LES HABITATS LATÉNIENS, GALLO-ROMAINS ET MÉDIÉVAUX DE VARESNES " LE BOIS DU LOMBRIL" (OISE)

Estelle PINARD, Véronique PISSOT,
Sylvain THOUVENOT & Jean-Hervé YVINEC *

Résumé

La fouille réalisée à Varesnes a permis la mise au jour de plusieurs habitats (La Tène D, Ier au IIIe siècle de notre ère, Xe et XIe siècles). Ces occupations sont toutes à vocation agricole. Les habitats gallo-romain et médiéval sont en liaison avec l'élevage de bovins. Cette activité, dans cette région de prairies humides, encore pratiquée de nos jours, a donc pu être clairement établie à partir de la période gallo-romaine

Abstract

The excavation carried out at Varesnes (Oise) brought several settlements to light (from La Tène D, from the 1st to the 3rd centuries, from the 10th and 11th centuries). These settlements were all dedicated to farming. The Gallo-Roman and medieval settlements are linked to the rearing of cattle. This activity which is still going on nowadays in this area of wet meadows, could thus clearly be established from the Gallo Roman period on.

Traduction Thérèse MATTERNE-DELCOURT

Zusammenfassung

Bei der Grabung in Varesnes (Oise) konnten mehrere Siedlungsstrukturen (Latène D, 1. bis 3. Jh. n. Chr., 10. und 11. Jahrhundert) freigelegt werden. Diese Strukturen dienten sämtlich landwirtschaftlichen Aktivitäten. Die gallo-römischen und mittelalterlichen Siedlungen stehen in Verbindung mit der Rinderzucht. Diese Aktivität, die hier auch heute noch betrieben wird, konnte in dieser von Feuchtwiesen geprägten Gegend also seit der gallo-römischen Periode nachgewiesen werden.

Traduction Isa ODENHARDT-DONVEZ

INTRODUCTION

La fouille réalisée en 2002, préalablement à l'implantation d'une gravière, sur la commune de Varesnes, au lieu-dit "Le Bois du Lombril", a permis la découverte de plusieurs occupations : protohistorique, gallo-romaine, médiévale, moderne, de 1914/1918 et contemporaine. La parcelle de 6,29 ha est localisée dans un assez large méandre de l'Oise, très sinueuse dans cette partie de la vallée (fig. 1). Elle se situe à moins de 150 m de son cours actuel et à proximité immédiate du "Fossé des Bédants". Installée en fond de vallée, la zone concernée par l'intervention archéologique connaît une micro-topographie peu marquée (35 m NGF), mais suffisante pour que les pentes et le bas de la micro-butte sableuse soient recouverts de colluvions. Depuis 1993, un suivi archéologique des extractions de granulats a été mené systématiquement sur la commune de Varesnes. Des occupations attribuées du Néolithique à la période gallo-romaine ont été mises au jour sur les parcelles mitoyennes au lieu-dit " Le Pré Harang ", " La Mare Seclin ", " La Sensurelle " et " Au-dessus des Pochons " (le guen 1993 et 1996). En outre, l'agriculteur exploitant la parcelle " le Bois du Lombril " nous a signalé la présence de blocs de calcaire conséquents (moellons ?) à l'est de la zone décapée.

Au total, trois cent quatre-vingt-dix-neuf structures ont été reconnues (fig. 2). L'ensemble des structures découvertes, à l'exception des plus récentes, a été soit sondé soit fouillé à 50 ou 100 %. Les fossés de parcellaires ont été sondés tous les dix mètres, les fossés d'enclos tous les cinq mètres et ensuite fouillés intégralement à la pelle mécanique. Les trous de poteau et fosses ont été fouillés à moitié ou entièrement selon la complexité, la nature ou les données recueillies. Un peu plus de la moitié des structures n'a pas livré de mobilier (55,2 %) permettant une attribution chronologique. Toutefois, la répartition spatiale, notamment des enclos, permet d'émettre des hypothèses sur l'organisation de ces différentes occupations.

* Estelle PINARD : Inrap, UMR 7041 ArScAn, 101 rue de la République, F. 60150 Thourotte - Véronique PISSOT : Inrap, UMR 7041ArScAn, 22 route de Compiègne. Chamant, F. 60300 Senlis - Sylvain THOUVENOT : Inrap UMR 7041 ArScAn, 38 rue de Bordeaux, F. 02200 Soissons - Jean-Hervé YViNEC : Inrap UMR 5197, CRAVO, 21 rue des Cordeliers, F. 60200 Compiègne.

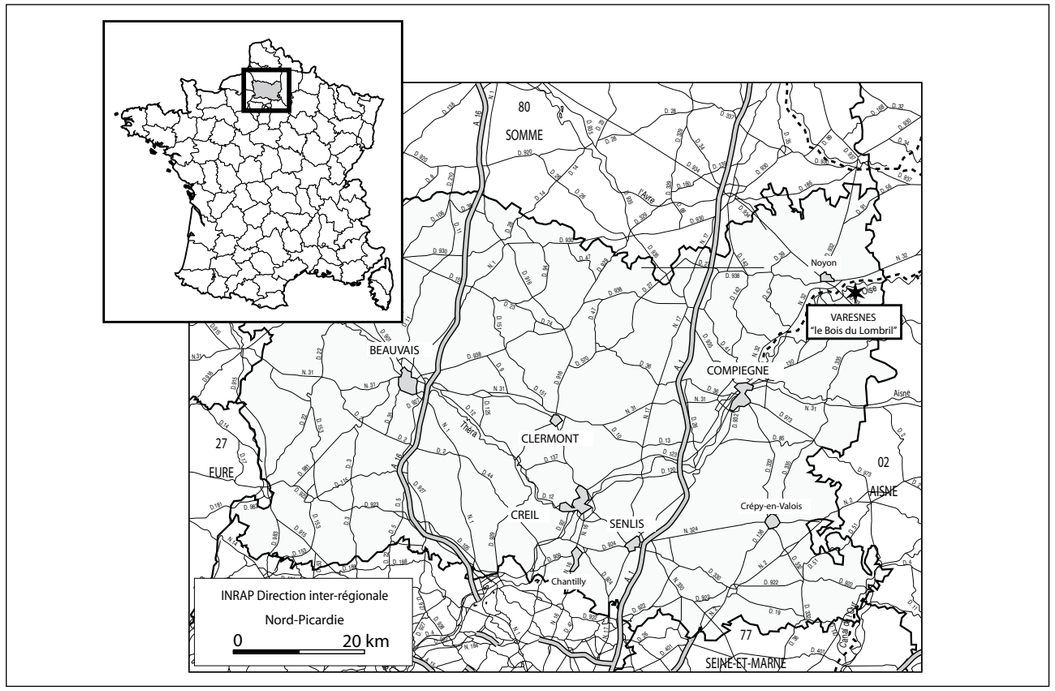

Fig. 1 - Localisation de l'opération archéologique de Varesnes " Bois du Lombril " dans le département de l'Oise.

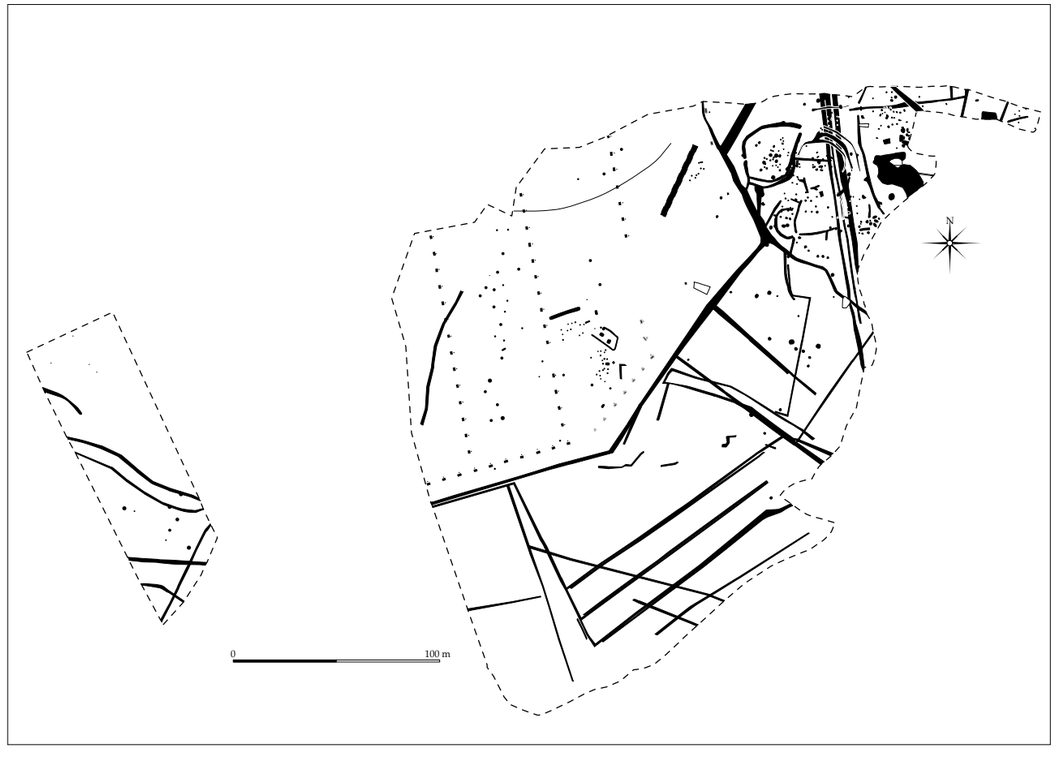

Fig. 2 - Plan de l'ensemble des structures mises au jour à Varesnes " le Bois du Lombril " (*levée et plan de la parcelle ouest et de la moitié occidentale de la parcelle orientale : P. Maquet, E. Pinard, INRAP).*

L'OCCUPATION PROTOHISTORIQUE

LES STRUCTURES

Les structures protohistoriques sont au nombre de douze. L'ensemble se localise au nord-est de la parcelle décapée (fig. 3). Les six segments de fossés dont deux délimitant probablement un enclos, sont implantés à l'est, en limite de l'emprise de la carrière. Les quatre fosses se concentrent le long de la limite nord du décapage et les deux trous de poteaux sont situés un peu plus à l'est.

Les segments de fossés 266, 220 et 462 restent difficiles à interpréter, ils sont plus ou moins isolés et fragmentaires. Compte tenu des orientations, il est possible qu'ils appartiennent à un parcellaire. Le fossé 190 connaît les mêmes orientations que les précédents et pourrait être rattaché au même parcellaire. Implanté perpendiculairement à la pente de la micro-butte sableuse, il a pu servir de drain. Les fossés 249 et 286 forment une partie d'un enclos quadrangulaire dont les dimensions restent inconnues. Un segment parallèle à la branche orientale, le fossé 248, qui n'a pas livré de mobilier, peut appartenir à cet enclos, dessinant ainsi une partition. Selon les orientations, ces creusements forment un ensemble cohérent et l'on peut supposer que l'enclos s'inscrit dans un parcellaire dont il ne reste que peu de traces. Trois des quatre fosses ont été découvertes à l'intérieur de l'enclos (238, 239 et 240), la dernière, 182, se situe à proximité, mais compte tenu de l'érosion du fossé 286, il n'est pas possible de certifier qu'elle a été creusée au sein de l'enclos. Leurs dimensions sont relativement similaires, en moyenne 1 m de long pour 0,90 m de large et 0,30 m de profondeur. De même, les profils, évasés et les comblements sont très semblables.

Seul, un trou de poteau a réellement pu être attribué à la Protohistoire (244). Il est situé à l'intérieur de l'enclos, le long du fossé 249. Un second poteau, 243, est implanté à proximité, mais il n'a livré aucun mobilier. De dimensions modestes, notamment les profondeurs conservées, ces creusements pourraient témoigner de la construction d'un bâtiment.

LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES

La céramique

Au total, 7,6 kg de céramique correspondant à 60 NMI vases sont issus de l'ensemble des structures, mais plus de 6 kg, soit plus de 78 % de ce poids total, proviennent de deux fosses, 238 et 239, ce qui signifie qu'en réalité peu de mobilier a été mis au jour. En outre, la fragmentation est relativement

Fig. 3 - Plan des structures attribuées à la Protohistoire, en rouge, et de celles non datées, en blanc *(E. Pinard, INRAP)*.

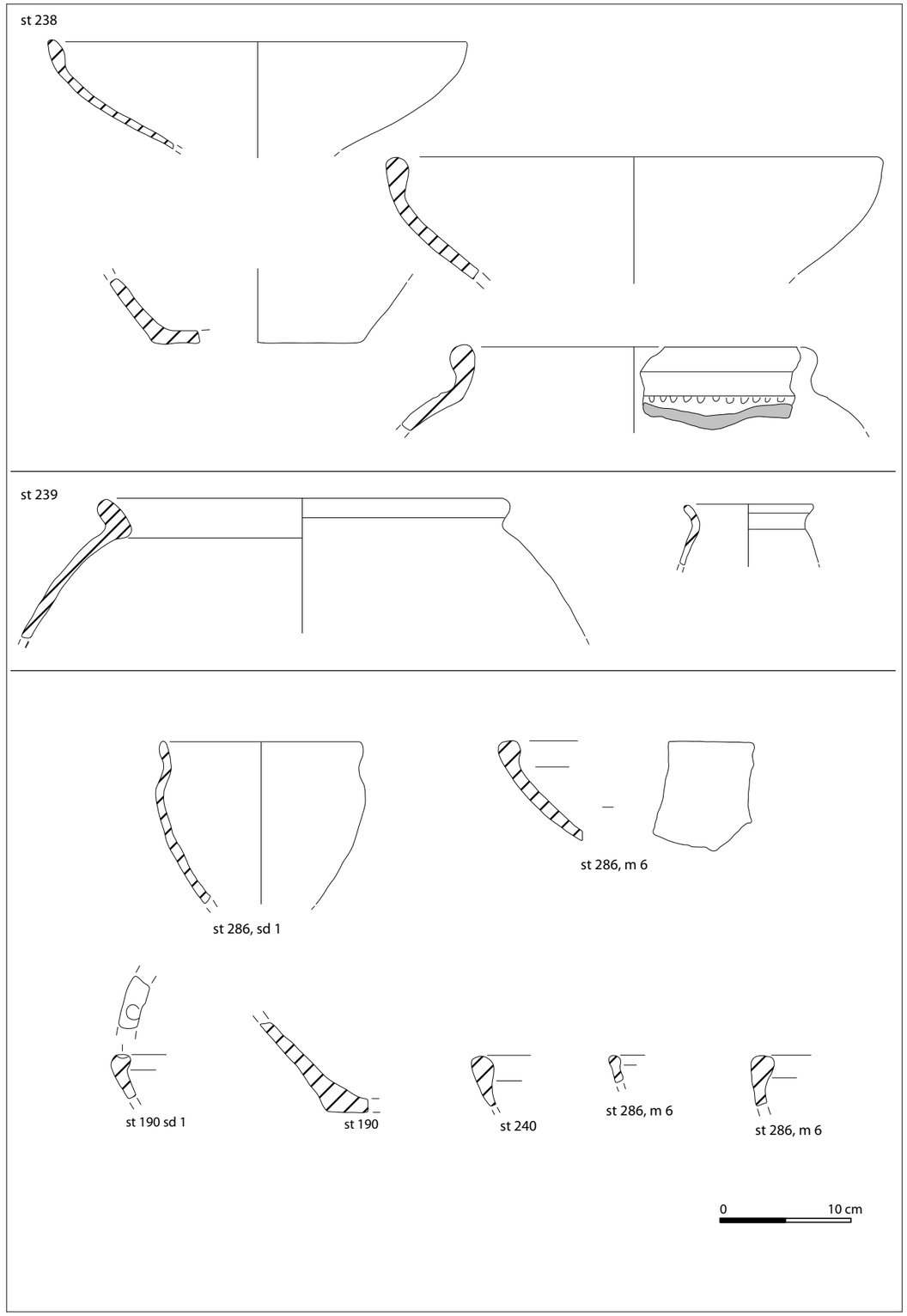

Fig. 4 - Céramique issue des structures 190, 240, 238 et 239 et du fossé 286 (*F. Vangele, INRAP*).

importante puisqu'un tesson pèse en moyenne 20 g. Parmi les 60 NMI vases reconnus, 21 sont suffisamment complets et ont pu être dessinés. La majorité des récipients représentés n'est pas issue des fosses 238 et 239, mais du fossé 249/286, ce qui s'explique par la nature des vases, des *dolia*, provenant de ces fosses.

Les formes rencontrées sont des vases hauts, des terrines, des écuelles creuses, des *dolia* et une amphore. Il est difficile, compte tenu des profondeurs conservées, de tenter des hypothèses aussi bien sur les répartitions spatiales dans l'enclos 249/286/248 que sur les fonctions des récipients. Toutefois, deux vases hauts ont été mis au jour entiers dans le comblement du fossé d'enclos. Le dépôt de vases n'est pas rare dans les contextes d'enclos gaulois et est interprété comme participant d'un rite domestique (Malrain *et alii*. 2000).

L'ensemble des formes mises au jour est attribuable au second âge du Fer et, plus précisément, à La Tène finale (fig. 4 et 5). Elles sont tout à fait comparables à celles découvertes sur les sites d'habitats de Jaux " le Camp du Roi " dans l'Oise (Malrain *et alii*. 1996) ou encore Sermoise " Les Prés du bout de la Ville " et Bazoches-sur-Vesles " Les Chantraines " dans l'Aisne (gransar *et alii*. 1997, pommepuy & gransar 1998). Ces comparaisons permettent de situer ces récipients à La Tène D1 et D2.

Les pesons, la faune et le lithique

Cinq fragments de pesons ont été découverts dans les fosses 238, 239 et le fossé d'enclos 249. Tous sont de formes triangulaires, mais aucun n'est entier (fig. 5). Ils constituent les témoins directs d'activités liées au tissage.

Seulement 345 g d'ossements animaux sont issus des structures attribuées à cette occupation. Cette faible quantité ne semble pas due au sédiment comblant les fosses ou fossés, puisqu'il s'agit de sable, mais plus sûrement à la profondeur conservée des structures. En effet, comme pour la céramique, l'érosion est importante et elle n'a pas permis la conservation des rejets.

Là encore, une très faible quantité de matériaux a été découverte (1,2 kg.) Comme pour la faune, le phénomène d'érosion est à mettre en cause.

Les vestiges attribués à la Protohistoire se concentrent dans la partie nord-est de la parcelle orientale. Cet ensemble, cohérent chronologiquement, est daté de La Tène D1 et D2. En outre, compte tenu de l'organisation des structures et des modalités de dépôts de vases dans le fossé 249, la présence d'un établissement rural, une ferme dont seule la partie sud de l'enclos a pu être reconnue, peut être envisagée. Toutefois, les limites de l'emprise de l'intervention et l'érosion relativement importante ne permettent ni de connaître l'extension et la surface de l'enclos, ni d'émettre d'hypothèses sur le statut de cet établissement.

LES OCCUPATIONS GALLO-ROMAINES

LES STRUCTURES

Trente structures ont livré du mobilier permettant une attribution à la période gallo-romaine (fig. 6). Trois zones de concentration de vestiges ont été identifiées, une première sur la petite parcelle décapée à l'ouest, une deuxième au centre du décapage et une troisième à peu près au même endroit que les installations protohistoriques (fig. 7). Ces structures se composent de cinq segments de fossés, de quatorze fosses, six trous de poteaux, un puits et deux zones d'épandage.

Le segment de fossé 5 est situé dans la parcelle ouest. Son tracé sinueux, est parallèle au fossé 6. La distance qui les sépare est d'environ 6 m. Cet ensemble correspond vraisemblablement aux fossés bordiers d'un chemin. Les segments 1, 2, 3 et 7, mis au jour à proximité, n'ont pas livré de mobilier, mais leurs comblements sont très proches des fossés bordiers et ils pourraient correspondre à des fossés délimitant des parcelles.

Le fossé 64, découvert au centre de la parcelle orientale, forme un petit enclos en U. Il n'a pas livré de mobilier gallo-romain, mais les fosses 66 et 68, mises au jour à l'intérieur, soulignent une probable contemporanéité. Le creusement délimite une surface d'environ 72 m^2. Il est très érodé et ses dimensions n'excèdent pas 0,38 m de large pour 0,18 m de profondeur.

Les fossés 188 et 189 se situent à l'est du décapage, selon un axe nord-sud. Leurs largeurs sont respectivement de 0,60 et 2,20 m et leurs profondeurs de 0,17 m et 0,85 m. Les profils sont en V à fond plat. Le sondage 3 du segment 189 a permis la reconnaissance de deux creusements (curage ?). Parfaitement parallèles, ils connaissent la même implantation et probablement la même fonction (drain) que le fossé 190 attribué à la Protohistoire.

Les segments 185 et 250, localisés non loin des deux précédents, n'ont pu être suivis que sur 12 m. Ils sont orientés nord nord-est/sud sud-ouest. Leurs largeurs sont comprises entre 0,80 et 0,90 m et les profondeurs entre 0,07 et 0,25 m. Compte tenu de l'emprise décapée, les tracés sont lacunaires et il n'est pas possible de formuler d'hypothèses quant à leurs fonctions.

Trois types de fosses ont été rencontrés : les fosses de dimensions modestes dont la fonction primaire

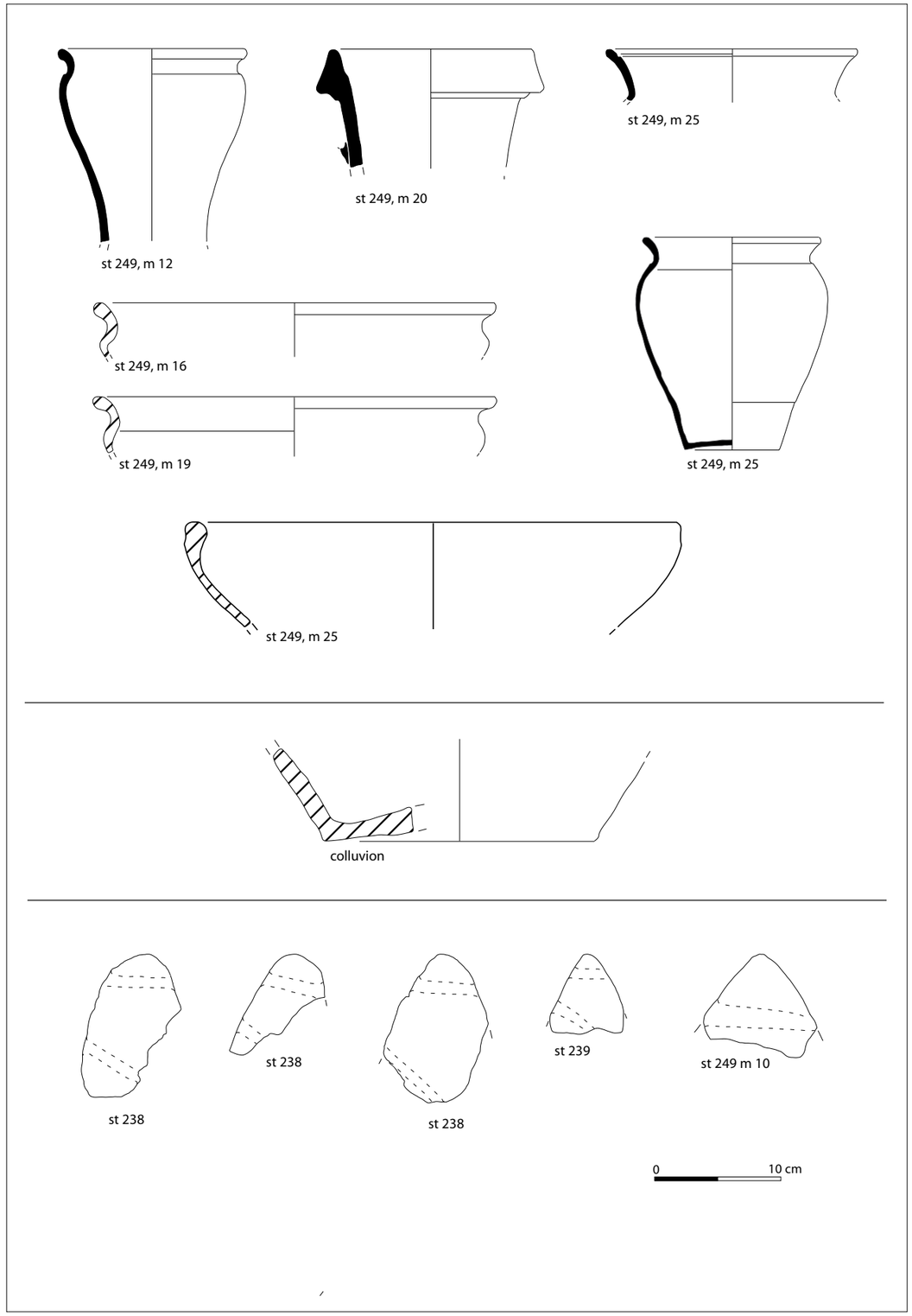

Fig. 5 - Céramique issue du fossé 249 et de la zone de colluvion ; pesons des fosses 238, 239 et du fossé 249 (*F. Vangele, INRAP*).

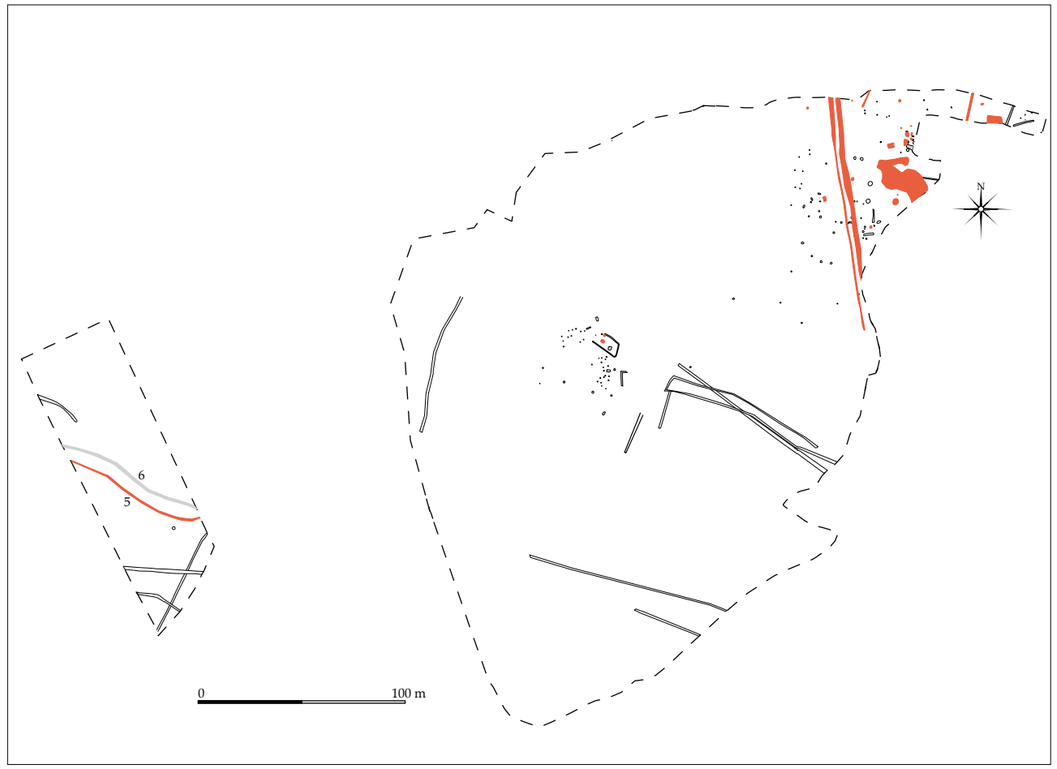

Fig. 6 - Plan des structures gallo-romaines, en rouge ; des structures attribuables à la période gallo-romaine ,en gris, et des structures non datées, en blanc (*E. Pinard, INRAP*).

reste difficile à mettre en évidence, mais qui ont servi de réceptacle aux rejets domestiques ; les fosses aux dimensions plus conséquentes aménagées ; une fosse qui a probablement servi de four.

Les premières sont au nombre de neuf, de formes variables, rondes, ovales ou quadrangulaires, elles se situent à l'est de la parcelle à l'exception des fosses 66 et 68, localisées dans le petit enclos 64. Leurs dimensions oscillent de 0,90 à 2 m de long et de 0,70 à 1,40 m de large pour des profondeurs de 0,15 à 0,40 m.

Les fosses de dimensions plus importantes et aménagées sont au nombre de quatre, 312, 318, 322 et 251. Elles ont été mises au jour dans la même zone que la majorité des fosses précédentes. De forme quadrangulaire, leurs dimensions varient de 2,50 à 6 m de long et 1,70 à 2,70 m de large. Les profondeurs n'excèdent pas 0,50 m. Les aménagements reconnus correspondent au creusement de trous de poteaux à l'intérieur de la fosse ou des parois très verticales. Ces fosses peuvent être considérées comme des fosses-ateliers ou bien encore des fonds de cabane (fig. 8).

La fosse 241 se situe à proximité des précédentes. Ovale, elle mesure 1,60 m de long, 1,30 m de large pour 0,26 m de profondeur (fig. 8). En surface, elle présente des parois rubéfiées et après 5 cm de fouille, un « bloc » d'argile rubéfiée avec des charbons de bois coupe transversalement la structure. Le comblement se compose de sable orangé mêlé à des particules d'argile rubéfiée et de sable noir très charbonneux. Le fait que la fosse possède des parois rubéfiées et qu'un bloc d'argile, également rubéfiée, scinde transversalement la structure témoignent de l'utilisation comme four de cette fosse. Bien qu'aucun élément ne permette d'identifier les matériaux qui ont été déposés dans ce four, la structuration de la fosse est comparable à celle des fours à grains gaulois de Jaux " Le Camp du Roi " (Malrain *et alii*. 1996).

À cause de leur localisation , d'autres fosses peuvent être rattachées à la période gallo-romaine bien qu'elles n'aient livré aucun élément de datation. Ainsi, les fosses, 317, 319, 320 et 406 peuvent être associées à cette occupation.

Bien peu de trous de poteaux ont pu être attribués à cette période ; cependant, comme pour les fossés et les fosses, les localisations permettent de supposer que plusieurs ensembles formant parfois des bâtiments sont à rattacher à cette occupation. Ainsi, à proximité du petit enclos 64, deux ensembles de trous de poteaux forment deux

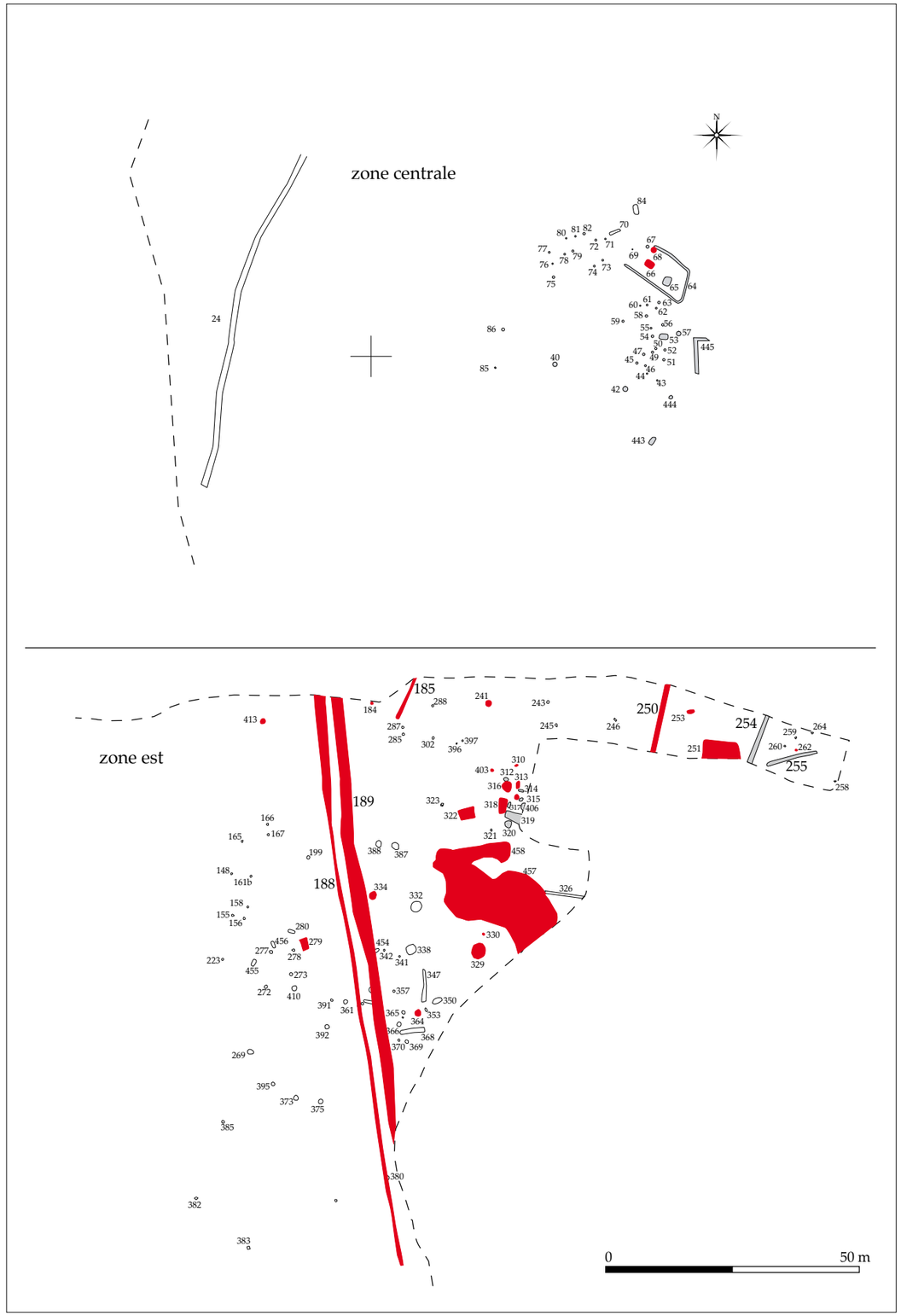

Fig. 7 - Plan de détail des concentrations de structures gallo-romaines centrale et orientale (*E. Pinard, INRAP*).

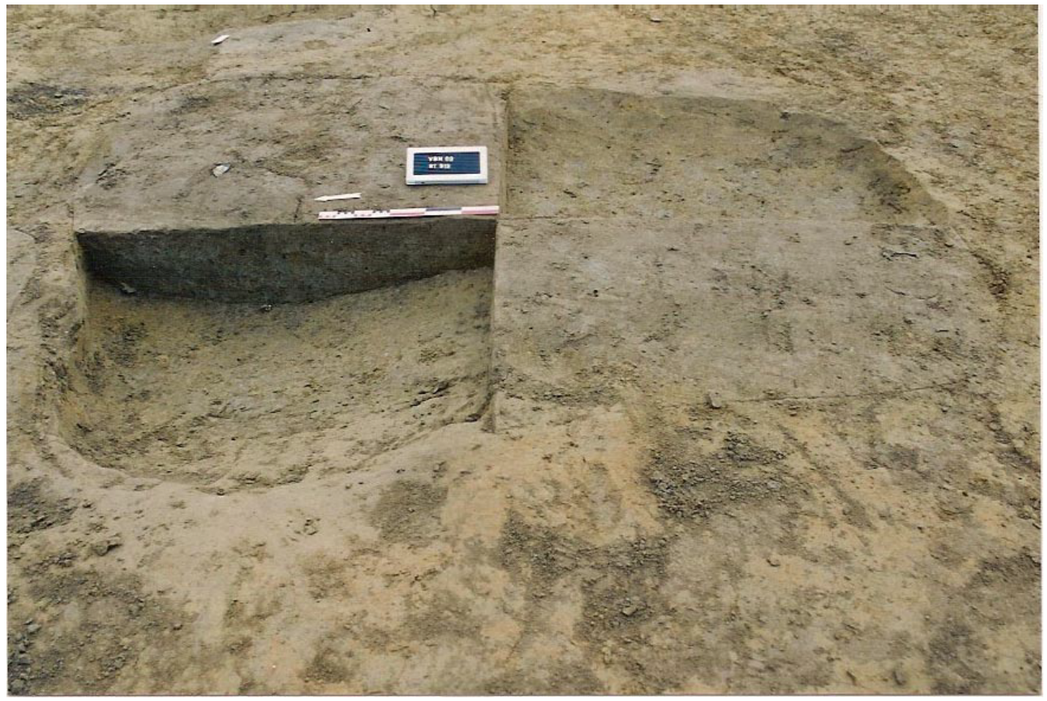

A

B

Fig. 8 - Photographies des fosses ; en A : 312 ; en B : 241 *(clichés E. Pinard, INRAP).*

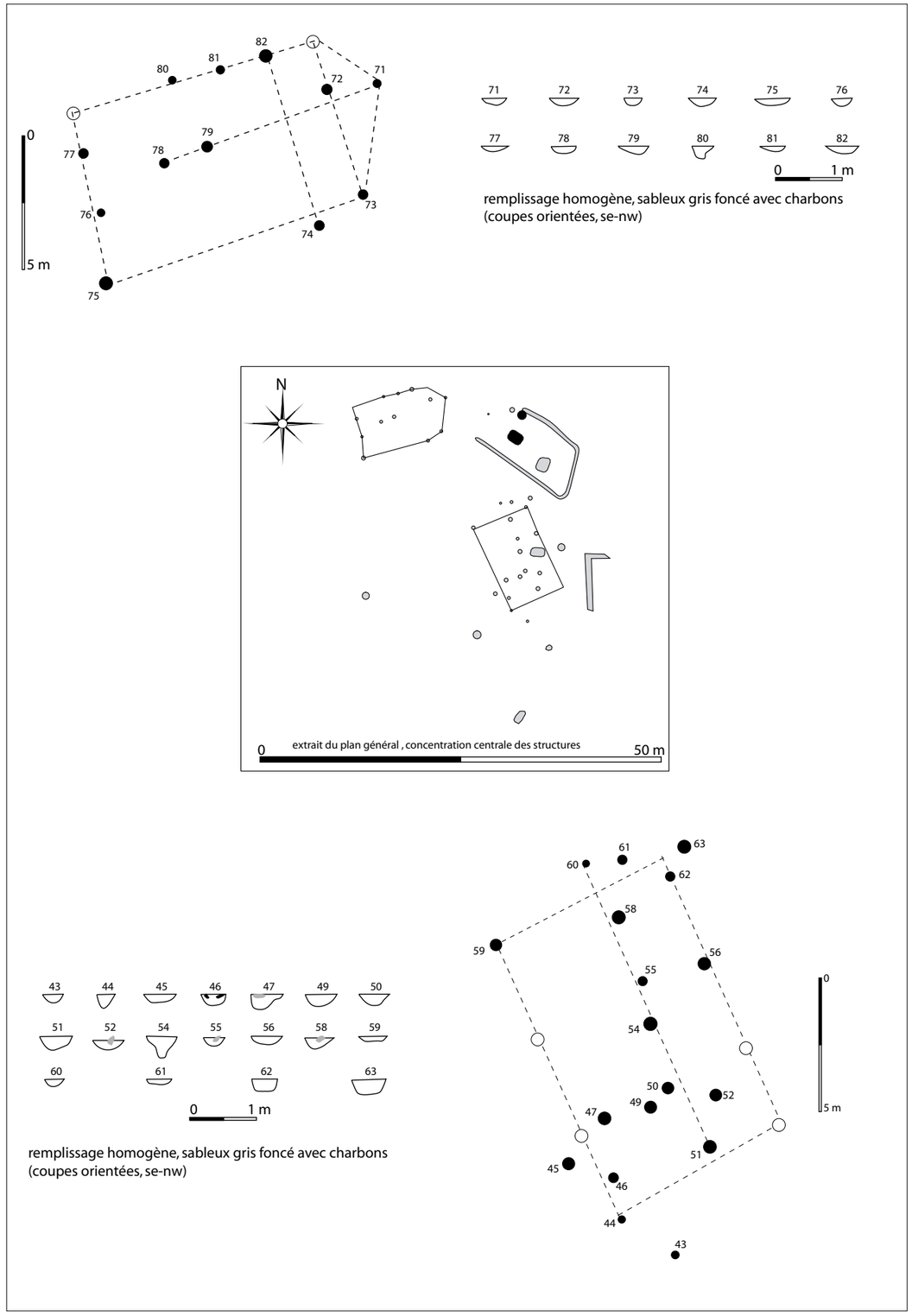

Fig. 9 - Plan et coupes du bâtiment 1 et de l'hypothétique bâtiment 2 *(E. Pinard, INRAP).*

hypothétiques bâtiments (fig. 9). Le premier mesure 11,50 m de long pour 6,50 m de large et couvre une surface de 68,5 m². Il appartient au type C défini comme unité d'habitation (pinard *et alii.* 1999). Le second mesure 11 m de long pour 7 m de large et sa surface est de 77 m². De type B, il correspond à une annexe (grange...).

Les six trous de poteaux qui ont livré du mobilier gallo-romain se situent à l'est de la parcelle orientale, à proximité de la majorité des fosses. Ils sont tous isolés et il n'a pas été possible de lire d'alignements et encore moins de mettre en évidence des plans de construction. Cependant, d'autres trous de poteaux non datés, situés à proximité peuvent être associés.

Un puits se trouve dans la même zone que l'ensemble des structures datées de la période gallo-romaine. Sa fouille a été réalisée à la pelle mécanique. Les parois ont été façonnées avec des blocs de grès de dimensions très variables sur toute la hauteur. Au fond, quatre planches de chêne assemblées à mi-bois et chevillées forment un cuvelage quadrangulaire (fig. 10). Le comblement,très instable, n'a pas permis de relever la stratigraphie, cependant, il est composé de sable gris et de blocs de grès. Un seul élément de datation a été découvert lors du nettoyage de surface des blocs de grès ; il permet une attribution à la période gallo-romaine.

Fig. 10 - Photographie du cuvelage du puits *(cliché E. Pinard, INRAP).*

À l'extrémité orientale de la parcelle, deux « zones » contenant de très nombreuses pierres chauffées ou non, des tuiles et du mobilier céramique et ferreux ont été décapées. Ces deux « zones » 357 et 358, sont situées sur le bas de pente de la micro-butte sableuse. Deux sondages révèlent une profondeur maximale de 0,10 m pour 357 et 0,20 m pour 358. Elles ne correspondent pas à des structures, mais plutôt à des épandages ou remblais que les colluvions modernes ont préservés. Il semble qu'ils aient été mis en place pour niveler la légère dépression du bas de la micro-butte sableuse. Aucune structure n'a été découverte sous ces niveaux de remblais. La quantité de matériaux de construction mis au jour témoigne de l'importance de l'occupation gallo-romaine, contrairement aux structures qui ont été fouillées. La localisation de ces couches et l'implantation de la majorité des structures de cette période en limite orientale du décapage pourraient témoigner d'une occupation plus dense et plus importante vers le levant.

LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES

La céramique (Véronique Pissot)

Ce mobilier forme un petit ensemble de trois cent cinquante-deux fragments de céramiques (pour cinquante-sept bords) qui reflètent la longue durée d'occupation du site, depuis la période gallo-romaine précoce jusqu'au IVe siècle.

La céramique a fait l'objet d'un comptage par structure, en nombre de restes (NR) et nombre minimum d'individus calculé sur le nombre de bords (NMI-bords).

Répartition de la céramique gallo-romaine dans les structures.

Elle est répartie dans trente-trois structures (fig. 11) :

- une seule structure compte plus de cent tessons (fosse 413) ;
- six structures comptent entre dix et soixante tessons ;
- vingt-six structures ont livré moins de dix tessons.

On retiendra donc que les structures sont d'une manière générale très pauvres en mobilier et qu'aucune forte concentration de matériel n'a été trouvée. À cela on peuvent être proposées plusieurs explications : un fort arasement du site (avec pour conséquence la perte d'une grande partie des vestiges matériels), un décalage de l'emprise de la fouille par rapport au foyer d'habitation (qui se trouverait alors à proximité) ou bien l'existence d'un habitat non permanent (ce qui semble bien être le cas de la petite zone située au centre de la parcelle est).

Présentation générale de la céramique.

La céramique se répartit dans diverses catégories et sous-catégories (fig. 11) :

- sigillée (huit tessons) : elle provient du Sud, du Centre et de l'Est de la Gaule. Trois formes sont représentées : les bols de type Drag. 37 (fig. 13, n° 24) et Chenet 324 (fig. 14, n° 58), et sans doute aussi une assiette de type Drag.15/17 (fossé 185) ;
- gallo-belge (huit tessons) d'origine champenoise exclusivement (fig. 15), elle comprend des *terra rubra* (formes Deru A16/18 – fig. 12, n° 5 ; Deru P13/14 - fig. 12, n° 3 ; Deru C8 ou C11 – fig. 12, n° 4 ; Deru A16/18 ; un vase caliciforme – fig. 12, n° 8) et des *terra nigra* (formes Deru A5 et C4 – fig. 12, n° 2).

A

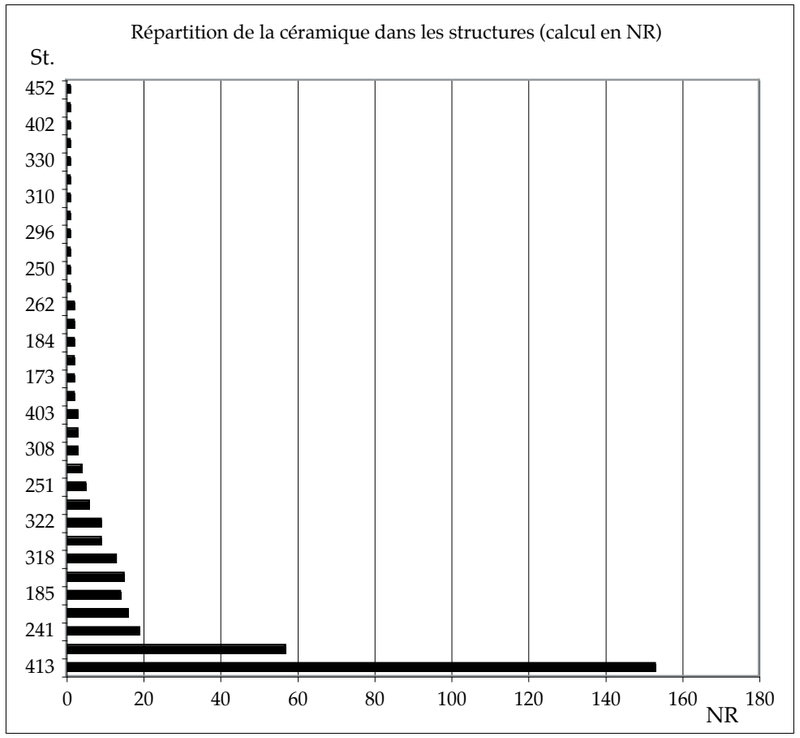

B

Catégorie	Sous-catégorie	NR	NMI-bord
SIGILLÉE	**Sud gauloise**	3	0
	de Gaule centrale	2	0
	de l'Est	3	2
GALLO-BELGE	***terra nigra***	2	2
	terra rubra	6	4
AUTRE FINE	**à vernis gris**	1	0
	régionale	4	0
ENGOBÉE	**dorée au mica**	1	1
TYPE BESANçON		1	0
NON TOURNÉE		1	0
GROSSIERE		48	24
COM. SOMBRE	**limoneuse**	10	4
	autre	37	13
COM. CLAIRE	**à pâte calcaire**	27	2
	autre	2	0
MORTIER		5	3
DOLIUM		160	2
AMPHORE	**italique**	2	0
	de Bétique	1	0
	gauloise	1	0
INDÉTERMINÉ		36	0
Total		353	57

Fig. 11 - La céramique gallo-romaine de Varesnes (Oise) ; A : répartition du mobilier dans les structures ; B : tableau récapitulatif de comptage *(V. Pissot, INRAP).*

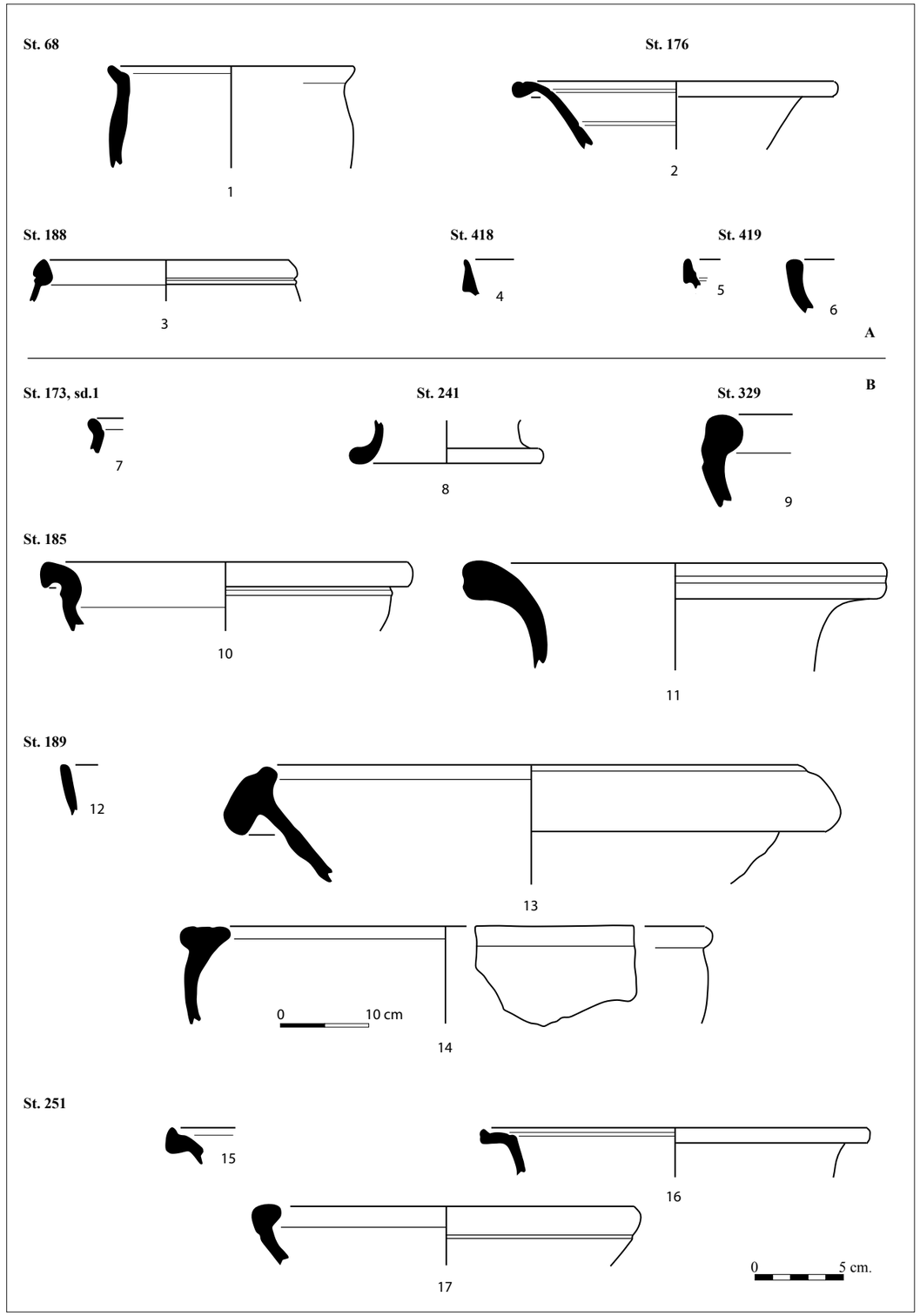

Fig. 12 - A : céramiques de la période gallo-romaine précoce ; B : céramiques de la seconde moitié du Ier, début du IIe siècle *(dessins F. Vangele , INRAP).*

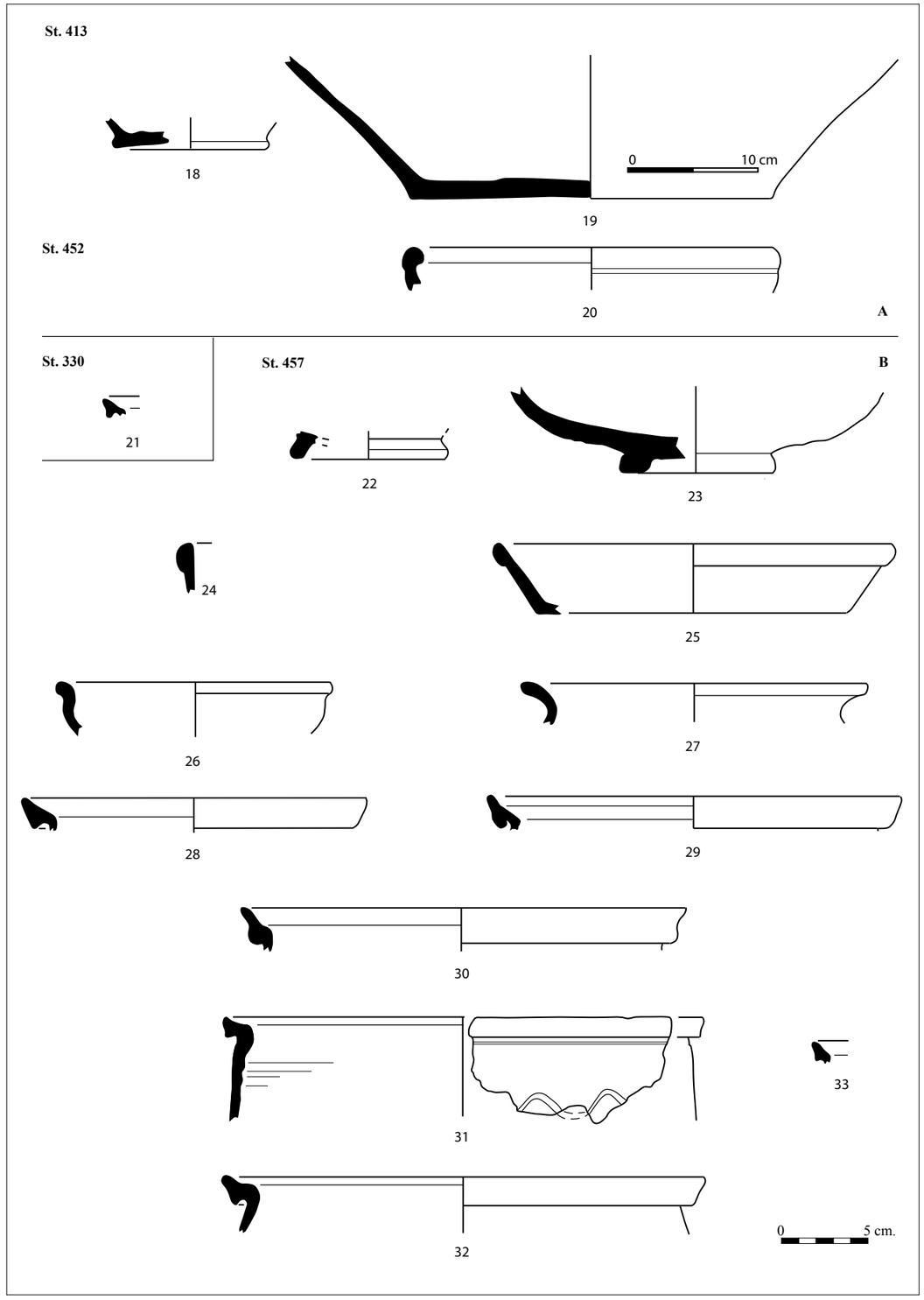

Fig. 13 - A : céramiques gallo-romaines de la seconde moitié du Ier, début du IIe siècle ; B : céramiques de la fin du IIe, début du IIIe siècle *(dessins F. Vangele, INRAP).*

Autres céramiques fines (cinq tessons) : dans cette catégorie entre le fragment d'un gobelet à vernis gris orné de dépressions (forme Niederbieber 33 ; remblai 457) ; les autres fragments (4 tessons trouvés dans la fosse 241) se rapportent à des gobelets ou bouteilles à pâte fine, de couleur brun rouge et surface lissée de couleur marron ; ils s'apparentent à ce que l'on appelle en Picardie la *terra nigra* régionale produite notamment à Noyon (1) dans l'Oise (Benredjeb 1985).

Céramique engobée (un tesson) : elle est illustrée par une assiette à bord en marli dorée au mica (fig. 12, n° 16) de type DOR 4/7 (Deru 1996). Cette production est très répandue dans le département de l'Oise et pourrait avoir pour origine l'atelier de Béhéricourt (2) - information de G.-P. Woimant.

Céramique de type Besançon (un tesson) : cette catégorie est illustrée par le fragment d'une urne non tournée à pâte grossière micacée (fosse 241). Cette production, originaire du Centre de la Gaule est typique de La Tène finale ; elle se rencontre encore au cours de la période gallo-romaine précoce.

Céramique non tournée (un tesson) : la taille du fragment ne permet pas d'identifier la forme du récipient. Il provient de la fosse 68 où il est associé à des céramiques gallo-romaines précoces.

Céramique grossière (quarante-huit tessons) : appelées aussi « céramiques de tradition indigène »; ces productions sont caractérisées par une pâte très chargée en grains de calcaire et un répertoire des formes d'inspiration gauloise. On peut distinguer trois principaux groupes :

- un premier ensemble est formé des céramiques du Ier siècle ; elles n'ont pas d'origine connue.
- un deuxième ensemble s'apparente très nettement aux productions de l'atelier de Cuts (3) - information de B. Desachy - qui ont semble t-il largement approvisionné le site de Longueil-Sainte-Marie dans l'Oise (Pissot 1993).
- un dernier ensemble, attesté principalement dans le niveau de remblai 457, réunit des productions, techniquement assez proches des précédentes, mais qui s'en distinguent par le répertoire des formes. Celui-ci comprend des jattes munies d'une lèvre éversée à gouttière interne (fig. 13, n° 28 à 33 ; fig. 14, n° 34 et 35). Leur origine est peut-être à rechercher à Soissons (4) dans l'Aisne (Deflorenne & Querel 1997, fig. 6, type C2).

(1) L'atelier de Noyon est situé à 6 km au nord-ouest de Varesnes.

(2) Cet atelier est situé à 4 km au nord de Varesnes.

(3) Atelier situé à 5 km au sud-est de Varesnes.

(4) Cet atelier est situé à une trentaine de kilomètres au sud-est du site.

Céramique commune sombre (quarante-sept tessons) : au sein des communes sombres, majoritairement à pâte sableuse (fig. 14, n° 46 à 53), se distinguent des productions à pâte limoneuse, de couleur grise ou orangée, savonneuses au toucher (fig. 14, n° 42 à 45).

Céramique commune claire (vingt-neuf tessons) : il s'agit, pour l'essentiel, de productions à pâte calcaire (pâte fine, orange pâle, surface légèrement savonneuse - fig. 12, n° 11 ; fig. 14, n° 54). Elles sont probablement issues de l'atelier de Montmacq (information de G.-P. Woimant).

Mortier (cinq tessons) : ces récipients destinés au broyage des céréales sont illustrés par 3 individus (fig. 12, n° 13 ; fig. 14, n° 55 et 56).

Dolia (cent soixante tessons) : les fragments de ces récipients de stockage ont été trouvés dans les structures 176, 184, 188, 189, 241, 318, 413 et 457 (fig. 12, n° 9 ; fig. 13, n° 19). Ils présentent les mêmes caractéristiques techniques que les céramiques à pâte grossière (cf. *supra*).

Amphore (quatre tessons) : le site a livré le fragment d'une amphore à huile de Bétique (remblai 457 ; fig. 14, n° 57) et celui d'une amphore gauloise (puits 329). Des fragments d'amphores à vin italique (type Dressel 1 ?) ont également été trouvés dans le fossé 189 et la fosse 419 où ils sont associés à de la vaisselle antique. Sans doute sont-ils liés à l'occupation protohistorique du site de Varesnes.

Chronologie

La période gallo-romaine précoce (fig. 16)

Cette période, entendue ici au sens large, couvre la fin du Ier siècle avant J.-C. jusqu'au milieu du Ier siècle de notre ère ; elle concerne six structures qui totalisent une trentaine de tessons.

Certaines formes sont caractéristiques de cette période haute de l'Antiquité, notamment les formes gallo-belges (fig. 12, n° 2 à 5) et une céramique commune, assez bien conservée (fig. 12, n° 1).

Descriptif des illustrations (fig. 12) :

1 – Pot. Commune sombre tournée. Pâte fine, rosée. Surface de couleur brun orangé à noir.

2 - Coupe de type Deru C4 en *terra nigra.* La forme dérive du type Conspectus 13 en sigillée italique. Pâte beige orangée, de texture légèrement sableuse. Surface noire. Lissage interne.

3 – Pot de type Deru P13/14 en *terra rubra.* Pâte rose à cœur noire, de texture légèrement sableuse. Enduit rouge sur la face externe du bord et l'intérieur du pot.

4 – Coupelle à rebord vertical de type Deru C8 ou C11. *Terra rubra.* Pâte fine, orange. Traces d'un engobe orange sur l'extérieur.

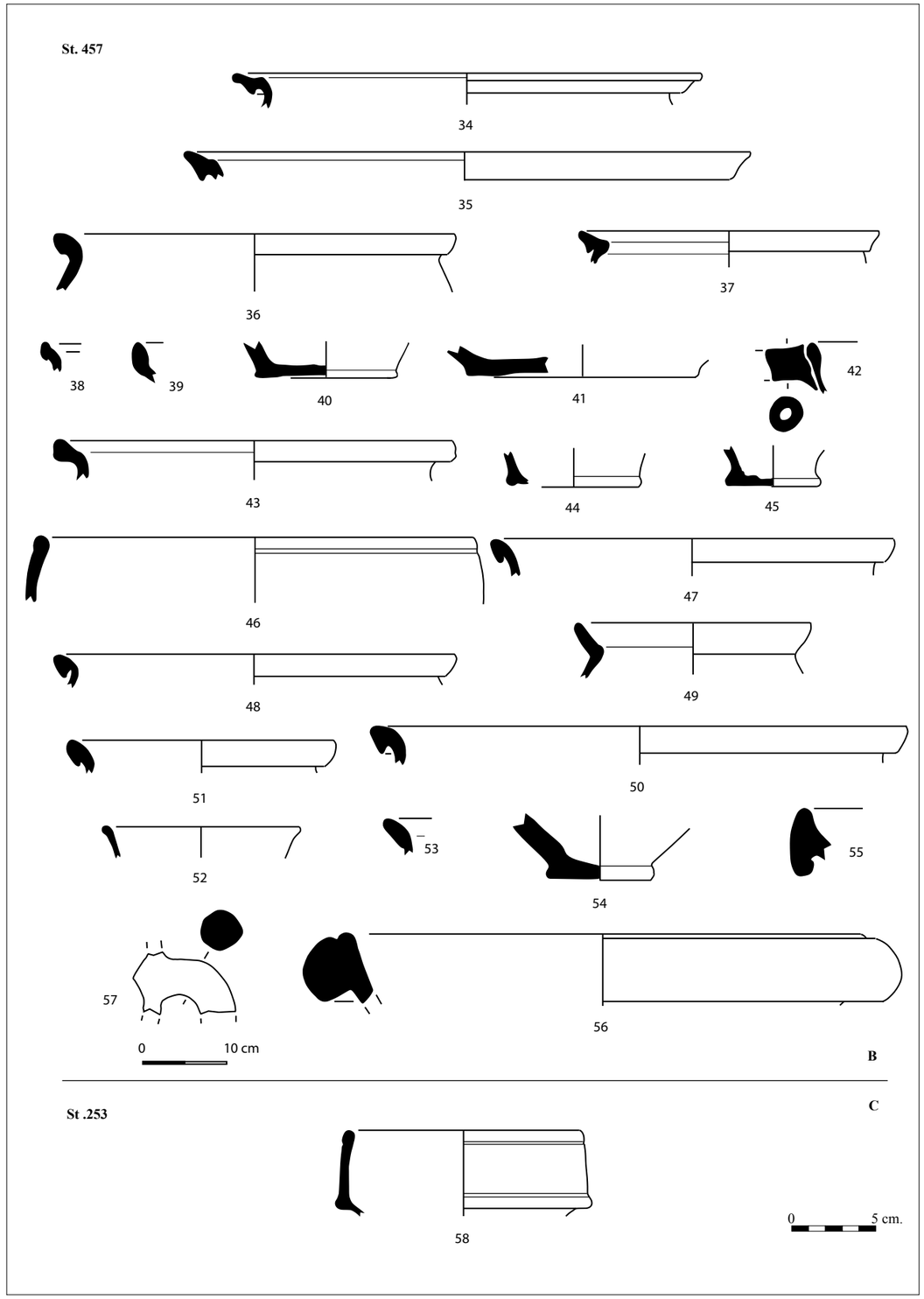

Fig. 14 - A : céramiques gallo-romaines de la fin du IIe, début du IIIe siècle ; B : céramiques du IVe siècle *(dessins F. Vangele, INRAP).*

Sous-catégorie	Type	176	188	241	251	318	418	419	Total
terra nigra	Deru A5				1				1
	Deru C4	1							1
Total *terra nigra*		1			1				2
terra rubra	Deru A16/18							1	1
	Deru C8 ou C11						1		1
	Deru P13/14		1						1
	Indéterminé			1		0		0	1
Total *terra rubra*			1	1		0	1	1	4
Total		1	1	1	1	0	1	1	6

Fig. 15 - Répartition des formes gallo-belges dans les structures ; calcul en NMI-bord; « 0 » indique que la forme est attestée, mais le bord non conservé *(V. Pissot, INRAP).*

5 – Assiette de type Deru A16/18 en *terra rubra.* Pâte fine, rouge orangée.

6 – Assiette dérivée de la forme en *terra nigra* de type Deru A41/43. Commune sombre. Pâte peu sableuse, de couleur brun rouge. Surface noire.

Les Ier et IIe siècles (fig.16)

Cette phase d'occupation concerne vingt-et-une structures (sur un total de trente-trois). Le nombre de tessons s'élève à 239, ce qui représente près de 68 % du total. Cette forte dispersion du matériel ainsi que la rareté d'éléments datant ne permettent pas une attribution chronologique fine, excepté pour quelques structures qui ont livré un mobilier caractéristique de la seconde moitié du Ier siècle (notamment la fosse 241 et le puits 329 ; fig. 12, n° 8 et 9), de la fin du Ier ou du début du IIe siècle (fosse 251, fig. 12, n° 15 à 17) et de la première moitié du IIe siècle (fossé 185 ; fig. 12, n° 10 et 11).

Descriptif des illustrations (fig. 12 et 13) :

7 – Forme indéterminée. Céramique commune sombre. Pâte sableuse.

8 – Pied de vase-calice en *terra rubra.* Pâte fine, orange. Surface orange, engobée.

9 – Bol. Pâte grossière chargée en grains de calcaire. Surface noire.

10 – Jatte. Céramique grossière. Pâte chargée en grains de calcaire. Surface noire.

11 – Amphore régionale à bord mouluré. Pâte calcaire, fine, de couleur orange pâle.

12 – Bord d'assiette (?). Commune sombre. Pâte grise limoneuse.

13 – Mortier. Pâte calcaire de couleur beige rosée. Intérieur usé. Quelques grains servant de rape subsistent.

14 – *Dolium*. Pâte grossière, chargée en grains de calcaire, poreuse. Lissage du rebord et de la partie supérieure de la panse.

15 – Assiette de type Deru A5. Pâte gris clair. Surface noire.

16 – Assiette dorée au mica. Pâte limoneuse, orange à cœur gris. Traces de dorure sur l'intérieur.

17 – Bol. Commune sombre. Pâte fine, de couleur brun rouge. Surface noire.

18 – Fond de forme fermée. Commune sombre. Pâte grise limoneuse.

Datation	ST.	SD./US	NR	NMI-bord
GR précoce	**68**		2	1
	176		2	1
	188		2	1
	241	**moitié ouest**	8	0
	418		1	1
	419		15	2
Ier s.	**400**		1	0
	402		1	0
	413	**après démontage fond**	43	0
	413	**décap. niveau sableux**	5	0
	452		1	1
Ier/première moitié IIe s.	**313**		1	0
Ier/IIe s.	**262**		2	0
	312	**N/W**	10	0
	312	**S/E**	6	0
	316		4	0
	403		3	0
Deuxième moitié Ier s.	**241**		11	1
	310		1	1
	318	**N/W**	2	1
	329	**nettoyage surface**	3	1
Deuxième moitié Ier/déb. IIe s.	**184**	**couche 1**	2	0
	250	**surface**	1	0
	318	**quart S/E couche noire**	2	0
	413	**dans colluvion**	10	0
	413	**dans corolle**	43	0
	413	**surface**	30	0
	413		22	0
Fin Ier/déb. IIe s.	**251**		5	3
Première moitié IIe s.	**185**	**sd.1**	14	2
IIe s.	**173**	**sd.1**	2	1
	189	**sd.4**	1	0
	189		8	3
	322	**moitié S/W**	4	1
IIe s. ?	**279**		1	0
Fin IIe/début IIIe s.	**330**		1	1
	457		57	31
IVe s.	**253**		6	2
Ier et médiéval	**322**	**quart N/W**	5	0
Antique et médiéval	**308**		3	0
Hétérogène	**318**		4	0
Hétérogène (Ier/IIe et IVe s.)	**318**	**couche noire**	5	2
Non daté	**66**	**couche 1**	1	0
	296		1	0
	297		1	0
Total			353	57

Fig. 16 - La céramique gallo-romaine de Varesnes (Oise), tableau de datation, tri par datation *(V. Pissot, INRAP).*

19 – Fond de *dolium*. Pâte poreuse, chargée en grains de calcaire.

20 – Bol. Pâte grossière, poreuse. Surface noire.

La fin du IIe ou le début du IIIe siècle (fig. 16)

Deux structures se rattachent à cette phase : le trou de poteau 330 (fig. 13, n° 21) et le remblai 457

(fig. 12, n° 22 à 32 ; fig. 14, n° 34 à 57). Dans ce dernier contexte a été trouvé le fragment d'un gobelet à vernis gris qui permet de fixer un *terminus post quem* pour la mise en place du remblai, ce type de production apparaissant à la fin du IIe siècle. Le reste du mobilier compte une proportion importante de céramiques grossières (près de la moitié), avec des assiettes (fig. 13, n° 24 et 25), des bols (fig. 13, n° 26 et 27), des pots (fig. 14, n° 36 et 37) et des jattes munies d'un bord à gouttière interne (l'une d'elles porte un décor lissé, vase n° 31). Pour ces dernières, comme on l'a vu, une origine soissonnaise est pressentie.

Description des illustrations (fig. 13 et 14) :

21 – Jatte. Pâte grossière chargée en grains de calcaire. Surface noire.

22 – Fond de coupelle. Sigillée de Gaule centrale. Pâte rose, micacée. Vernis rouge sombre.

23 – Fond de bol de type Drag.37 orné au moule. Sigillée de l'Est. Pâte fine, orange. Vernis non conservé. Décor : 3 motifs floraux et la figure d'un palmipède disposés sans ordre ; ligne de séparation verticale ; bordure inférieure constituée de rosettes.

24 à 41 - Céramiques à pâte grossière. Pâte noire, grise ou gris rosé, chargée en grains de calcaire, poreuse. Surface noire. Décor lissé sur le vase n° 31. Résidu de cuisson sur les vases n°30, 32, 34, 37 et 39.

42 à 45 - Céramiques à pâte limoneuse, de couleur grise ou orangée.

46 à 53 – Autres céramiques communes sombres. Pâte sableuse noire, grise ou rosée. Surface noire, grise ou gris bleu. Dépôt de cuisson sur le vase n° 51.

54 – Fond de cruche. Pâte calcaire de couleur orange pâle.

55 – Mortier. Pâte beige, de texture légèrement sableuse. Rape conservée. Début du bec verseur.

56 – Mortier. Pâte calcaire, de couleur orange pâle. Intérieur très usé, rape en partie conservée.

57 – Poignée d'amphore à huile de Bétique (Espagne) de type Dressel 20.

Le IVe siècle (fig. 16)

Deux vases trouvés dans la fosse 253 se rapportent à cette phase tardive : un gobelet en céramique commune sombre (fragment de panse) et un bol de type Chenet 324 en sigillée de l'Est (vase n° 58), cette dernière forme étant particulièrement caractéristique de la première moitié du IVe siècle.

Fig. 14, n° 58 – Bol de type Chenet 324. Sigillée de l'Est. Pâte fine, orange. Vernis non conservé.

Conclusion

Ce petit lot céramique nous renseigne sur la longue occupation du site de Varesnes. Toutefois la rareté des vestiges et leur dispersion dans de nombreuses structures ne permettent pas une approche fine de la chronologie de cet établissement, en particulier il est difficile d'établir s'il a connu des périodes d'abandon ou au contraire une occupation continue, voire pour certaines périodes (notamment la fin de l'Antiquité) une simple fréquentation.

D'un point de vue fonctionnel, il s'agit là du vaisselier traditionnel des sites d'habitat antiques avec son cortège de vaisselle fine, culinaire ou destinée au stockage.

Enfin, il est intéressant de noter la rareté des produits importés sur une longue distance (céramique fine, amphores). Cette particularité suggère un niveau de vie modeste qui concorde assez bien avec l'hypothèse d'un établissement rural voué à l'élevage de bovins et aux activités bouchères.

La faune (Jean-Hervé YVINEC)

Le niveau de conservation du matériel est assez homogène et correct. Quelques os présentent un aspect érodé ou de fortes attaques par les dents de chiens. Ceci reflète le caractère résiduel (mode d'accumulation relativement lent après épandage sur le sol) d'une partie du matériel. Le faible taux de fragmentation (20 % d'os indéterminés) traduit une sélection par la taille défavorable aux petits os comme les fragments indéterminés.

La partie gallo-romaine du site fera essentiellement l'objet d'une présentation rapide vu le peu de données disponibles, mais les informations qualitatives feront l'objet d'un chapitre dans la discussion.

Description de l'échantillon

Le très faible nombre d'os nous a conduits à réunir directement les données quantitatives (fig. 17).

On remarque que les poids moyens de toutes les catégories d'os sont élevés, ce qui traduit des accumulations lentes d'os de grande taille. Ceci a généralement pour effet de favoriser les bovins et les équidés.

Ici, le bœuf est l'espèce la mieux représentée avec deux tiers du total des os des trois principales espèces. Le taux d'os de porc est très bas avec 11,1 % tandis que la part des caprinés est deux fois plus élevée avec 22,2 %.

Les équidés ont un niveau de représentation (6,4 % du total des os) assez typique du milieu rural, alors que pour les chiens, on se situe vers 1,6 %. Malgré des conditions d'élaborations des échantillons défavorables à cette catégorie, les oiseaux de basse-cour ont une place non négligeable. La domination de l'oie pourrait refléter un environnement favorable aux palmipèdes, mais

Phase G R	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	36	57,1	3348	86,8	93,0
porc	6	9,5	64	1,7	10,7
caprinés	12	19,1	136	3,5	11,3
cheval	4	6,4	212	5,5	53,0
chien	1	1,6	38	1,0	38,0
coq	1	1,6	2	0,1	
oie	2	3,2	5	0,1	
cerf	1	1,6		1,4	
Déterminés	63			97,5	61,3
Indéterminés	17			2,6	5,9

Fig. 17 - Dénombrement en nombre et poids de restes, phase GR ; NR = nombre de restes, PR = poids moyens *(J.-H. Yvinec, INRAP).*

l'échantillon est non représentatif et d'autre part les mêmes phénomènes de sélection par la taille s'appliquent pour les oiseaux.

Sachant que les moyennes des proportions des bovins, sur les sites ruraux de la période gallo-romaine, se situent aux alentours de 50 %, le taux de 67 % observé ici reste tout à fait cohérent. En effet, si l'on tient compte des facteurs taphonomiques qui ont favorisé les bovins et les équidés, ce résultat reste finalement assez normal, tout au plus dans le haut de la fourchette de variation.

En revanche, certaines informations qualitatives sont nettement plus intéressantes. En effet, on a découvert plusieurs indices d'une pratique de boucherie typique du milieu urbain et des traitements en masse.

Ainsi deux côtes livrent le témoignage d'une découpe très particulière (fig. 18). La première est issue de l'échantillon St 189 et la seconde de la St 189 Sd 4. Dans les deux cas, on observe des traces de désossage en long au couteau. Cette pratique produit à la surface de la côte une longue estafilade plus ou moins rectiligne. Le boucher désosse le train de cotes en fendant la viande au niveau de chaque côte puis en extrait les os. Ceci se faisait encore naguère et cette technique était dénommée « à la cuillère » en raison de la forme de l'outil qui permettait de passer sous les côtes et de les extraire en un seul geste après avoir fendu tout ce qui recouvrait l'os sur la face interne du train de côtes.

La St 251 a livré une scapula de bœuf avec une découpe faisant penser à ce que l'on voit dans les dépôts de boucherie. La scapula est presque entière, mais son extrémité articulaire a été taillée à coup de couperet (désarticulation) et des traces de décarnisation / désossage sont visibles sur la face inférieure (longues estafilades).

Fig. 18 - Côtes portant des traces de désossage en long au couteau *(J.-H. Yvinec, INRAP).*

La présence sur un site rural de telles traces de pratique de découpe typiques des grandes boucheries-abattoirs urbaines appelle un certain nombre de réflexions qui seront développées aux moyens de comparaisons dans la partie discussion des données. Elles posent assez clairement le problème de la production de viande pour les marchés urbains et de l'exportation sur pieds ou sous forme de morceaux.

Synthèse, comparaisons et discussion

Les données quantitatives obtenues sur le site, bien que très peu nombreuses, montrent que les bovins occupent une place importante dans le système agropastoral. Vu l'environnement du site, il est logique d'imaginer que, dans ce secteur de prairies humides, la vocation de l'élevage bovin a pour vocation de fournir de la viande soit en complément d'une production laitière, soit juste pour la viande. De plus, il existe un débouché urbain direct et proche avec la cité antique de Noyon. Ceci pourrait aussi en partie expliquer la faible présence des caprinés mal adaptés à ces conditions.

Les quelques indices qualitatifs examinés renforcent cette hypothèse. On l'a vu, l'utilisation sur un site rural de techniques de découpe de gros, typiques des grandes boucheries urbaines, pose le problème de l'exportation de viande sous forme de morceaux. À l'échelle du site, on peut aussi se demander si ces traceurs ont une implication réelle et témoignent bien d'une orientation bouchère de la production bovine et d'un traitement sur place des carcasses.

État de la problématique

Ces questionnements naissent de l'évolution qui se fait petit à petit dans notre compréhension des phénomènes d'approvisionnement des villes gallo-romaines et de leurs relations avec les campagnes. Ceci mériterait de longs développements, au regard des apports de fouilles récentes, mais le temps imparti à ce rapport limite la discussion à ses aspects les plus synthétiques.

Pour résumer l'état de la problématique, on peut dire que les boucheries/abattoirs urbaines et les techniques qui y sont utilisées sont assez bien documentées et ont fait l'objet de nombreux articles (Rodet-Belarbi & Yvinec 1990, Yvinec dans Ben Redjeb. 1992, Yvinec 1993, Lepetz 1996, Lignereux & Peters 1997 ...). Sur le plan de l'approvisionnement urbain en viande, elles nous renseignent sur la pratique d'un apport de bêtes sur pied avec abattage et traitement de gros, généralement aux portes des villes. Les déchets qu'elles génèrent sont très caractéristiques et correspondent essentiellement à des restes de carcasses (crânes, vertèbres et côtes) et de ceintures (scapula et coxal). L'emploi du couperet ou feuille de boucher est systématique et de nombreux os sont tailladés ce qui semble, témoigner d'un traitement rapide, en masse. Mais l'utilisation du couteau est attestée en particulier pour certaines opérations de désossage (côtes, scapula ...).

En revanche, les sources et formes d'approvisionnement depuis les zones de productions étaient mal documentées. S. LEPETZ dans sa thèse (Lepetz 1996) avait cherché dans l'utilisation du couperet un indice de zone ou de *villa* orientées vers cette production de viande bovine destinée aux marchés urbains, mais sans grands succès. Depuis ce travail, qui faisait un large point sur la question, quelques informations très ponctuelles ont commencé à alerter les archéozoologues sur de possibles indices de productions destinées à l'approvisionnement des villes et de traitements spécifiques sur place.

Plus récemment deux *villae* (Touffréville dans le Calvados et Saint-Germain-lès-Corbeil dans l'Essonne), ont livré les restes très abondants de carcasses ou de déchets des traitements avals (extractions de graisses, huiles ou colle d'os) très similaires à ceux que l'on observe en ville ou dans certains gros *vici*. Ces ensembles inédits indiquent très clairement qu'il existe dans certaines *villae* une activité d'abattage et de boucherie de gros (et de traitement aval des déchets de la boucherie) tout à fait similaire à ce qui existe en ville. Il s'agit d'exemples ponctuels, qui ne se sont conservés que grâce à des possibilités d'enfouissement particulières, à des opportunités locales, ce qui finalement nous fait penser que ce cas de figure est peut-être plus répandu qu'on a pu le penser. On peut donc légitimement en conclure qu'une partie de l'approvisionnement en viande des centres consommateurs se fait sous forme de morceaux ou de viande totalement désossée.

Des traceurs de production bovine bouchère ?

De ce fait il nous faut reposer le problème des traceurs de ces activités. En effet, même si elles concernent un grand nombre d'individus en une seule fois, elles ne génèrent pas forcément de dépôts (épandage ou enfouissement à l'extérieur des sites) ou de bien ces dépôts ne sont pas forcément touchés par la fouille et l'exemple de Touffreville est très parlant à ce sujet (Yvinec, rapport d'étude 2002).

Parmi les traceurs bien identifiables, on peut citer le désossage en long des plats de côtes ou le traitement assez particulier des scapula. Je propose donc que l'on teste ces traceurs et qu'on essaye de les cartographier. Un certain nombre de *villae* livrent ponctuellement des os présentant ces indices et l'on doit dès lors soupçonner de telles activités de production bouchères. Il s'agit d'indices tenus, et, sans un enregistrement précis et une attention particulière à ces problèmes, ils peuvent aisément passer inaperçus.

En conclusion, on peut se demander si ce n'est pas le cas ici puisque nous avons de manière concomitante les deux indices d'un traitement boucher d'une partie du cheptel. Sur le plan local, nous avons la chance de posséder un très bel exemple d'utilisation de ces techniques avec la boucherie urbaine de Noyon (Yvinec dans Ben Redjeb 1992).

Ceci est donc très intéressant car dans une même zone géographique restreinte, le Noyonnais, on voit se dessiner une double forme d'approvisionnement : bêtes sur pied et sous forme de morceaux ou de viande de conserve. Dans les deux cas, la technique semble la même, et fait appel à des gestes spécifiques visiblement liés à un traitement de masse.

Le lithique et le métal

Un peu plus de 2,50 kg de pierres calcaires ou grès ont été exhumés (à l'exception du puits). Relativement fragmentés et parfois chauffés, ils témoignent d'activités domestiques.

Peu d'éléments métalliques ont été mis au jour, au total douze fragments de fer (tiges et clous) et une monnaie. Ces éléments sont liés aux constructions ou à l'outillage. La monnaie, découverte lors du décapage, en surface du fossé 189, est très altérée et n'est pas lisible.

Les occupations gallo-romaines restent difficiles à caractériser, mais il est possible de formuler quelques hypothèses. Ainsi, une zone de parcellaire et un chemin ont été identifiés sur la petite parcelle occidentale. La datation de cette occupation est lacunaire, son attribution couvre la période gallo-romaine dans son ensemble.

Une petite zone d'habitat rural, composée d'un petit enclos, de quelques bâtiments et de fosses, se situe au centre de la parcelle orientale. Cette implantation est attribuée au gallo-romain précoce. Sa fonction n'est pas bien définie. Cependant, le peu de mobilier détritique mis au jour, la structuration de cet ensemble, sa localisation sur une micro-butte et les résultats de l'analyse archéozoologique témoignent en faveur d'un habitat non permanent, en probable relation avec l'élevage de bovins. Cette petite zone pourrait constituer soit une première installation, soit un relais de l'établissement pratiquant l'élevage de bovins.

À l'est de la parcelle orientale, et en limite de décapage se développe une zone d'habitat nettement plus dense depuis le gallo-romain précoce jusqu'au IIIe siècle. La composition de ces habitats n'est pas possible à identifier ; toutefois, il est assuré que des bâtiments construits à base de moellons ont dû exister puisque des éléments ont été mis au jour dans les deux zones d'épandage. Grâce à l'analyse des restes animaux, la fonction de cette zone d'habitat est bien reconnue, la pratique d'activités bouchères sur place sous-entend l'élevage des bovins.

LES OCCUPATIONS MÉDIÉVALES

Les structures datées de la période médiévale sont au nombre de soixante-dix-huit. L'ensemble des vestiges se concentre au nord-est de la parcelle orientale (fig. 19). Parmi les dix-sept segments de fossés, onze délimitent des enclos. Vingt-trois fosses ont été identifiées dont quatre silos et deux fonds de cabane. Et parmi les trente-huit trous de poteaux, neuf constructions ont été reconnues.

LES STRUCTURES

Les fossés

Deux types de fossés ont pu être distingués, ceux plus ou moins linéaires et ceux délimitant des enclos.

Les segments plus ou moins linéaires sont 170, 242, 268, 284, 348 et 374 (fig. 19). Compte tenu de leurs implantations, ces six segments ne sont pas des fossés de drainage. Ils pourraient correspondre à des délimitations, mais puisque leurs extensions ne sont pas reconnues, il est difficile de mettre en évidence les aires circonscrites.

Les onze autres segments de fossés forment quatre enclos.

L'enclos 1 se situe à l'ouest. Il est implanté sur le versant nord de la micro-butte sableuse. De de forme curviligne, il est composé de quatre segments de fossés (114, 150 et 151) témoignant de deux états et possède deux interruptions, l'une à l'ouest, l'autre au nord-est (fig. 20). Malgré les trois sondages sur les segments communs à 150/151, il n'a pas été possible de reconnaître l'antériorité de l'un ou de l'autre. De même, un re-creusement du segment 114 a bien été perçu mais, là encore, les comblements ne permettent pas la mise en évidence d'une chronologie relative. Par commodité de langage, il a été considéré que l'état 1 de cet enclos était composé des segments 114 et 150 et l'état 2 des segments 114 et 151.

L'état 1 encercle une surface de 530 m^2 comprise dans une circonférence de 93 m. La largeur à l'ouverture du segment 114 varie de 1,20 à 1,90 m et la profondeur de 0,30 à 0,70 m. Les profils sont en V assez évasé et à fond plat. La largeur, à l'ouverture de 150, oscille entre 1 et 1,80 m et la profondeur entre 0,12 et 0,80 m. Les profils sont similaires au 114.

L'état 2 délimite une surface de 590 m^2 dans une circonférence de 96 m. La largeur à l'ouverture du segment 151 varie de 1,10 à 1,80 m et la profondeur de 0,20 à 0,80 m. Là aussi, les profils sont comparables aux deux autres fossés.

La physionomie de l'enclos n'a pas changé lors du re-creusement des fossés, si ce n'est un léger agrandissement de 60 m^2 de la surface enclose ou bien un léger rétrécissement. À l'intérieur de cet enclos sont implantés des constructions, des fosses et des silos.

Fig. 19 - Plan des structures médiévales (en rouge), des structures attribuables à la période (en gris) et des structures non datées (blanc) : en haut : plan général, en bas plan de détail de la partie orientale de la parcelle *(E. Pinard, INRAP).*

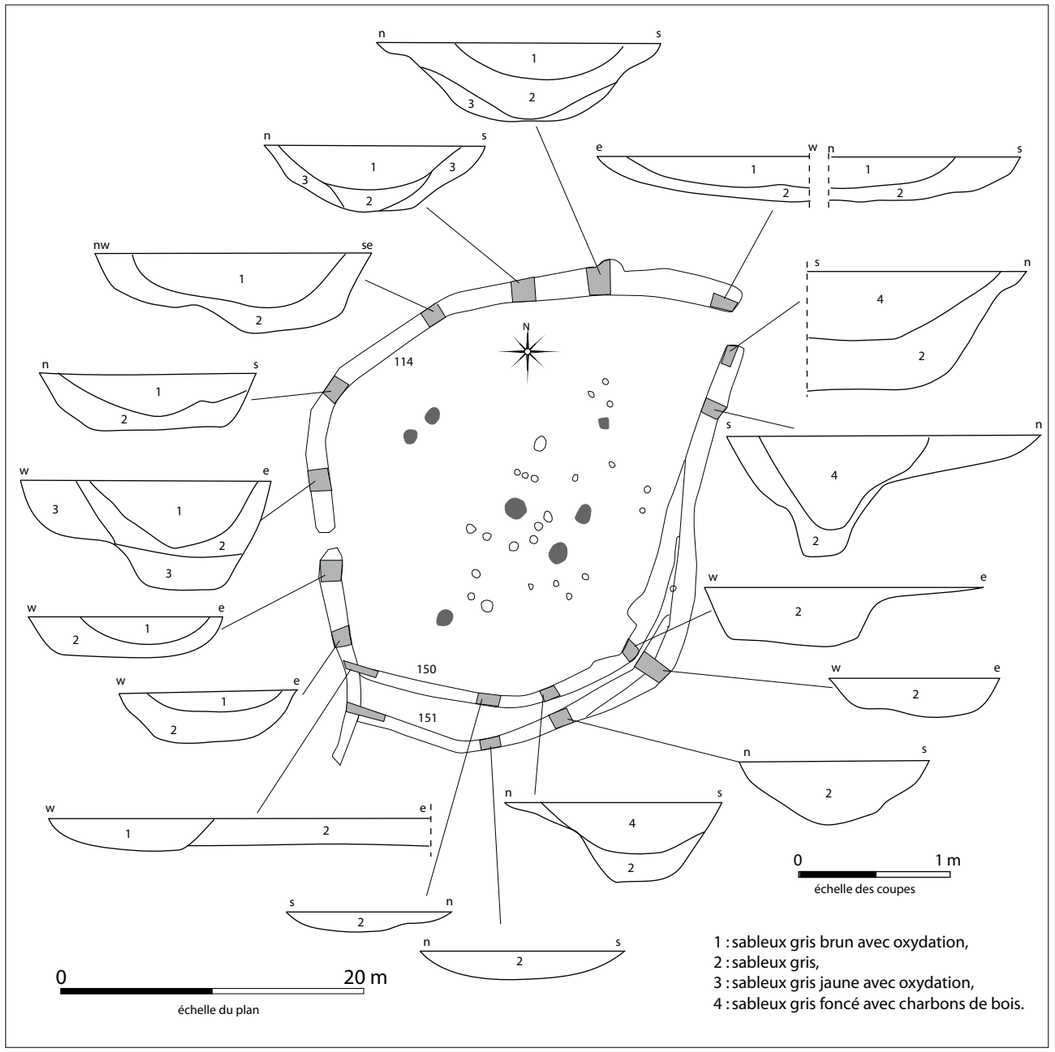

Fig. 20 - Localisation des sondages et relevés des coupes de l'enclos 1 *(E. Pinard, INRAP).*

L'enclos 2 se localise à l'est de l'enclos 1 et connaît la même implantation topographique. Il est globalement de forme curviligne, mais suivant les états la forme varie (fig. 21). Il se compose de sept segments de fossés marquant quatre états. Ainsi, un état se compose des segments 161, 168 et 281, un deuxième des segments 193 a, 215 et 333, un troisième de 193 b, 215 et 333 et un quatrième de 173. L'état composé par 161, 168 et 281 est de forme circulaire alors que ceux constitués de 193 a et b, 215 et 333 est de forme ovalaire.

Cinq interruptions ont été mises en évidence. Trois concernent les états 2 et 3, deux relativement larges au sud et à l'ouest (respectivement 15 et 20 m) et une plus étroite à l'est (0,80 m). Les deux autres appartiennent à l'état 1, une assez large au sud-est (13 m) et une étroite à l'ouest (0,80 m).

Il n'a pas été possible d'organiser chronologiquement toutes les mises en place des différents états. En effet, un seul recoupement de fossés existe, entre 168 et 193 et il a permis de supposer que 193 était postérieur à 168.

L'état 1 couvre une surface de 400 m² pour une circonférence de 73 m. Le segment 161 a une largeur à l'ouverture de 1,15 m pour une profondeur maximale de 0,13 m. Le fond est plat. Les dimensions de 168 varient de 1,60 à 0,70 m pour la largeur et de 0,45 m à 0,15 m pour la profondeur. Son profil est en V à fond plat. La portion de fossé 281 a une largeur de 0,70 m pour une profondeur de 0,05 m et son fond est plat.

Les états 2 et 3 couvrent une surface de 540 m² pour une circonférence de 86 m. Le segment 193 qui

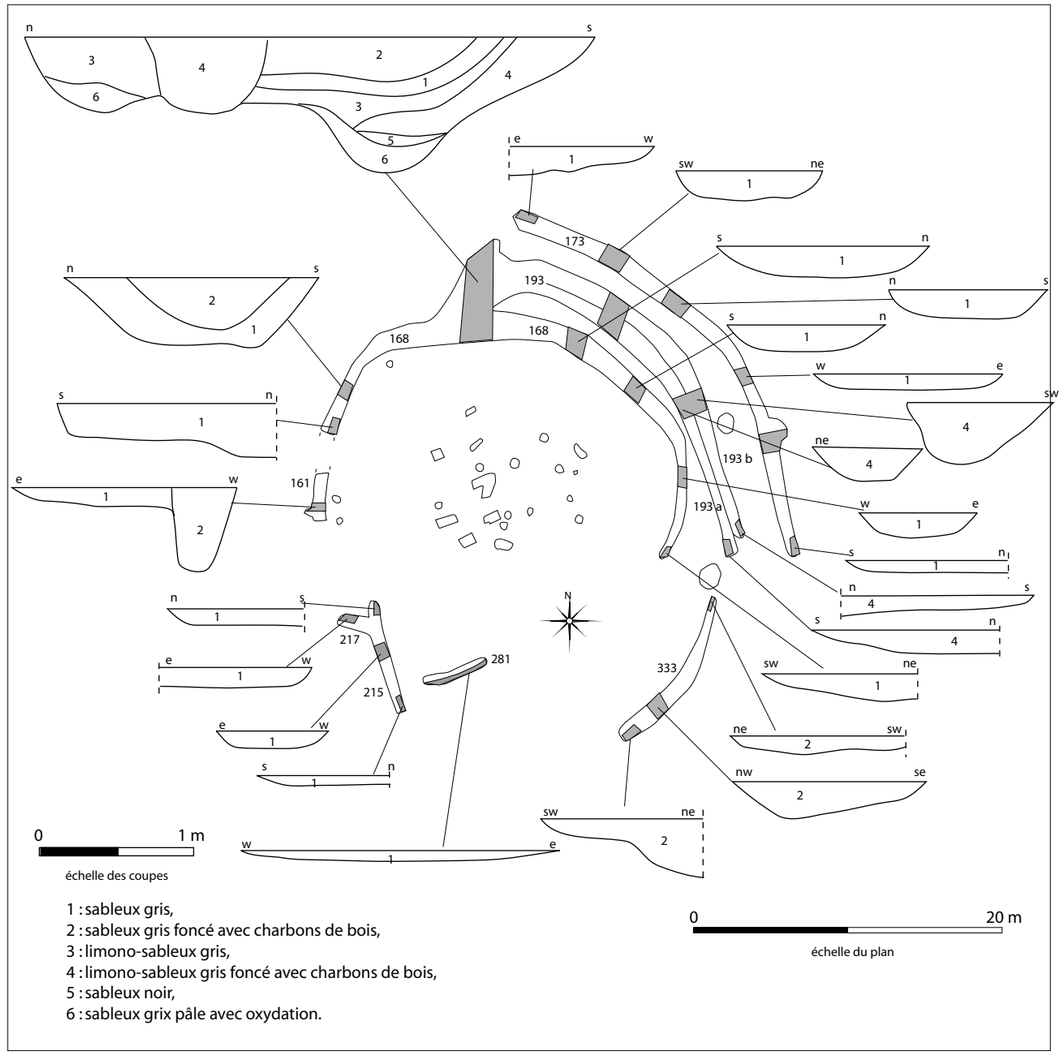

Fig. 21 - Localisation des sondages et relevés des coupes de l'enclos 2 *(E. Pinard, INRAP).*

comporte deux états, a une largeur à l'ouverture de 2,50 m et une profondeur de 0,85 m. Le 193a mesure 1,15 m à 0,70 m de largeur pour une profondeur moyenne de 0,30 m. Le 193b a une largeur comprise entre 1 et 0,80 m pour une profondeur de 0,40 à 0,30 m. Les profils sont en V à fond arrondi.

Le quatrième état qui comprend le segment 173 est plus difficile à mettre en relation avec d'autres segments. Ce fossé mesure en moyenne 1 m de large pour 0,18 m de profondeur. Son profil est très évasé à fond plat.

Comme pour l'enclos 1, l'aire enclose est soit agrandie soit rétrécie suivant les états, et elle comporte des trous de poteaux et des fosses. Cependant, la physionomie change puisque la surface délimitée par les fossés est soit circulaire, soit ovalaire.

L'enclos 3 est constitué du fossé 228 (fig. 22). Il est implanté au sud de l'enclos 1 sur la micro-butte sableuse. En forme de fer à cheval, il délimite une surface de 168 m² pour une circonférence de 50 m. L'ouverture, large de 17,50 m est disposée vers l'orient. La largeur à l'ouverture du fossé varie de 1,50 à 0,90 m et la profondeur de 0,60 à 0,25 m. Son profil en V comporte les traces de l'implantation de poteaux, ce qui permet d'émettre l'hypothèse d'une palissade. Contrairement aux enclos 1 et 2, aucune construction ni aucune fosse n'a été mise au jour à l'intérieur de cet enclos.

L'enclos 4 se compose des fossés 270, 275 et 386 (fig. 23). Seul le segment 275 a livré du mobilier attribuant l'ensemble à la période médiévale. L'enclos est situé au sud de l'enclos 2 et à l'Est de l'enclos 3. Les trois segments sont légèrement curvilignes, mais ils délimitent une aire de forme

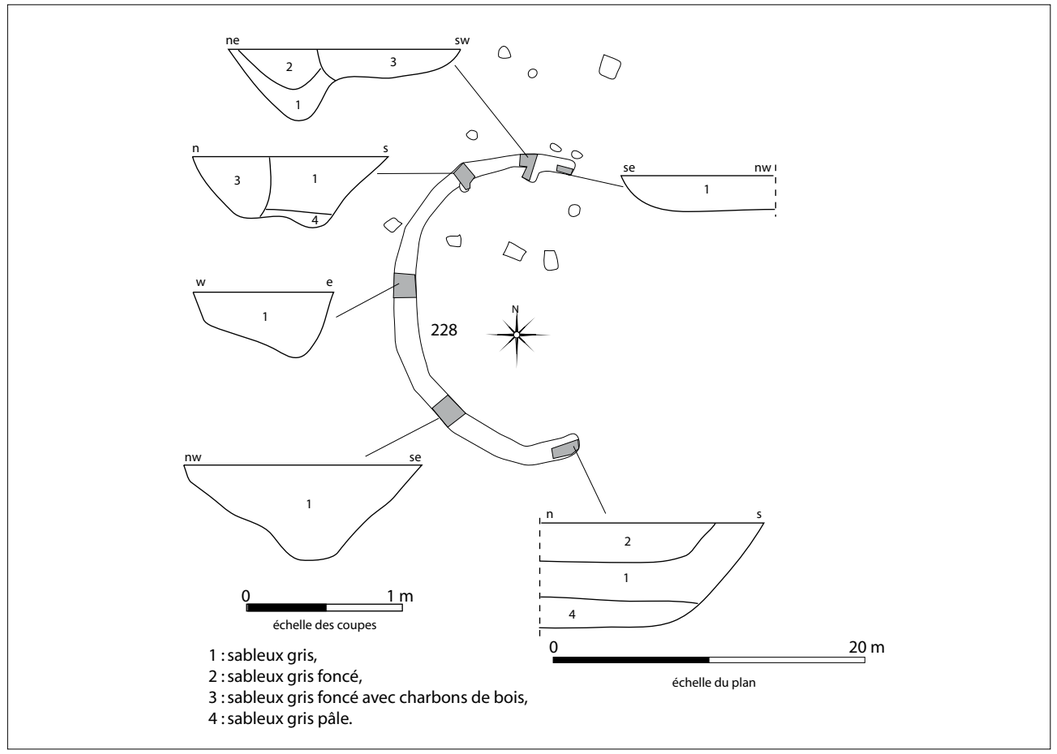

Fig. 22 - Localisation des sondages et relevés des coupes de l'enclos 3 *(E. Pinard, INRAP).*

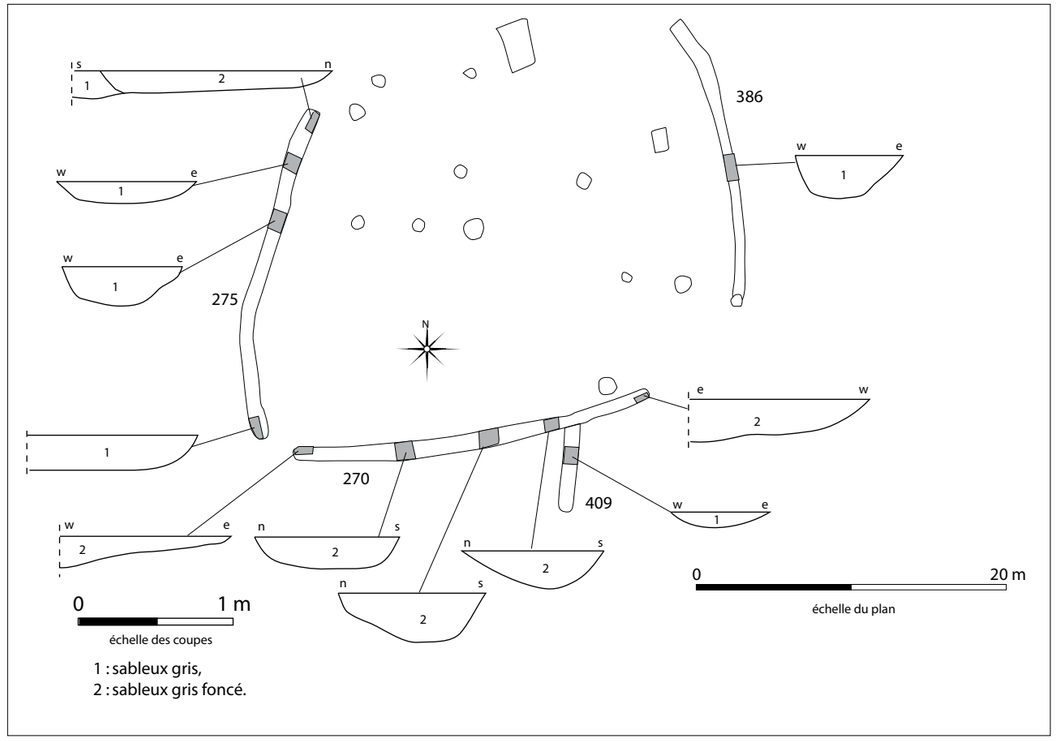

Fig. 23 - Localisation des sondages et relevés des coupes de l'enclos 4 *(E. Pinard, INRAP).*

quadrangulaire, d'une surface de 660 m² ouverte au nord. Deux autres ouvertures sont présentes, l'une au sud-ouest de 2,30 m et l'autre au sud-est de 8 m. Les largeurs à l'ouverture oscillent entre 1 et 0,70 m et les profondeurs entre 0,40 et 0,30 m. Le nord du segment 386 est coupé par le segment 333 de l'enclos 2, permettant ainsi la mise en évidence d'une chronologie relative entre les deux enclos.

Cinq segments non datés peuvent être rattachés à cet ensemble (fig. 24). Leur implantation s'intègre assez bien à l'organisation spatiale. Ainsi, les segments 89, 113 et 416, qui forment en réalité un seul et même tracé, délimitent à l'ouest les enclos 1 à 4 et les concentrations des vestiges. En outre, composé de trois creusements, ce tracé peut être considéré comme le pendant du segment 242. Dans cette hypothèse, l'ensemble des vestiges serait circonscrit dans un vaste enclos dont seul 6 620 m² ont été mis au jour. Par ailleurs, il est possible que certains segments plus ou moins linéaires cloisonnent cet espace, en délimitant à l'ouest, une aire avec les enclos curvilignes et à l'est, une aire moins dense en vestiges.

Les fosses

Au nombre de vingt-trois, les fosses de cette période se répartissent sur l'ensemble de la surface délimitée par les fossés, 89, 113, 416 et 242. Elles

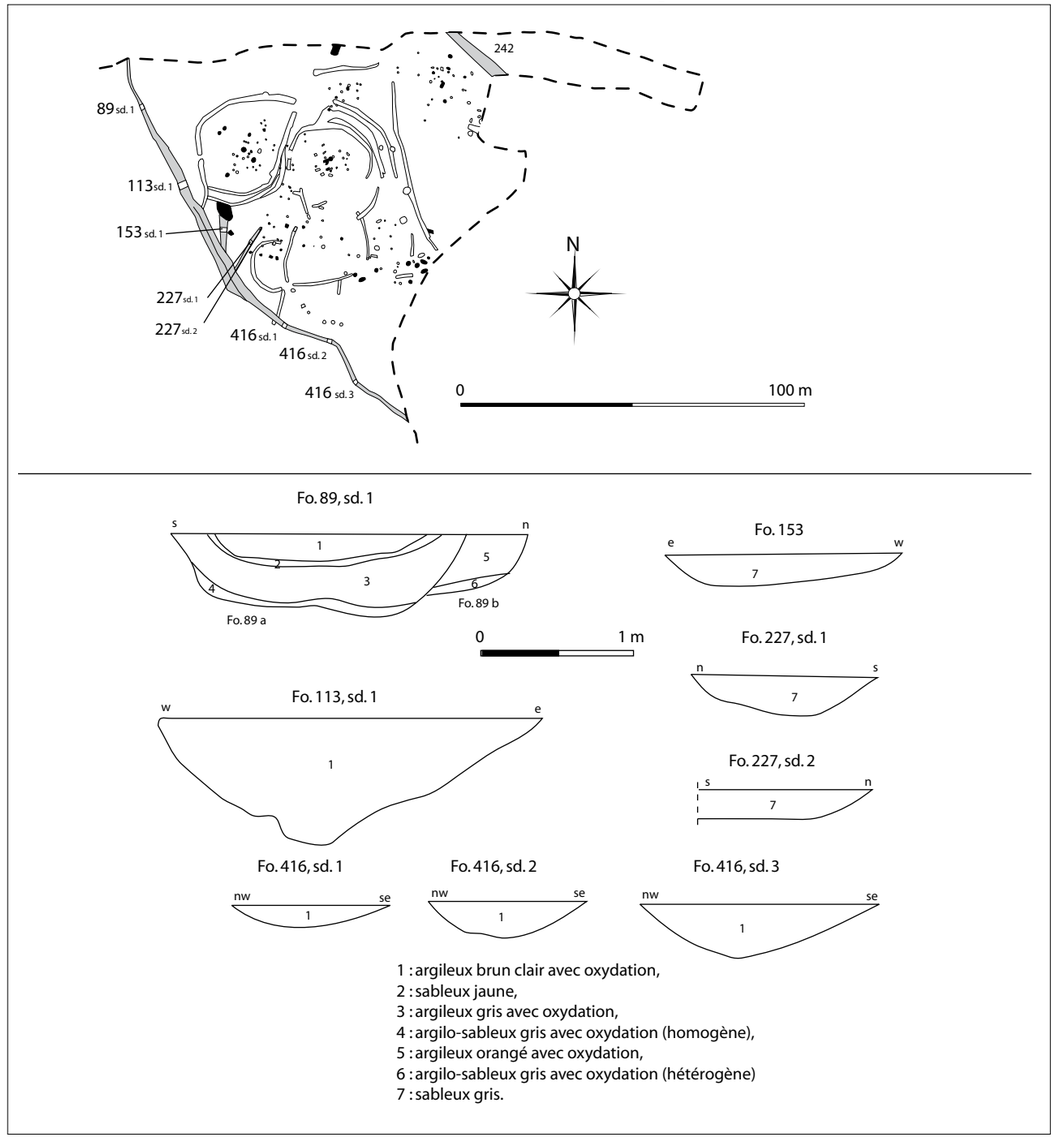

Fig. 24 - Localisation et relevés des coupes des fossés 89, 113, 416, 153 et 227 *(E. Pinard, INRAP).*

comprennent de dix-sept fosses à la fonction primaire difficile à mettre en évidence, mais qui ont servi de dépotoir, de deux fonds de cabane et quatre silos.

Le fond de cabane 171 se situe en limite nord de l'emprise. Il n'a d'ailleurs pas pu être entièrement découvert. De forme quadrangulaire, sa longueur est de plus de 3 m, sa largeur de 2,80 m et sa profondeur de 0,40 m. Des creusements (poteaux ?) ont pu être observés sur les côtés ouest et est.

Le fond de cabane 152 se localise au sud de l'enclos 1. Également de forme quadrangulaire ses dimensions sont de 4 m sur 4 m pour une profondeur de 0,30 m.

Le fond de cabane est relativement courant sur les occupations médiévales et il trouve un grand nombre de comparaisons (Farnoux 1995). Les deux fonds de cabanes 171 et 152, bien que moins bien structurés (problème de conservation ?), en présentent pourtant les caractéristiques.

Trois des silos, 115, 126 et 146 ont été creusés à l'intérieur de l'enclos 1, le quatrième (362) paraît plus isolé, il se situe au sud-est de l'enclos 4. Leurs dimensions sont relativement comparables, entre 0,80 et 1,05 m de diamètre pour des profondeurs comprises entre 0,50 à 0,70 m (fig. 25). Seul le 146 est plus conséquent avec un diamètre 1,10 m et une profondeur de 1,05 m. Les profils d'érosion « en cloche » sont caractéristiques et témoignent d'effondrements. Les calculs restituant les volumes et estimant les contenances en céréales ont été effectués (Malrain *et alii*. 1996). Pour ces quatre structures de stockage, les contenances n'excédent

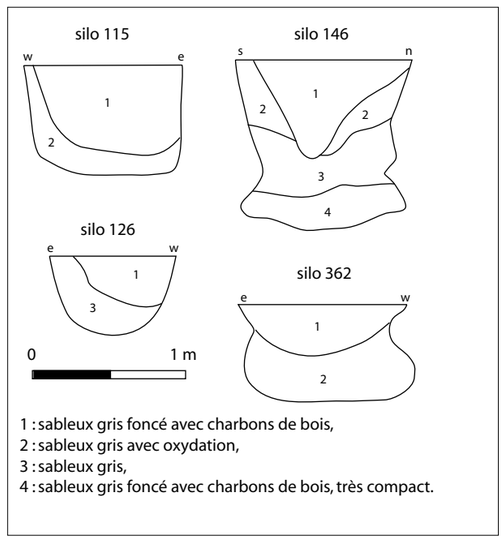

Fig. 25 - Relevés des coupes des silos médiévaux *(E. Pinard, INRAP).*

N° st.	Volumes restitués (m3)	Contenances estimées en céréales (kg)
115	0,55	410
126	0,16	120
146	0,98	730
362	0,45	330

Fig. 26 - Volumes restitués et estimations des contenances en céréales *(E. Pinard, INRAP).*

pas 750 kg, ce qui n'est pas très élevé, et peut souligner une utilisation non collective des denrées stockées (fig. 26).

Les trous de poteaux

De très nombreux trous de poteaux ont été mis au jour dans cette zone de concentration de vestiges, mais seuls trente-huit ont livré du mobilier permettant une attribution à la période médiévale. Neuf plans de constructions ont pu être reconnus, quatre bâtiments sont installés à l'intérieur des enclos 1 et 2, quatre autres à proximité des enclos et un dernier plus isolé à l'est, proche du fossé 242 (fig. 27).

Deux bâtiments et une structure agricole (sur trois poteaux) sont implantés dans l'enclos 1 (fig. 28). L'ensemble des creusements est assez mal conservé, les profondeurs sont majoritairement inférieures à 0,15 m. Tous les creusements sont de forme circulaire. Le bâtiment 1 est constitué au minimum de neuf trous de poteaux. Il dessine un plan à pan coupé orienté sud-est/nord-ouest. La surface est supérieure à 18 m². Le bâtiment 2 comporte également au minimum neuf poteaux et est de même plan que le précédent, sa superficie est de 40 m². Il est orienté nord-est/sud-ouest. Ces types de construction sont comparables à une construction mise au jour à Dury (Somme) qui est considérée comme une unité d'habitation (Harnay 1999). La construction 3, sur trois poteaux disposés en triangle, est comparable à une structure en trépied, utilisée pour le séchage des plantes fourragères (Malrain 2000).

La construction 4, installée au sein de l'enclos 2, est constituée de douze poteaux au minimum (fig. 29). Ce bâtiment mêle à la fois des creusements à quatre côtés et des circulaires. De plan quadrangulaire, ce bâtiment à cinq nefs couvre une superficie de 64 m². Il est orienté nord-est/sud-ouest. Cette construction trouve également une comparaison sur le site de Dury (Harnay 1999), mais aussi avec de nombreux autres sites médiévaux comme à Longueil-Sainte-Marie dans l'Oise (Batard 1995).

Parmi les quatre constructions implantées à proximité des enclos curvilignes, deux (n° 5 et 6) sont installées au Nord de l'enclos 2, et deux

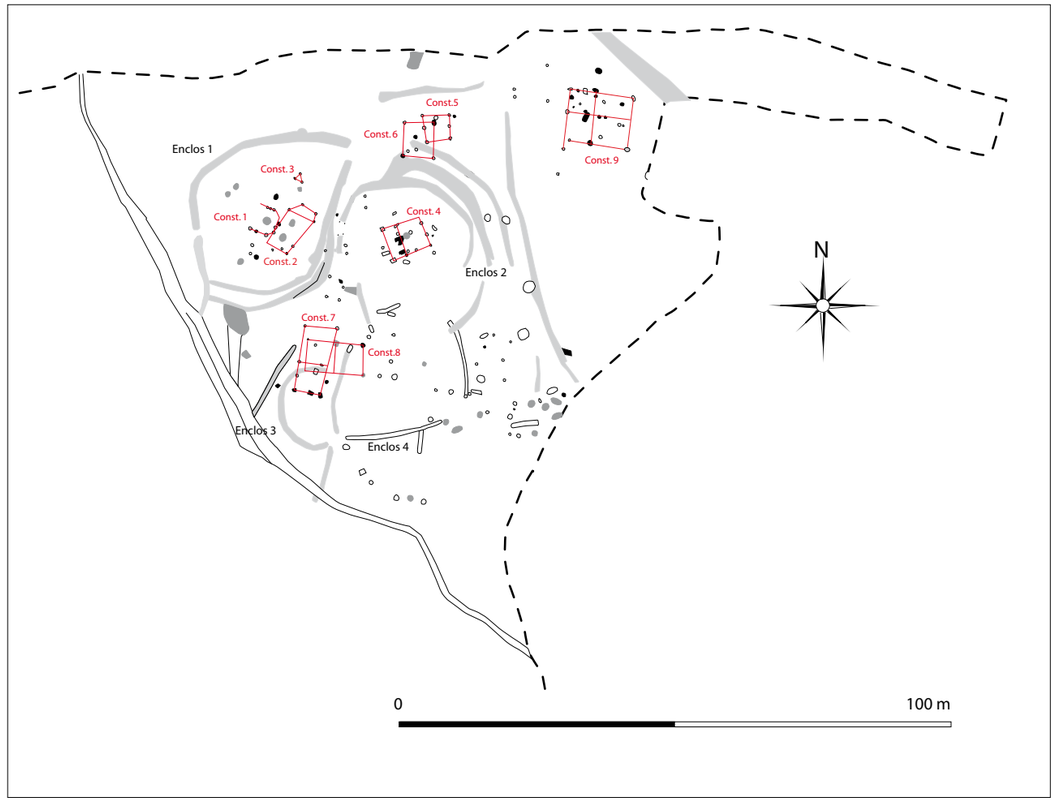

Fig. 27 - Localisation des constructions attribuées à la période médiévale, en noir figurent les poteaux datés *(E. Pinard, INRAP).*

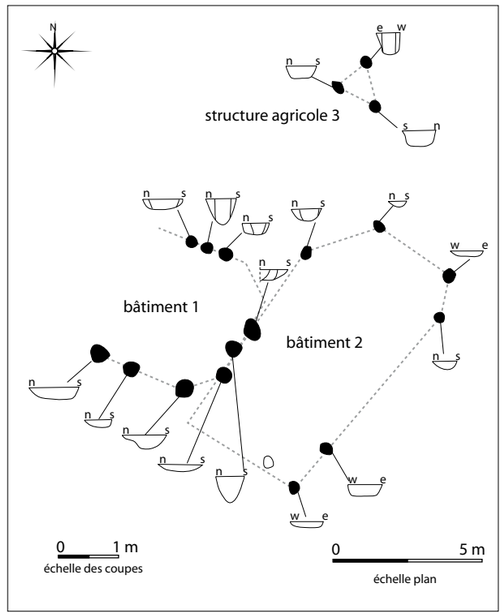

Fig. 28 - Plan et coupes des constructions 1, 2 et 3, implantées à l'intérieur de l'enclos 1 *(E. Pinard, INRAP).*

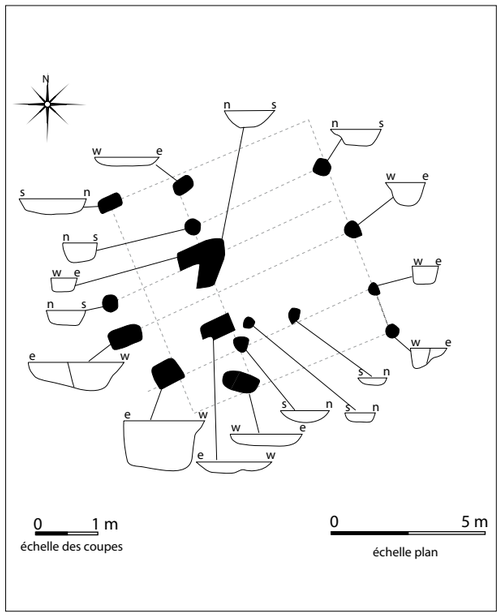

Fig. 29 : Plan et coupes de la construction 4, implantée dans l'enclos 2 *(E. Pinard, INRAP).*

(n° 7 et 8) au sud des enclos 1 et 2. Ces couples de constructions se chevauchent et correspondent vraisemblablement à deux phases distinctes.

La construction 5 est un bâtiment sur six poteaux de 43 m² (fig. 30). La construction 6 est implantée sur quatre poteaux et a une superficie de 67 m² (fig. 30). Un des poteaux de ce bâtiment a été creusé dans le comblement du fossé 193 et témoigne ainsi de sa postériorité à un des états de l'enclos 2.

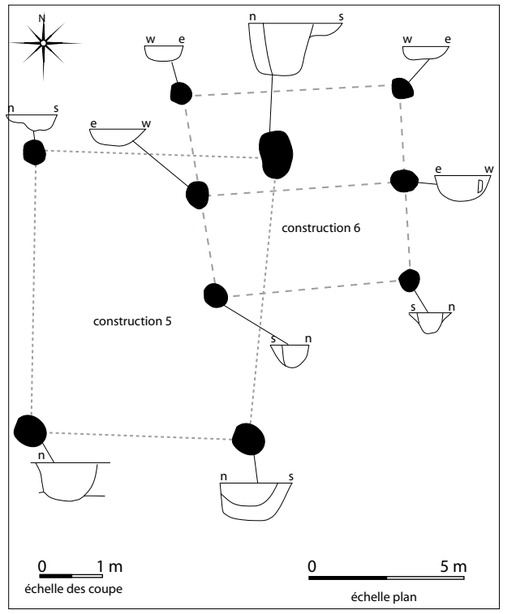

Fig. 30 : Plans et coupes des constructions 5 et 6 *(E. Pinard, INRAP).*

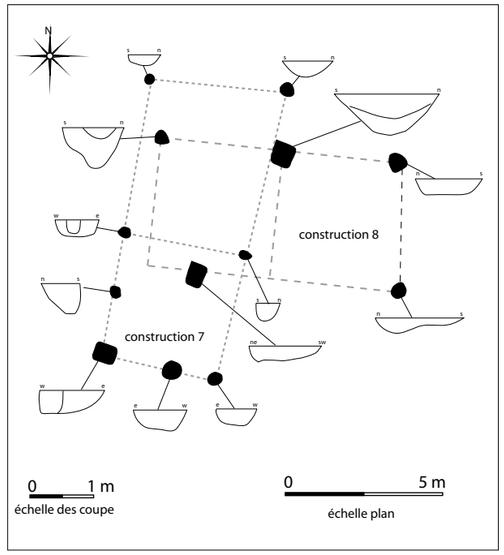

Fig. 31 : Plans et coupes des constructions 7 et 8 *(E. Pinard, INRAP).*

La construction 7 repose sur huit poteaux et a une superficie de 36 m² (fig. 31). La construction 8, qui comporte cinq poteaux, couvre une superficie de 32 m² (fig. 31). Ces deux bâtiments mêlent des creusements quadrangulaires et circulaires comme le bâtiment 4. Ces quatre bâtiments correspondent vraisemblablement à des annexes (grenier ou grange).

La construction 9, installée à l'est des autres, dans une zone moins dense en vestiges, se compose de dix-huit poteaux au minimum ; elle est organisé selon un plan à trois nefs (fig. 32). Sa superficie, proche de 100 m² est nettement supérieure aux autres bâtiments. Ce bâtiment, le plus grand de cet ensemble, peut aussi être considéré comme une annexe de type grange ou étable.

LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES

La céramique (Sylvain Thouvenot)

Le corpus

Le corpus céramique médiéval compte neuf cent quatre-vingt-dix-neuf tessons. Vingt-neuf de ces fragments sont d'origine résiduelle. Ils se rapportent aux occupations protohistoriques et antiques antérieures. Neuf cent-soixante-dix tessons sont attribuables à la période médiévale. Ils proviennent de cinquante-deux contextes différents : fossés, fosses ou trous de poteaux. La proportion de restes par structure, très variable, est marquée par de fortes disparités en fonction de la nature du contexte. En effet, 68 % de ce corpus provient de seulement sept fossés d'enclos, lesquels sont par ordre d'importance les structures 193, 150-151, 333, 114, 170, 168 et 268. Avec soixante-six tessons, la fosse 115 est l'unique structure d'un autre type ayant livré de la céramique en proportion comparable.

La distribution des restes par structure indique que l'essentiel du mobilier céramique est concentré dans les enclos 1 et 2. Les fossés de l'enclos 1 (st. 114, 150 et 151) et de l'enclos 2 (st. 161, 168, 193, 215 et 333) ont livré respectivement 23 % et 37,9 % du total. Ce constat est conforté par la quantité relativement élevée des restes dans les structures situées à l'intérieur de l'enclos 1 (st. 115, 126, 146, 118, 125 et 134) et, dans une moindre mesure, celles de l'enclos 2 (st. 204, 205 et 207). Le nombre cumulé de restes dans ces groupes de structures représente 10,9 % et 2,1 % du total. À l'inverse, les enclos 3 et 4 sont quasiment stériles. Enfin, il faut noter que la quantité significative de tessons exhumés des segments de fossés 170, 268 et 284 contribue à créditer l'hypothèse d'un fonctionnement de ces structures comme zones de rejets.

Au regard du volume excavé, on peut retenir que cette céramique est peu abondante par le nombre

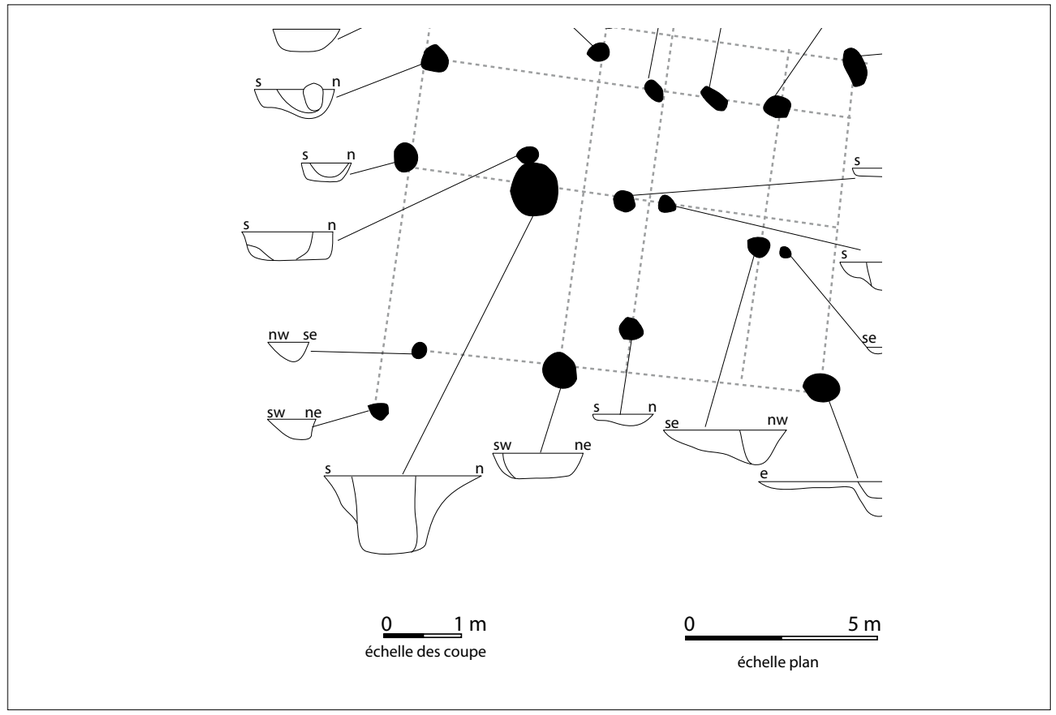

Fig. 32 - Plan et coupes de la construction 9 *(E. Pinard, INRAP).*

de restes comme par celui d'individus (175 NMI). Cette pauvreté et une importante fragmentation des vases indiquent la nature détritique de ce mobilier. La répartition spatiale de la céramique dans les enclos 1 et 2 (*cf. supra*) met toutefois en évidence que les rejets seraient d'origine domestique car ils sont concentrés dans les portions de fossés et les fosses les plus proches de l'habitat.

Caractérisation technologique

L'examen macroscopique de cette céramique permet de discerner l'homogénéité de l'ensemble à partir des modes de fabrication. Il s'agit de vases tournés, à parois relativement fines : 3 à 5 mm d'épaisseur en moyenne. Ils sont cuits à un niveau de cuisson élevé (toucher sonnant) mais qui reste inférieur au stade de la grésification.

Deux types de pâtes ont été distingués à partir de l'observation des dégraissants ajoutés :

- pâte de type A : dégraissant sablo-siliceux fin, visible à l'œil et abondant. Il est composé de quartz translucides et d'oxydes de fer et de minéraux noirs opaques en plus faible quantité.
- pâte de type B : dégraissant sablo-siliceux très fin, peu visible à l'œil et abondant.

La pâte de type A est prédominante. Elle représente 95 % du corpus.

Les variations de couleur des parois et du cœur des pâtes ont permis d'établir quatre groupes à partir de ce critère (fig. 33) :

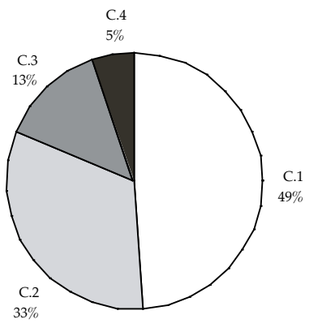

Fig. 33 - Les quatre groupes de pâtes des céramiques médiévales.

- groupe C1 : pâte claire à couleurs variant du brun clair au rose ;
- groupe C2 : pâte claire à couleurs variant du blanc-crème au gris clair ;
- groupe C3 : pâte sombre à couleurs variant du brun-rouge à noir ;
- groupe C4 : pâte sombre à couleurs variant du gris foncé au noir ;.

Les pâtes claires C1 et C2 sont prédominantes. Elles représentent 82 % du total. Ces couleurs claires et les teintes dominantes brunes à rose confortent l'idée d'une cuisson en mode oxydant pour cette céramique.

Les formes

Un nombre minimum de cent-soixante-quinze individus a été établi pour les neuf cent-soixante-dix tessons existants. Cette détermination a été effectuée à partir du croisement des critères technologiques et du décompte des éléments morphologiques présents : bords, fonds, fragments de panse pourvus de décor, anses et becs verseurs. La fragmentation des vases apparaît conséquente au regard des éléments de forme conservés. Au sein du NMI total, un seul individu présente un profil complet restituable (st. 193 n° 9, fig. 38). Dans cent treize autres cas seulement, il a été possible de reconnaître, avec plus ou moins de certitude, des formes se rattachant aux catégories céramiques suivantes : jatte, couvercle, oule (pot globulaire), cruche, pichet à bec verseur et lampe (fig. 34).

Jatte

Cette forme est représentée par un individu incomplet dans la structure 168 (fig. 37-1). Il s'agit d'une forme ouverte (Ø ouv. = 22 cm). Le bord est sortant à lèvre ourlée et à gorge interne. L'amorce de panse semble tronconique.

Couvercle

Cette forme est représentée par un individu incomplet dans la structure 118 (fig. 40 n°1). Il s'agit d'une forme ouverte (Ø ouverture = 12 cm) et sans doute basse. Le bord est sortant, à lèvre ourlée et à gorge interne. L'amorce de panse semble tronconique. Un autre fragment de couvercle est peut-être présent dans la structure 150-151.

Oule

L'essentiel des individus, représentés pour la plupart uniquement par le bord, semble appartenir à la catégorie des oules (pots à cuire globulaires). Quatre-vingt-cinq cas possibles ont été recensés, ce qui correspond à 75 % des formes identifiées. Toutefois, il s'est souvent posé le problème de la distinction des oules avec des cruches ou des pichets, sachant qu'en l'absence de système verseur, ces formes peuvent présenter un bord semblable dans les productions médiévales. La présence exclusive d'un système de préhension (anse) n'est pas non plus un critère distinctif.

Les bords présents ont été classés en trois types génériques seulement, bien que la diversité des détails soit grande. On distingue des bords en « crochet », en « pseudo-bandeau » et en « bandeau ».

- Bord triangulaire en « crochet »

Il est sortant. Sa transition avec le col est nette. Il se caractérise par une lèvre triangulaire épaissie formant un « crochet ». Une gorge interne peut être présente. Vingt-deux exemplaires ont été dénombrés, ce qui représente 25,9 % des bords (st. 114 n° 5, fig. 35 ; st. 150-151 n° 3, 7 et 8, fig. 35 ; st. 168 n° 2 et 3, fig. 37 ; st. 333 n° 5, fig. 37 ; st. 170 n° 1-3, fig. 39 ; st. 268 n° 1-2, fig. 39 ; st. 126 1-3, fig. 40 ; st. 134 n° 1, fig. 40 ; st. 146 n° 1, fig. 40 ; st. 152 n° 1, fig. 41 ; st. 205 n° 1-2, fig. 41 ; st. 460 n° 1, fig. 43 ; st. 461 n° 1-2, fig. 43).

Dans les structures 146 et 170, ces bords sont semblables à ceux des cruches à bec tubulaires attestées. Il est donc impossible de rattacher systématiquement ce type de bord à des oules.

Aucun décor n'est associé à ce type.

Il se rencontre de manière exclusive dans les structures 146, 170 et 268.

- Bord en « pseudo-bandeau » ou « proto-bandeau »

Il se caractérise par une lèvre triangulaire ou quadrangulaire qui présente un méplat extérieur et une gorge interne presque systématiquement.

Avec soixante-deux cas recensés (72,9 %), ce type de bord est le plus courant dans le corpus (st. 114 n° 1-4 et 6-8, fig. 35 ; st. 150-151 n° 1-4, 6, 9-12 et 16, fig. 35 et 36 ; st. 168 n° 4, fig. 37 : st. 193 n° 1-11, fig. 38 ; st. 333 n° 2-4 et 6-9, fig. 37 ; st. 215 n° 1, fig. 39 ; st. 115 n° 1 et 3, fig. 40 ; st. 152 n° 2-6, fig. 40 ; st. 171 n° 1, fig. 41 ; st. 205 n° 3, fig. 41, st. 222 n° 1, fig. 42 ; st. 276 n° 1 fig. 42 ; st. 291 n° 1, fig. 42 ; st. 292 n° 1, fig. 42 ; st. 348 n° 1-2, fig. 42 ; st. 352 n° 1, fig. 43 ; st. 356 n° 1, fig. 43 ; st. 417 n° 1, fig. 43).

Il se retrouve sur le seul exemplaire complet d'oule (st. 193 n° 9, fig. 38). Il s'agit d'un vase de petite taille (ø ouverture = 10,54 cm ; hauteur = 11,25 cm). Sa panse est ovoïde et son fond est plat. Un décor à la molette couvre l'épaule et le méplat extérieur du bord. 15 autres individus présentent un décor à la molette sur le bord et parfois aussi sur l'épaule (st. 114 n° 6 et 8, ; st. 150-151 n° 11-12 et 16, fig. 36 ; st. 193 n° 8, 10 et 11, fig. 38 ; st. 152 n° 4 –6, fig. 41 ; st. 291 n° 1, fig. 42 ; st. 348 n° 2, fig. 41).

- Bord en bandeau.

Le bandeau se présente sous la forme d'une moulure à concavité centrale.

Il n'est représenté que par trois individus (st. 168 n° 6, fig. 37 ; st. 115 n° 2, fig. 40 ; st. 355 n° 1, fig. 43). Le bord de la structure 115 se distingue des autres par un décor digité sur sa partie inférieure. Ces trois récipients peuvent être aussi des fragments de cruche.

Enfin, les fonds qui peuvent être associés à ces bords semblent indifféremment plats ou lenticulaires.

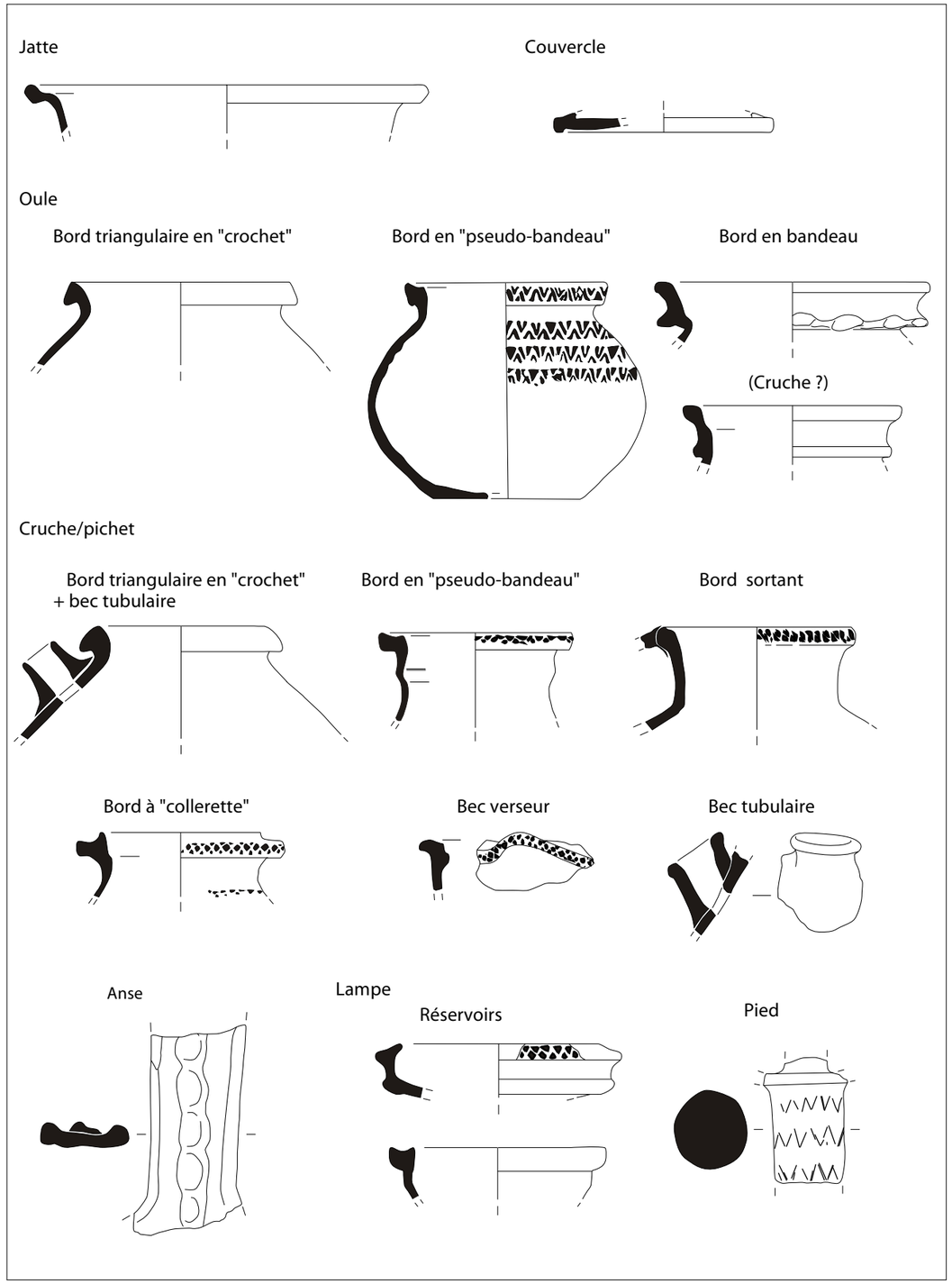

Fig. 34 - Céramique médiévale. Éléments typologiques *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

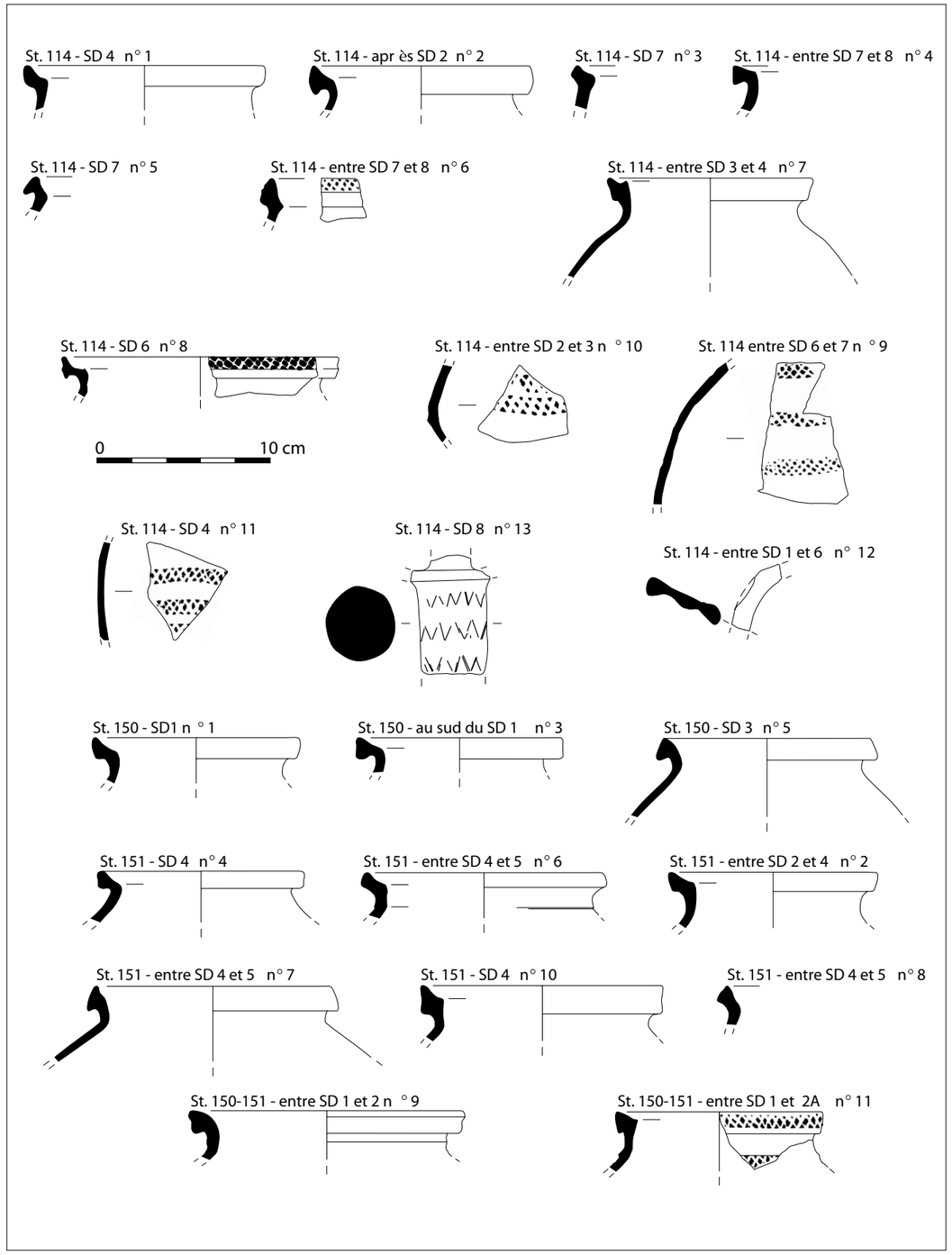

Fig. 35 - Céramique de l'enclos 1 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

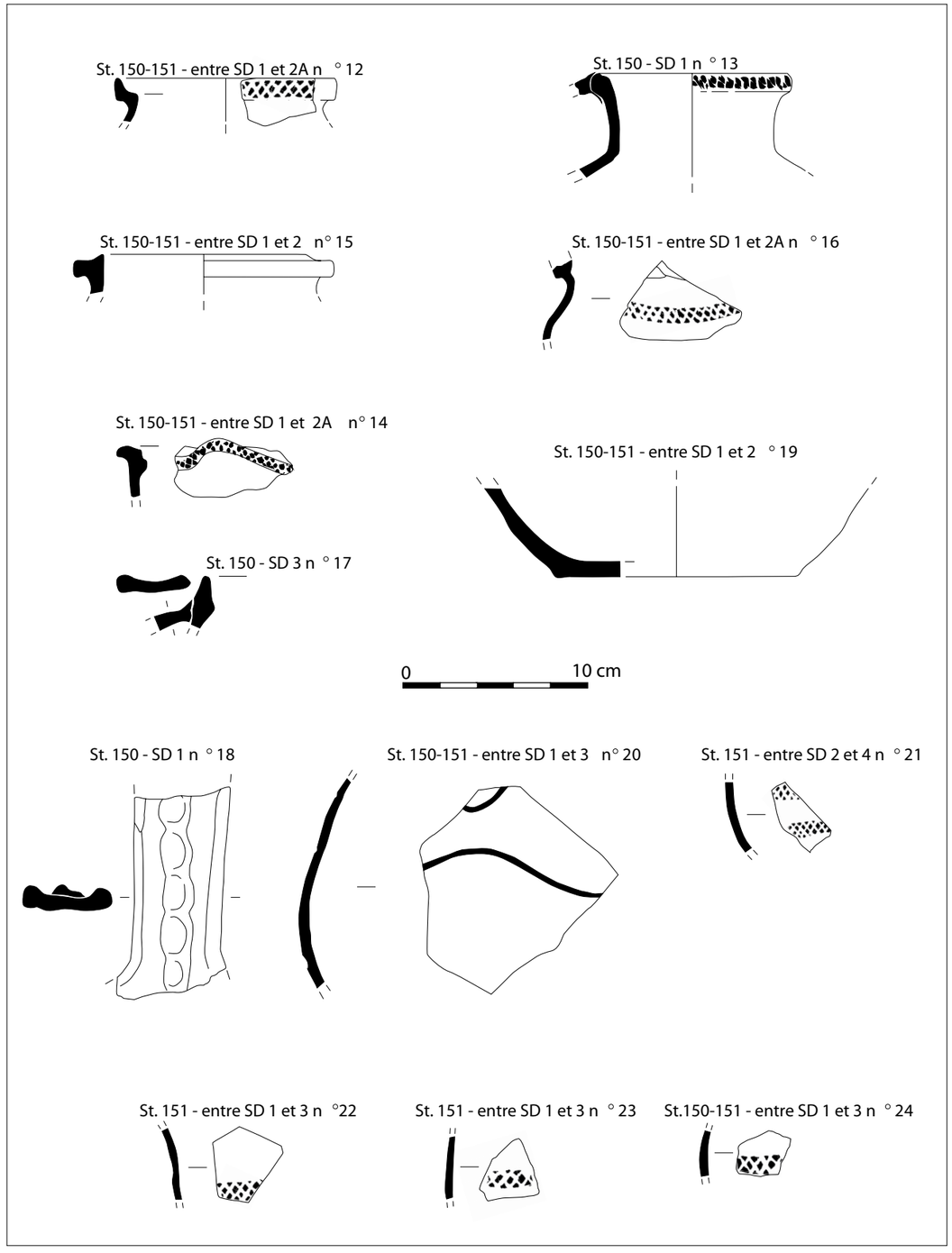

Fig. 36 - Céramique de l'enclos 1 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

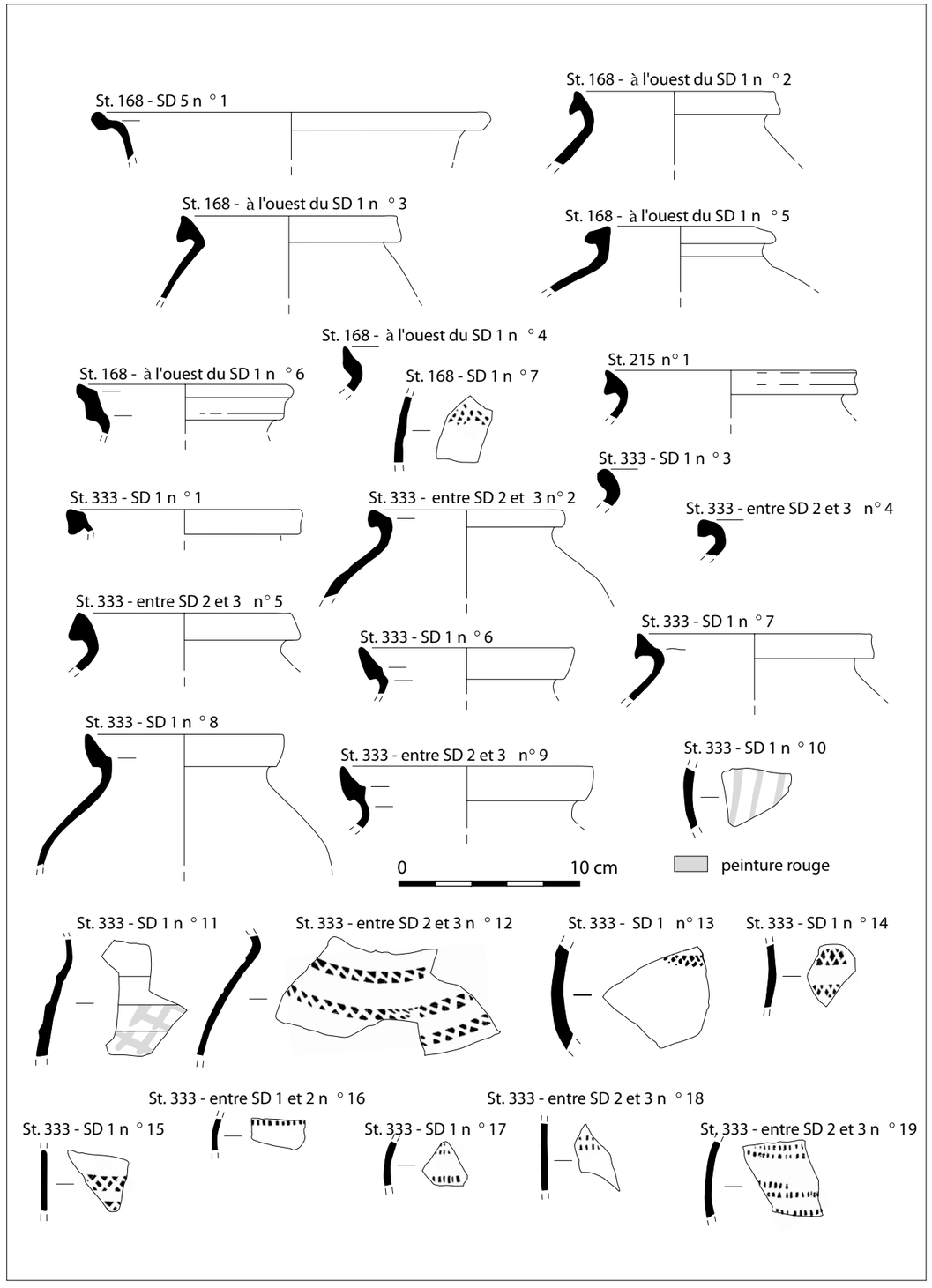

Fig. 37 - Céramique de l'enclos 2 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

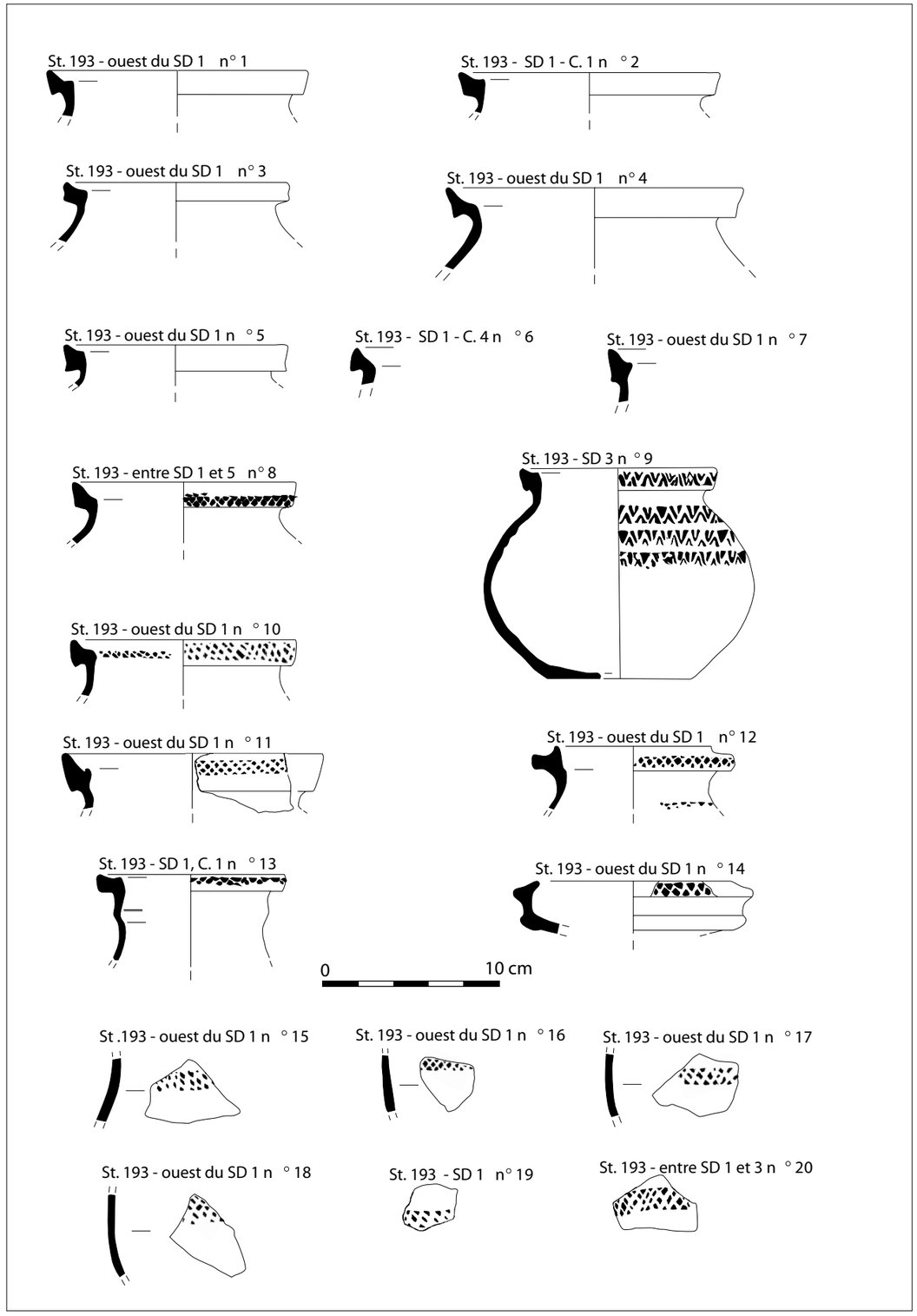

Fig. 38 - Céramique de l'enclos 2 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

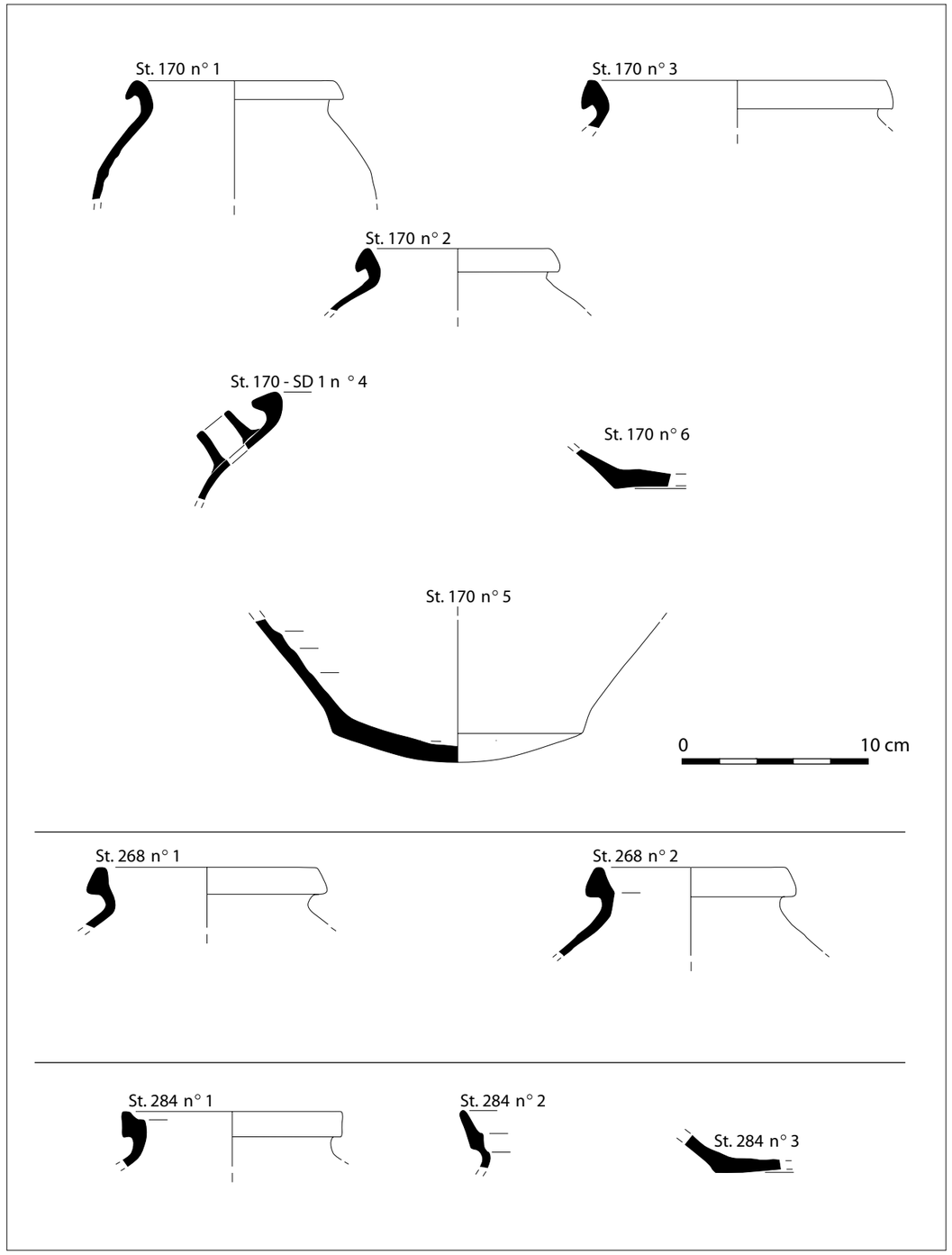

Fig. 39 - Céramique des structures 170, 268 et 284 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

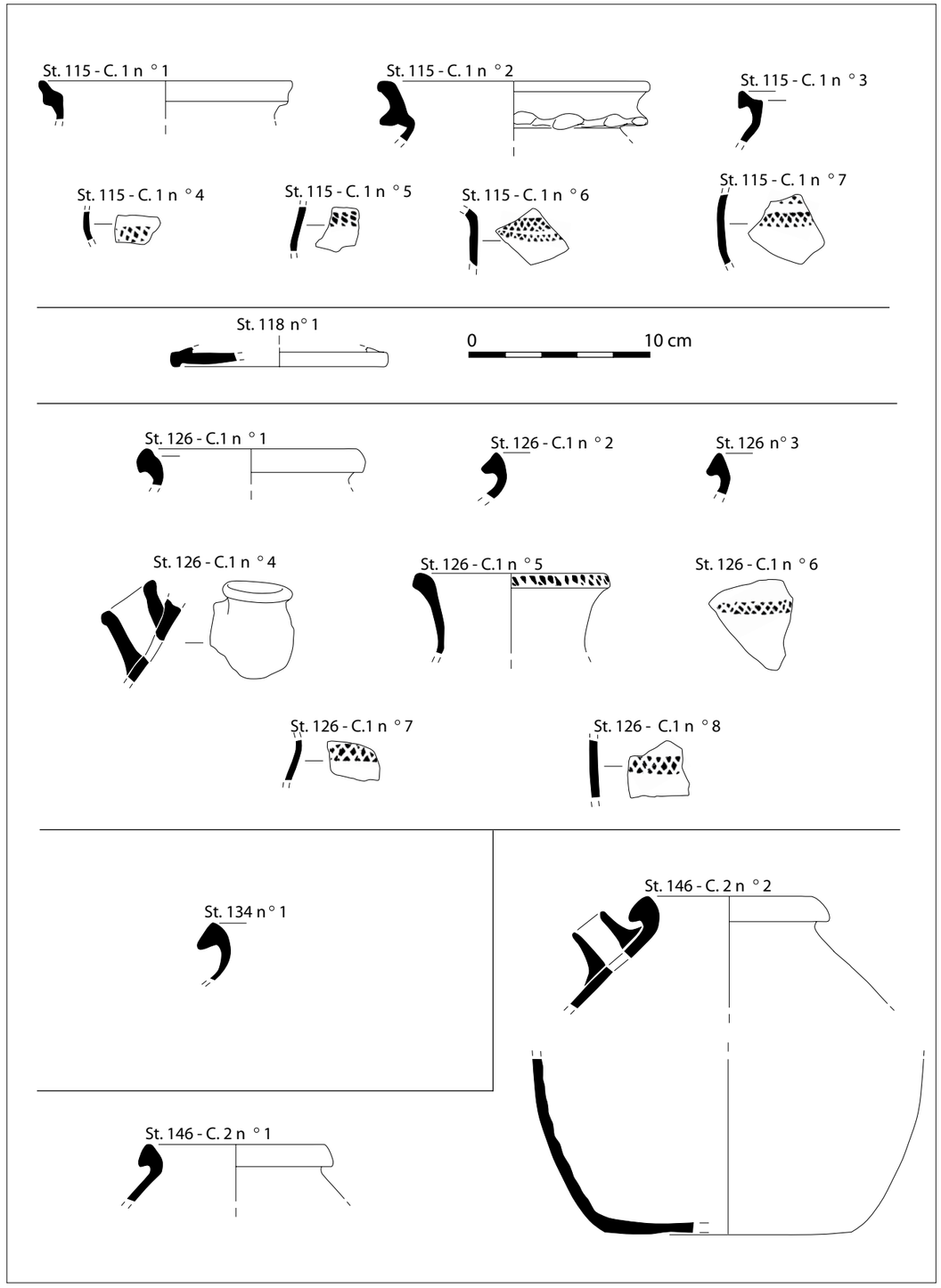

Fig. 40 - Céramique des structures 115, 118, 126, 134 et 146 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

Cruche et pichet

L'évolution des formes et des usages de la céramique au cours du Moyen Âge se retranscrit aussi dans la variation des termes employés en archéologie pour définir ces récipients destinés au liquide. En l'occurrence, la distinction entre les cruches et les pichets n'est parfois pas clairement définie. Dans ce corpus, les éléments permettant la reconnaissance de vases à liquides sont lacunaires. Nous avons donc dissocié ces individus sur la base de critères assez simples. Ont été définis comme cruches, les vases de type « pot globulaire » dotés d'une préhension (anse) ou d'un dispositif verseur ajouté (bec tubulaire) et comme pichets, les vases à encolure étroite et munis ou pas d'une préhension ou d'un aménagement du bord.

Deux types de cruches seraient présents dans ce corpus : cruche à bord en « crochet » et bec tubulaire et cruche à bord en « collerette ».

- Cruche à bord en « crochet » et bec tubulaire.

La forme générale est semblable aux fragments d'oules à bord en « crochet » (*cf. supra*). Dans les deux cas recensés, un bec tubulaire est disposé sur l'épaule du vase (st. 170 n° 4, fig. 39 ; st. 146 n° 2, fig. 40). Dans ces deux structures des fonds pourraient être associés. L'un est lenticulaire (st. 170 n° 5, fig. 39), l'autre est plat (st. 146 n° 2, fig. 40).

- Cruche à bord en « collerette ».

En l'absence de préhension et de système verseur attesté, ce type est défini par simple analogie avec la céramique de cette période connue régionalement. Trois exemplaires seraient présents ici (st. 150-151 n° 15, fig. 36 ; st. 168 n° 5, fig. 37 ; st. 193 n° 12, fig. 38). Un décor à la molette couvre la collerette et l'épaule de l'individu st. 193 n° 12.

On signale enfin un bec tubulaire à bord ourlé fixé sur l'épaule d'un vase (st. 126 n° 4, fig. 40)

Deux types de pichets ont été individualisés d'après la forme du col et du bord : pichet à col droit et bord sortant ; pichet à col cannelé et bord en « pseudo-bandeau ».

- Pichet à col droit bord sortant.

Sur les deux exemplaires existants (st. 150-151 n° 13, fig. 36 ; st. 126 n° 5, fig. 40) le col est étroit et bien individualisé de l'épaule. Le bord est sortant et la lèvre légèrement épaissie. Dans un cas, l'anse est fixée au bord. Chacun présente un décor à la molette sur le bord.

- Pichet à col cannelé et bord en « pseudo-bandeau »

Le col étroit a un profil sinueux (une cannelure). Le bord sortant présente un méplat extérieur et une gorge interne. Deux exemplaires sont présents dans le corpus (st. 193 n° 13, fig. 38 ; st. 152 n° 8, fig. 41). L'amorce d'une anse sur le bord subsiste sur l'un. Une molette couvre le bord de chacun.

Le fragment de bec pincé (st. 150-151 n° 14, fig. 36) pourrait appartenir à un récipient de l'une ou l'autre forme de ces pichets.

Enfin, les fragments d'anse découverts n'ont pu être rattachés aux cruches ou aux pichets. Ces anses sont larges et plates au profil mouluré (rebords ourlés). Un décor de cordon digité est disposé sur la face extérieure d'un fragment de la structure 150 (n° 18, fig. 36). Un fond lenticulaire peut appartenir au même individu que cette anse décorée.

Lampe à pied

Cette forme céramique serait représentée par trois éléments différents. Deux constitueraient le réservoir de la lampe et le troisième un fragment de pied :

- réservoir de lampe (st. 19 n° 14, fig. 38) : il est de forme ouverte (ø ouverture = 10,3 cm) ; le bord forme un large bandeau mouluré à lèvre rentrante en collerette ; un décor à la molette couvre la lèvre
- réservoir de lampe (st. 222 n° 2, fig. 42) : il est de forme ouverte (ø ouverture = 9 cm) ; le bord est sortant et à lèvre ourlée en collerette
- pied de lampe (st. 114 n° 13, fig. 35) : il est de forme cylindrique (ø section = 4 cm) et plein ; l'amorce de la base ou du réservoir est présente ; il est décoré de traits incisés formant des lignes de chevrons.

Les décors

La céramique décorée du site de Varesnes participe pour un tiers du nombre minimum d'individus, ce qui équivaut à 22 % du nombre total de formes déterminées (vingt-cinq vases sur cent quatorze). Quatre techniques de décoration sont représentées : impression à la molette, incision, modelage et peinture.

Impression à la molette

L'impression à la molette concerne cinquante et un des cinquante-six individus décorés. Elle est donc prédominante dans ce corpus. Trois types de décors ont été identifiés. Il s'agit toujours de motifs géométriques simples :

- bandes pointillées : trois individus (fig. 44). Elles n'apparaissent que sur des fragments de panse dans la structure 333.
- bandes de losanges : quarante-sept individus (fig. 44 à 47). Ce motif est quasi-exclusif dans le registre des molettes. On le rencontre dans nombre de structures et sur la plupart des catégories de formes reconnues : oules, cruches à bord en « collerette », pichets et lampe. Il est disposé très souvent sur le bord et la panse des vases.

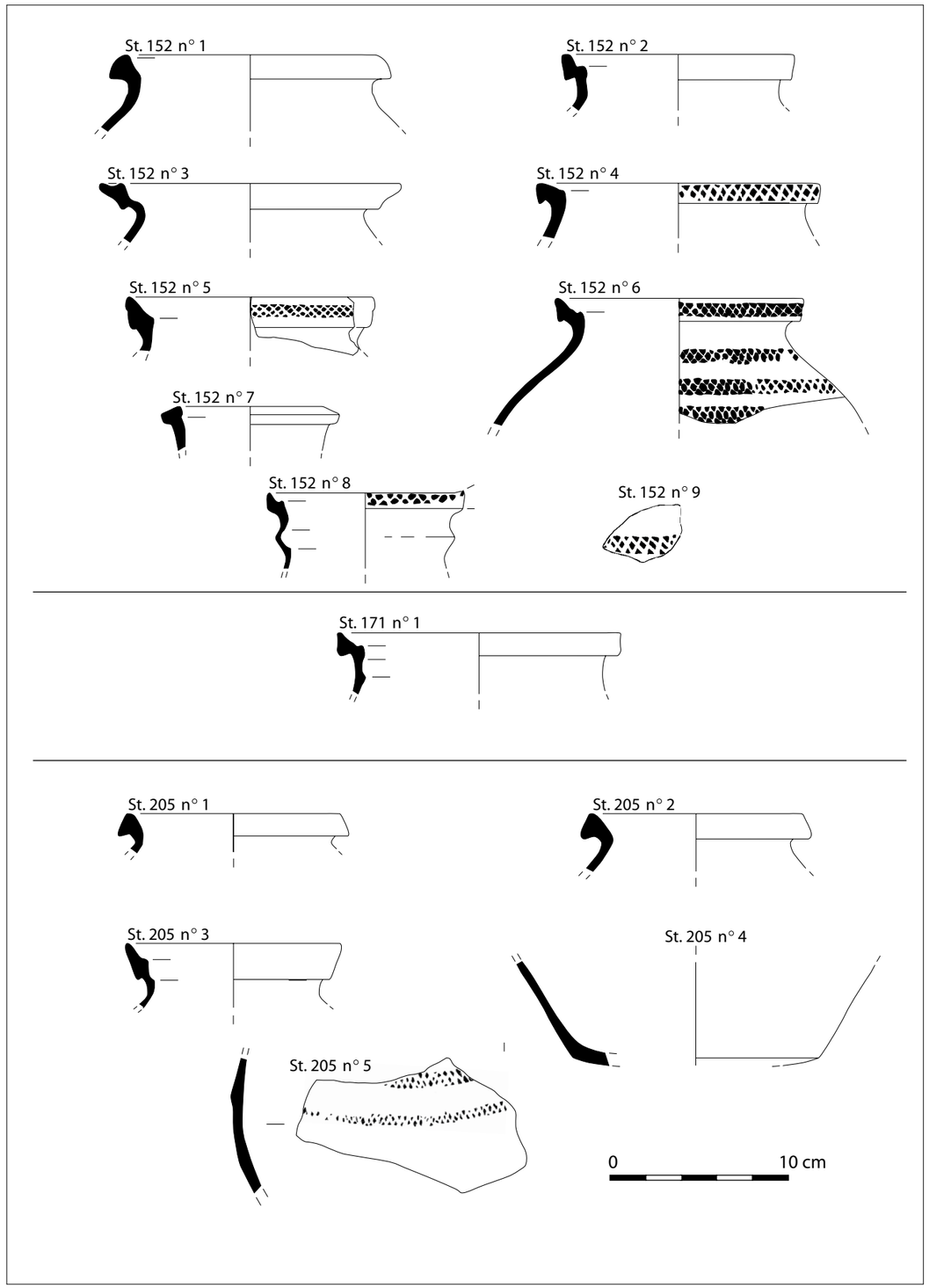

Fig. 41 - Céramique du fond de cabane 152 et des fosse 171, 205 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

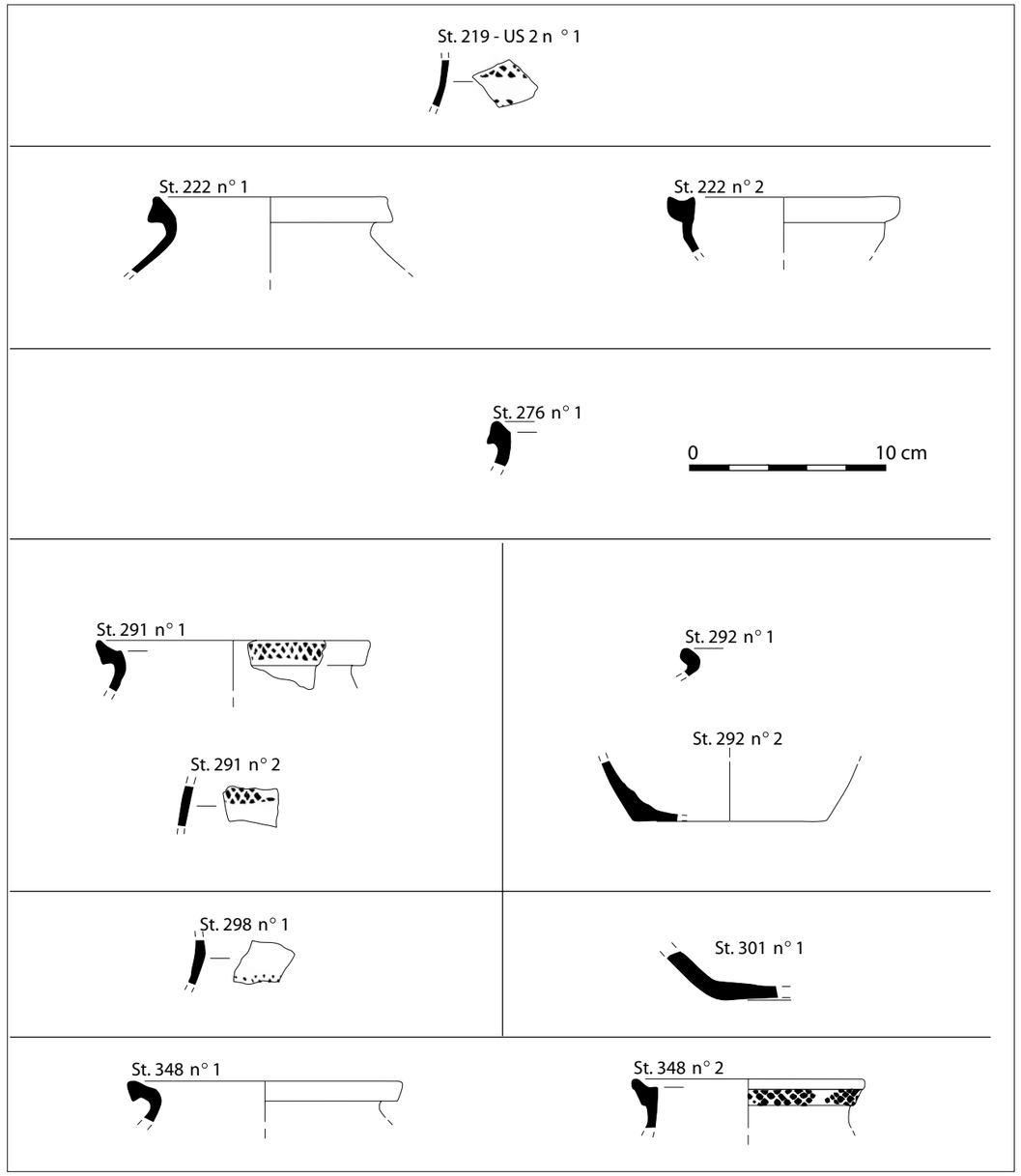

Fig. 42 - Céramique des fosse 219, 222, 276, 291, 292, 298, 301 et 348 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

- bandes de chevrons tête-bêche : un individu (fig. 45). Cette molette décore le bord et l'épaule de l'oule complète (st. 193 n° 9).

Aucun cas de molettes identiques sur plusieurs vases n'est constaté.

Incision

Elle apparaît sous deux formes dans le corpus :

- petits traits tête-bêche formant des lignes de chevrons. Ce motif couvre le fragment de pied de lampe (st. 114 n° 13)

- lignes continues ondées. Ce motif couvre la panse d'une vase à profil courbe (oule ou cruche ?)

Impression digitée

Elle consiste en un décor en relief de lignes faites par digitations imprimées successives. Cinq individus portent ce décor. On le rencontre sur le rebord inférieur du bandeau de l'oule st. 115 n° 2, sur un cordon rajouté à l'anse st. 150 n° 18 et sur des cordons rajoutés sur la panse d'au moins trois vases (st. 150-151, st. 298 et st. 460).

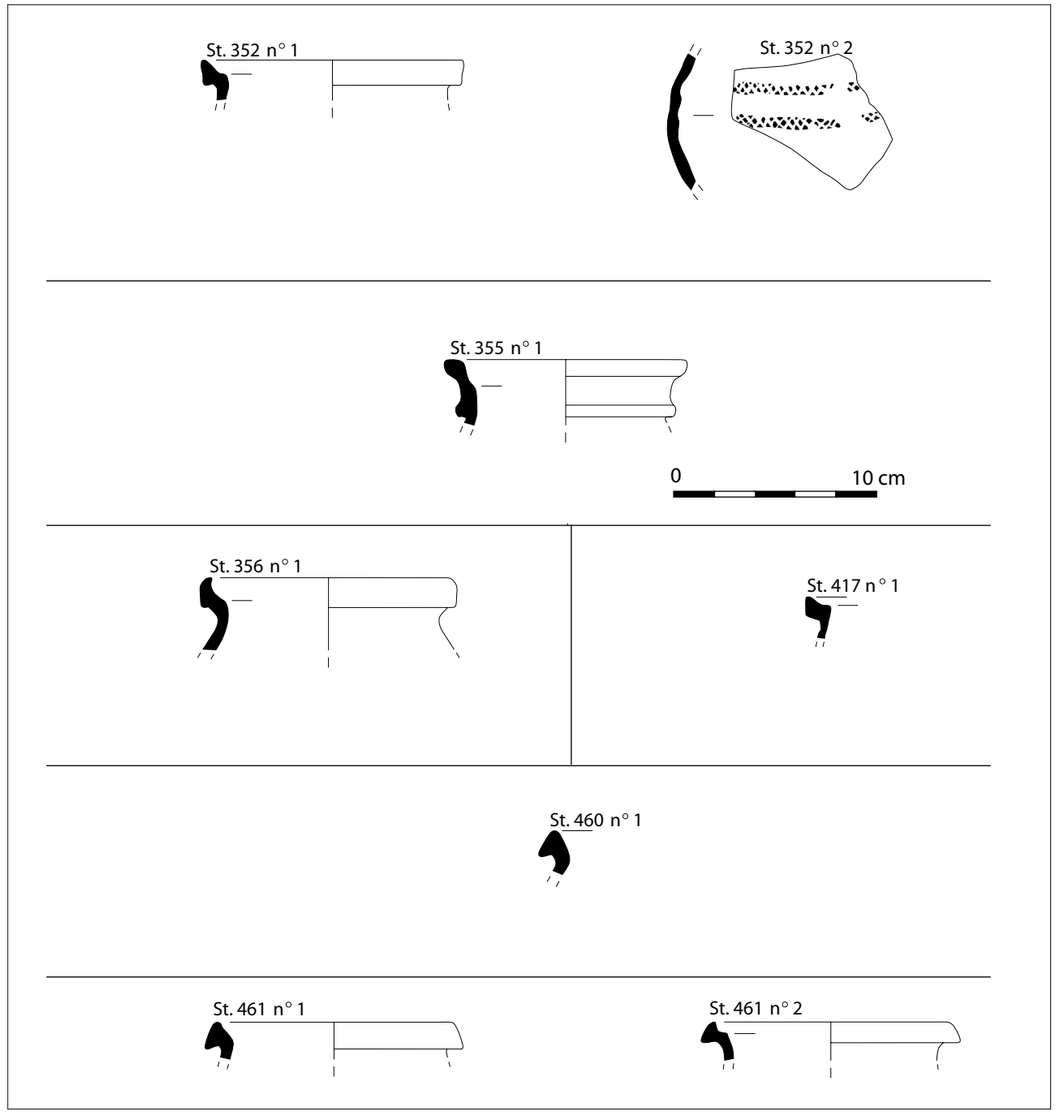

Fig. 43 - Céramique des fosse 352, 355, 356, 417, 460 et 461 *(F. Vangele et S. Thouvenot, INRAP).*

Peinture

Deux tessons de panse d'un même vase porte la trace d'un décor à la peinture rouge sur pâte claire. Il s'agit de lignes parallèles (st. 333 n° 10, fig. 37) ou d'une treille (st. 333 n° 11, fig. 37).

Synthèse et datation

La datation de cet ensemble céramique est confrontée à deux problèmes : d'une part, la dispersion et la fragmentation des vases qui contraint les tentatives de séquençage relatif et, d'autre part, l'absence de repères absolus comme des monnaies. Fort heureusement, ce corpus apparaît relativement homogène tant sur le plan de la technologie qu'au regard du registre des formes et des décors, ce qui facilite la recherche d'ancrages chronologiques par renvoi à des comparaisons issues d'autres études régionales.

Ces productions correspondent à de la céramique tournée, à parois fines, à dégraissant sablo-siliceux fin. Il s'agit de pâtes claires à cuisson soutenue en atmosphère oxydante. Aucune différence ne permet de dissocier une céramique utilitaire d'une céramique de service. Ces critères technologiques contribuent à considérer ces productions comme tardives dans les productions de l'époque carolingienne voire strictement médiévales. Dans l'Aisne, ce type de pâtes claires apparaît de manière épisodique dans les productions antérieures au Xe s. (Bayard & Thouvenot 1993 ; Thouvenot 2000 ; Pommepuy & Gransar 1999 ; Harnay & Thouvenot 2003). On

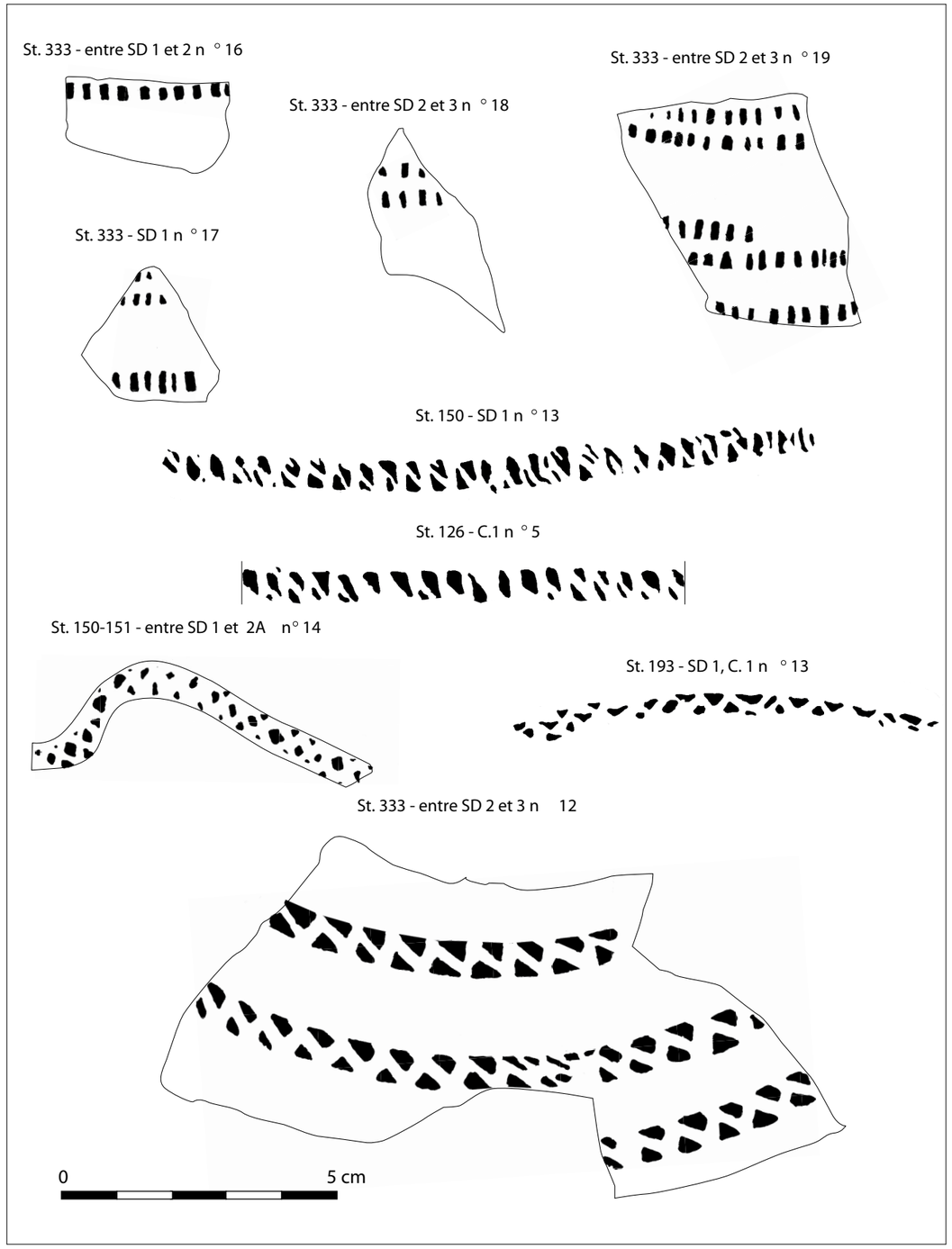

Fig. 44 - Décors à la molette *(S. Thouvenot, INRAP).*

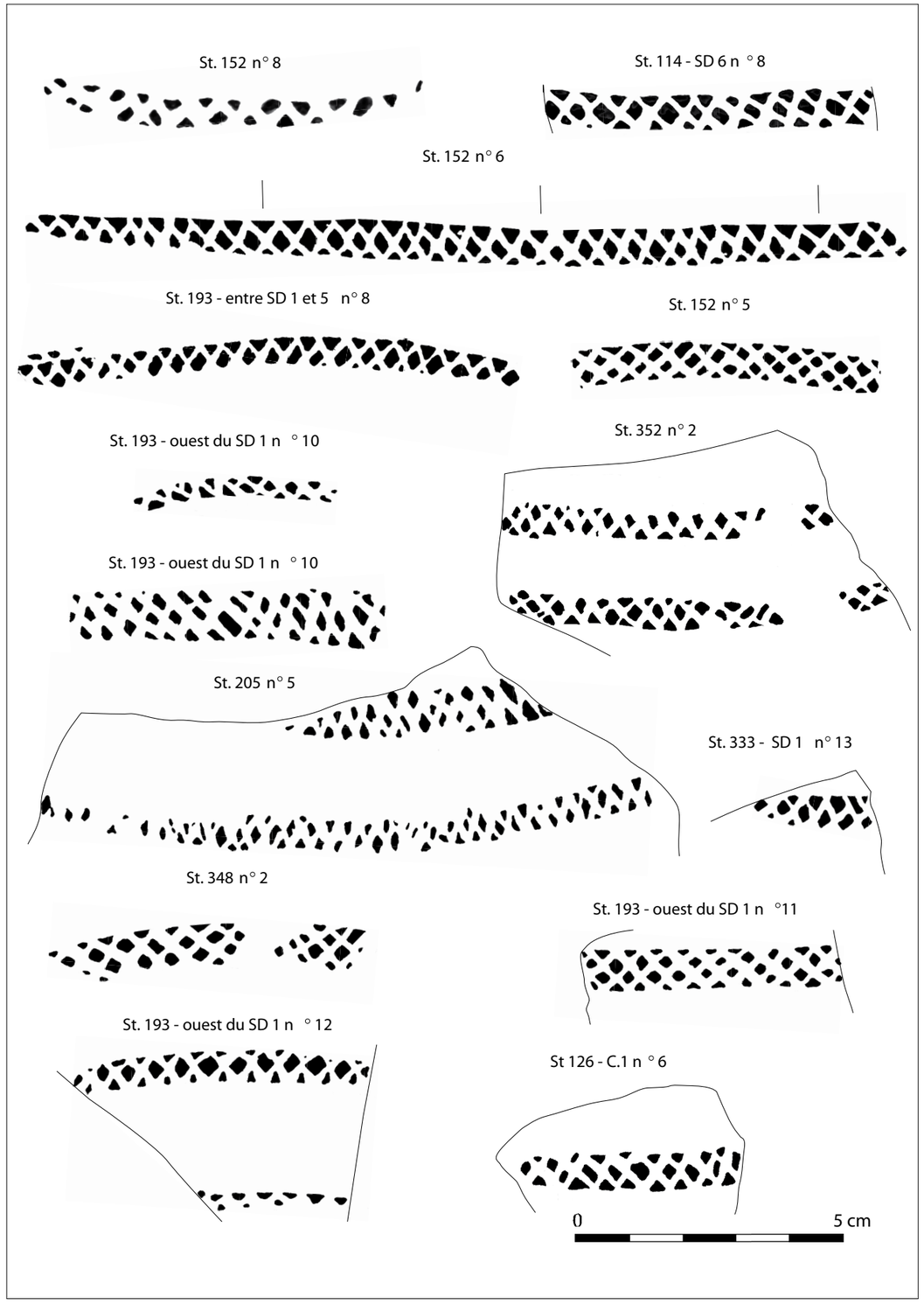

Fig. 45 - Décors à la molette *(S. Thouvenot, INRAP).*

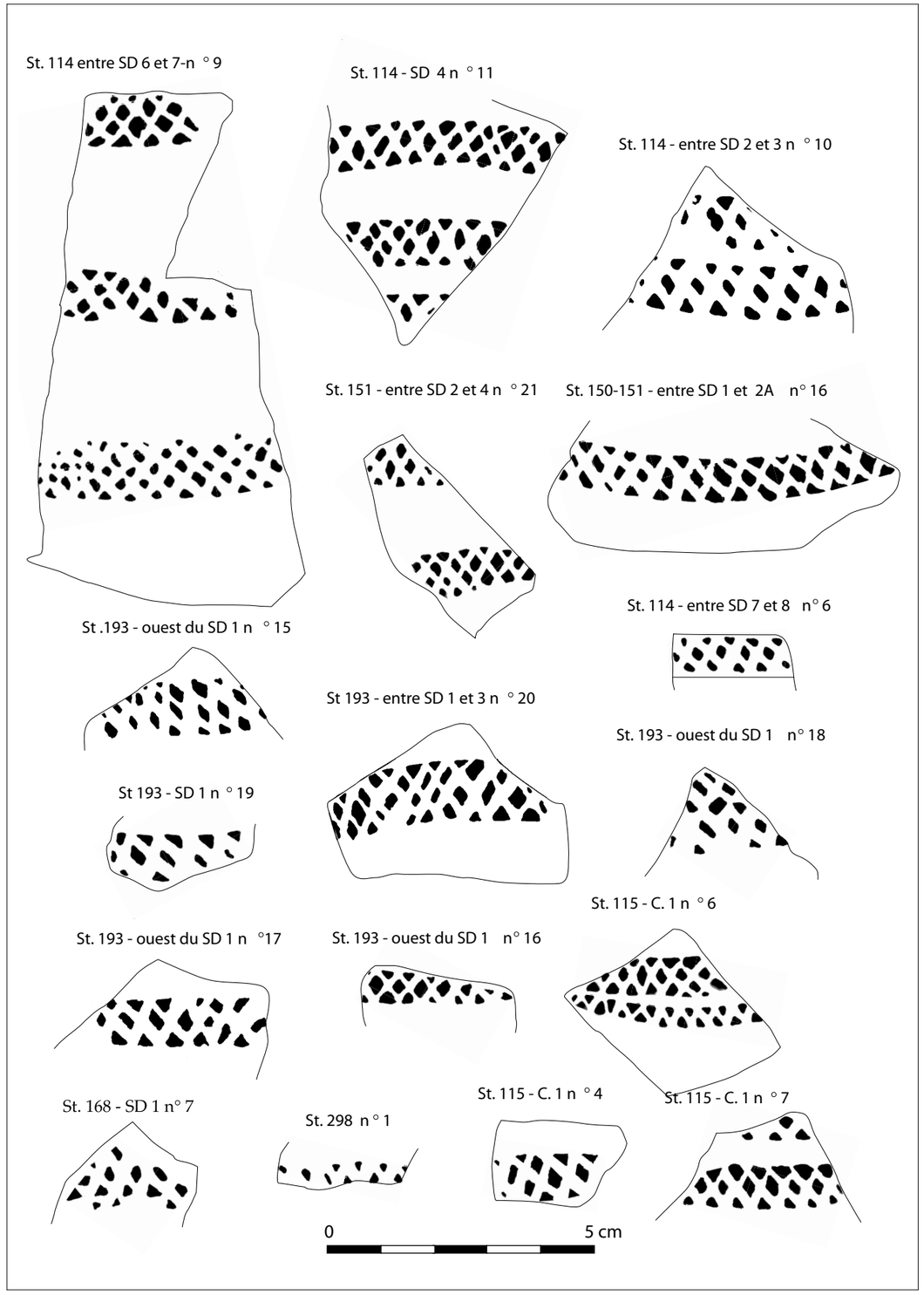

Fig. 46 - Décors à la molette *(S. Thouvenot, INRAP).*

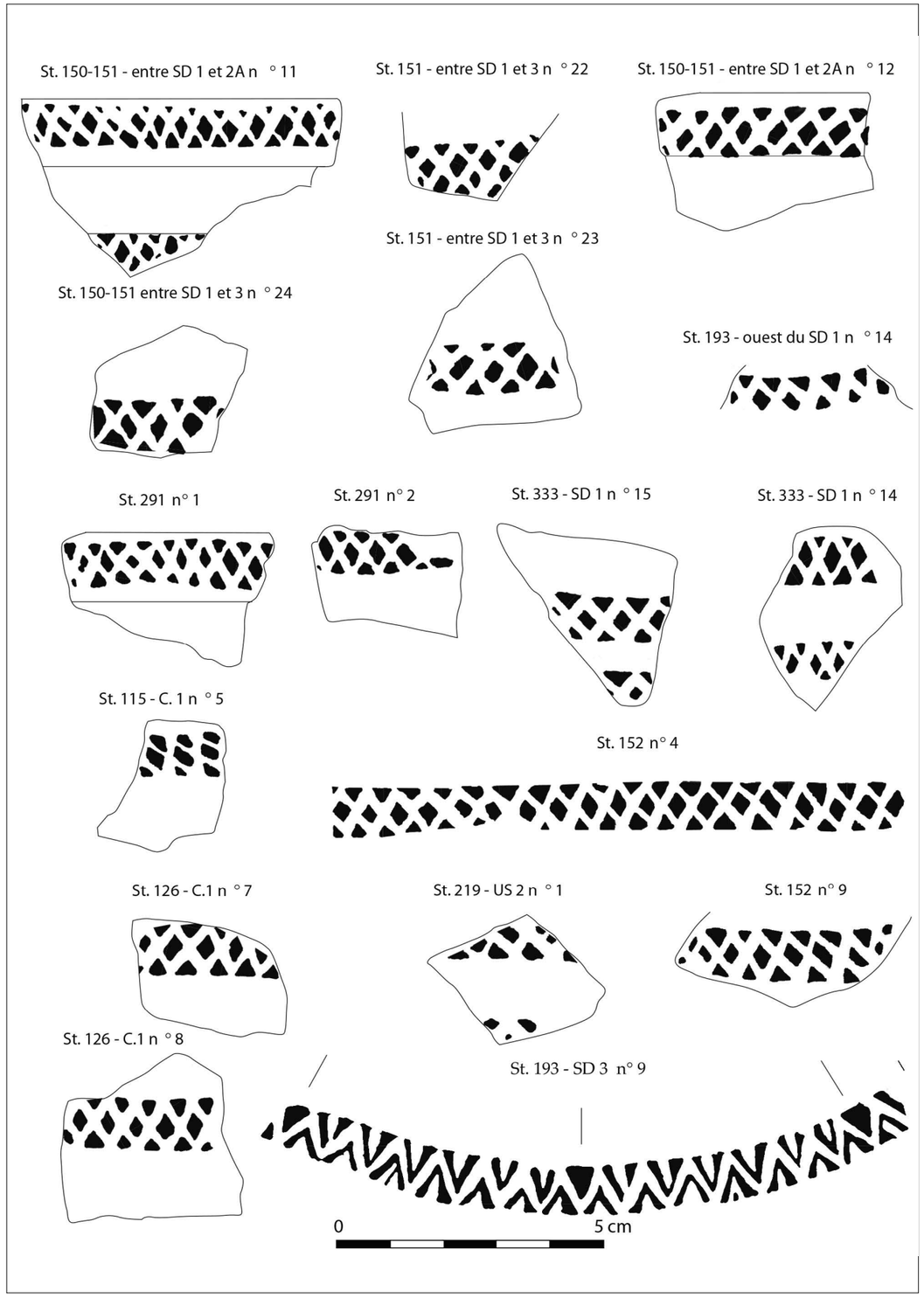

Fig. 47- Décors à la molette *(S. Thouvenot, INRAP).*

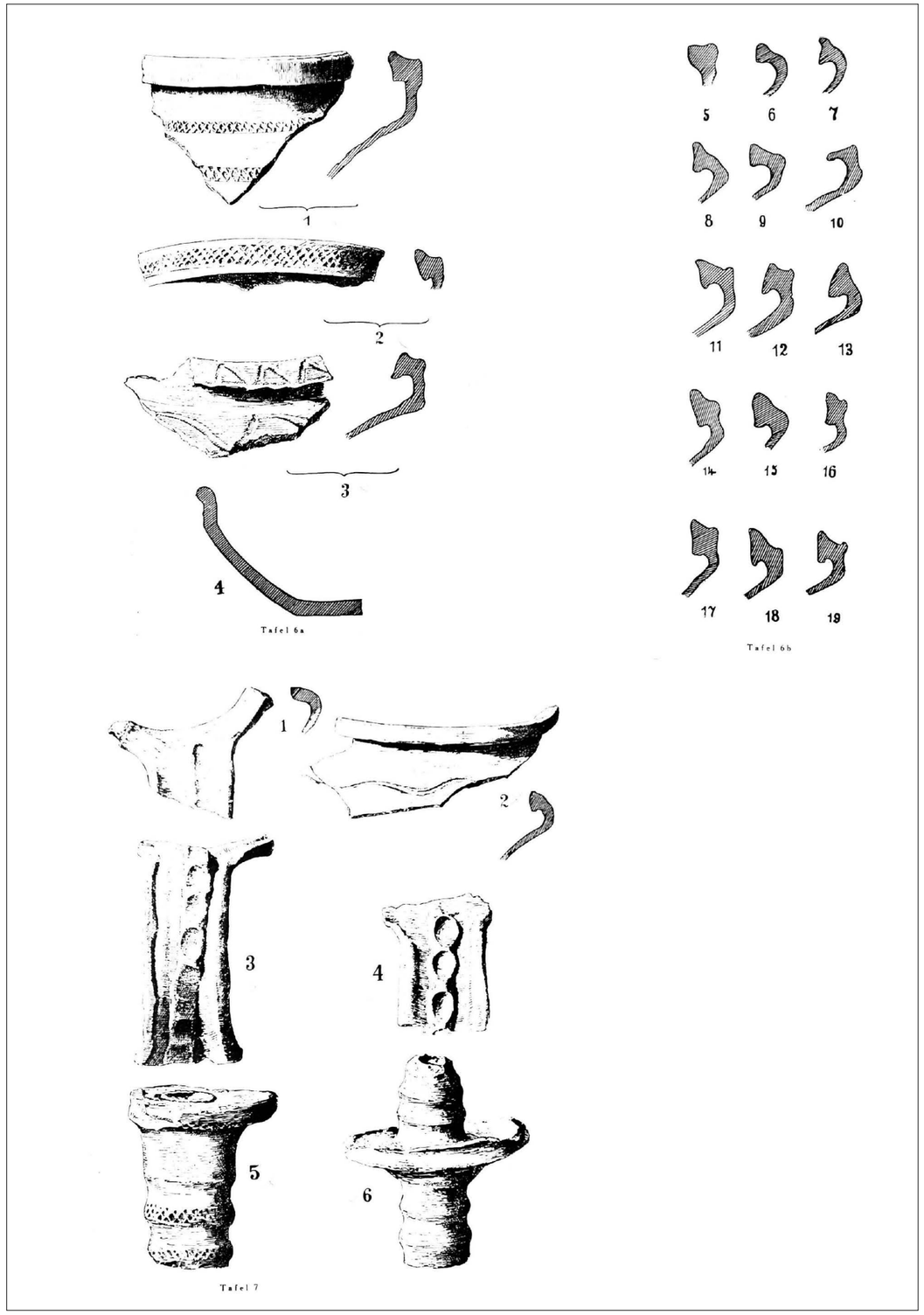

Fig. 48 - Céramique du palais carolingien de Quierzy " La Clapette " *(d'après Weise G. 1923).*

observe le même phénomène en Champagne, dans le domaine francilien, où la fabrication exclusive de céramique en pâtes claires ne démarre pas avant les Xe-XIe siècles : phase 3 de Champagne méridionale (Georgers-Leroy & Lenoble 1993) ; période III de Villiers-le-Sec et Baillet-en-France dans le Val d'Oise (Gentili 1988) ou bien encore dans le Centre-Ouest de la France (Husi SS dir. 2003).

Le registre des formes est orienté surtout vers la consommation de pots à cuire (oules) et des vases à liquides (cruches et pichets) qu'il est parfois difficile de dissocier à l'examen des fragments mis au jour. Les formes ouvertes et basses telles que bols, assiettes ou jattes sont rares. On constate enfin, la présence de lampes à huile sur pied. Ces proportions relatives de formes confortent l'idée première apportée par l'examen technologique d'une datation, au plus tôt, vers les Xe-XIe s. Cette période est marquée aussi, en Picardie, en Champagne ou en Ile-de-France, par l'appauvrissement du registre des formes au sein duquel les oules, les cruches/pichets et les lampes sont prédominantes. Ce phénomène était amorcé dans l'Aisne depuis la phase précédente (horizons IV et V des VIIIe-IXe s.). On retrouve d'ailleurs à Varesnes des traits typologiques propres aux productions carolingiennes régionales : bords en « pseudo-bandeau » et fonds plats ou lenticulaires des oules ; bords en « collerette », becs tubulaires et fonds lenticulaires des cruches ; décors assez couvrants de molettes géométriques simples sur tous types de vases... Ces traits préfigurent l'apparition des bords en bandeau qui, ici, sont minoritaires alors qu'ils seront, par exemple, nombreux dans les productions de l'atelier proche de Pont-l'Évêque au XIIe – début XIIIe s. (Desachy 1998 ; Lacroix 1998). L'étude de l'habitat de Dury, dans la Somme, permet de suivre cette évolution de la céramique entre la fin du IXe et le XIIe s. et de conforter l'hypothèse d'une datation de la céramique de Varesnes vers les Xe-XIe s. (périodes 2 et 3 : Harnay 1999). Signalons enfin, de nombreuses similitudes entre le mobilier de Varesnes et celui exhumé par les fouilles du très proche palais impérial carolingien de Quierzy " La Caplette " dans l'Aisne (fig. 48). La documentation de cette fouille effectuée sous le contrôle de l'armée allemande en 1917 n'est toutefois pas très exploitable en terme de repères chronologiques absolus (Weise 1923).

Le registre ornemental est largement dominé par les molettes à motifs géométriques simples. Ces décors concernent la plupart des formes. Les incisions, les impressions digitées et les décors peints sont aussi représentés, mais ils sont rares. L'emploi conjoint de ces quatre techniques décoratives tend à conforter la datation proposée. Il convient de signaler toutefois un particularisme de la céramique de Varesnes, qui est cette prédominance des molettes sur les autres types de décors. Partout ailleurs, l'évolution des productions à la charnière du Xe s. s'accompagne du remplacement des décors à la molette ou au rouleau par la céramique peinte. Tel n'est pas le cas ici, la céramique peinte y est anecdotique. On peut alors envisager soit une spécificité d'atelier, soit une datation haute de ces productions (début Xe s.) qui n'auraient pas été touchées par la « mode » occidentale (Ile-de-France et Beauvaisis) de la céramique peinte née à l'époque carolingienne (Lefevre 1993).

Quoiqu'il en soit, le site de Varesnes pose un jalon important dans la connaissance de la céramique régionale et notamment de l'Aisne où des ensembles de cette période des Xe-XIe s. sont encore rares en milieu rural et peu documentés en milieu urbain.

Concernant la chronologie interne du site, on retiendra la contemporanéité apparente des ensembles céramiques provenant des fossés comme des autres structures fossoyées des deux principales entités d'habitation que sont les enclos 1 et 2.

La faune (Jean-Hervé YVINEC)

La problématique de cette étude consiste à tenter de caractériser l'occupation et le type d'exploitation pratiquée sur ce site rural. Les données de comparaison pour ce secteur géographique sont quasiment inexistantes pour la fin du haut Moyen Âge. Les comparaisons seront effectuées avec un corpus de sites du Nord de la France en particulier de Picardie ou avec celui des sites du Nord de l'Ile-de-France. Peu de sites carolingiens ayant une implantation en fond de vallée peuvent servir de référence ; par chance, nous disposons d'un site de comparaison très similaire, au niveau presque local, en aval dans la vallée de l'Oise. Les données de Longueil-Sainte-Marie (fouille TGV Nord), seront utilisées en comparaison bien que l'étude n'ait jamais abouti faute de datation définitive des structures. D'autres sites comme, Baron " Le Buisson-Saint-Cyr " (Oise) ou Saleux " Les Coutures " (Somme) seront aussi utilisés

Le matériel de la phase carolingienne provient essentiellement des fossés de deux des quatre enclos. Le matériel des autres structures a été réuni sous le vocable Autre St. Même dans les fossés des enclos, aucun échantillon ne dépasse la trentaine d'os et la présentation se fera donc par grandes unités.

Enclos 1

Tout comme dans le reste des fossés de l'enclos, ce sont les bovins qui dominent largement dans le fossé 114 (fig. 49).

St 193	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	11	57,9	842	83,9	76,6
porc	7	36,8	112	11,2	16,0
cerf	1	5,3	50	5,0	
Déterminés	19	95,0	1004	99,4	52,8
Indéterminés	1	5,0	6	0,6	6,0
TOTAL	20	100	1010	100	50,5

St 333	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	8	57,1	524	90,2	65,5
porc	1	7,1	2	0,3	2,0
cheval	1	7,1	50	8,6	50,0
coq	2	14,3	2	0,3	
canard colver t	2	14,3	3	0,5	
Déterminés	14	60,9	581	96,0	41,5
Indéterminés	9	39,1	24	4,0	2,7
TOTAL	23	100	605	100	26,3

Enclos 2	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	27	64,3	1864	89,3	69,0
porc	9	21,4	118	5,7	13,1
cheval	1	2,4	50	2,4	50,0
coq	2	4,8	2	0,1	
canard colvert	2	4,8	3	0,1	
cerf	1	2,4	50	2,4	
D éterminés	42	79,3	2087	98,5	49,7
Indéterminés	11	20,8	32	1,5	2,9
TOTAL	53	100	2119	100	40,0

Fig. 49 - Dénombrement en nombre et poids de restes de st. 193, 333 et de la totalité de l'enclos 2 ; NR = nombre de restes, PR = poids des restes et PM = poids moyen (*J.-H. Yvinec, INRAP*).

Le rassemblement des données confirme l'importance des bovins au sein de cet échantillon. Les porcins sont mal représentés et les caprinés quasiment absents. Les équidés avec 7,5 % du total ont une place conforme à ce que l'on connaît pour la période en milieu rural (fig. 49).

Deux fossés ont livré de petits échantillons que l'on détaillera.

Enclos 2

Dans le fossé 193, la part du porc est plus élevée dans ce lot et l'on remarque la présence d'un fragment de crâne de cerf découpé (fig. 50). Dans le fossé 333, le bœuf est nettement plus dominant. Le coq et le canard colvert sont représentés (fig. 50)

.

L'ensemble des fossés de l'enclos 2 fournit une image similaire à la précédente avec une suprématie des bovins et ici l'absence des caprinés. La faune est un peu plus variée et le gibier bien représenté surtout si l'on compte le colvert dans cette catégorie (fig. 50).

Les autres structures

Le spectre faunique dans ce lot composite est toujours marqué par l'abondance des restes de bovins. La place des porcins reste similaire à celle qu'ils ont par exemple dans l'enclos 2 avec 22 % tandis que les caprinés restent mal représentés (fig. 51).

Comparaison des échantillons

La comparaison des regroupements d'échantillons fait apparaître leur relative similitude. Parmi les ossements des trois principales espèces, ce sont ceux des bovins qui dominent. Le taux d'os de bœuf varie de 62 à 83 % et celui du porc est compris entre 14 et 26 %. En revanche, la part des caprinés est très faible, inférieure à 10 % au mieux (fig. 52).

Le matériel carolingien a été rassemblé afin de pouvoir comparer ce site avec le corpus déjà existant (fig. 52). Au final, on obtient un échantillon de petite taille, sur lequel on ne peut fonder de grandes hypothèses, mais qui viendra utilement compléter

Autres St	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	40	52,0	2381	63,0	59,5
porc	17	22,1	158	4,2	9,3
caprinés	7	9,1	41	1,1	5,9
cheval	6	7,8	1122	29,7	187,0
chien	6	7,8	75	2,0	12,5
coq	1	1,3	2	0,1	
Déterminés	77	75,5	3779	98,2	49,1
Indéterminés	25	24,5	69	1,8	2,8
TOTAL	102	100	3848	100	37,7

Fig. 50 - Dénombrement en nombre et poids de restes des autres structures ; NR = nombre de restes, PR = poids des restes et

Comparaison des proportions entre les enclos 1 et 2 et les autres structures

HMA	% boeuf	% porc	%caprinés	PM boeuf	PM porc	PM caprinés	NR3
enclos 1	83,3	13,9	2,8	44,5	14,4	2	36
enclos 2	75	25	0	69	13,1	0	36
autres st	62,5	26,6	10,9	59,5	9,3	5,9	64

Dénombrement en nombre et poids de restes pour la période carolingienne

HMA	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	98	60,9	5683	75,4	58
porc	32	19,9	364	4,8	11,4
caprinés	8	5	43	0,6	5,4
cheval	10	6,2	1302	17,3	130,2
chien	7	4,4	87	1,2	12,4
coq	3	1,9	4	0,1	
cerf	1	0,6	50	0,7	
canard colvert	2	1,2	3	0	
déterminés	161	81,3	7536	98,7	48,6
indet.	37	18,7	103	1,4	2,8
Total	198	100	7639	100	38,6

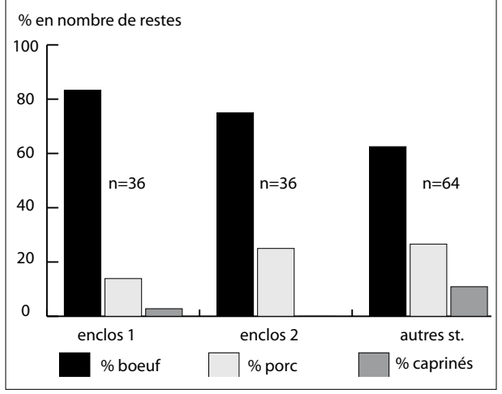

Fig. 51 - Comparaisons des proportions en nombre et poids de restes entre les enclos 1 et 2 et les autres structures, dénombrement en nombre et poids de restes pour la période carolingienne ; NR = nombre de restes, PR = poids des restes, PM = poids moyen et NR3 = somme des NR de porc, boeuf et caprinés *(J.-H. Yvinec, INRAP).*

HMA	% boeuf	% porc	%caprinés	PM boeuf	PM porc	PM caprinés	NR3
Longueil	52,2	22,9	24,9	62,4	11,7	7,5	680
Varesnes	71	23,2	5,8	58	11,4	5,4	138
Baron	54,3	22,3	22,4	60,3	16,7	10,4	453
Saleux	48,7	12,7	38,6	50,3	44,1	9,7	158

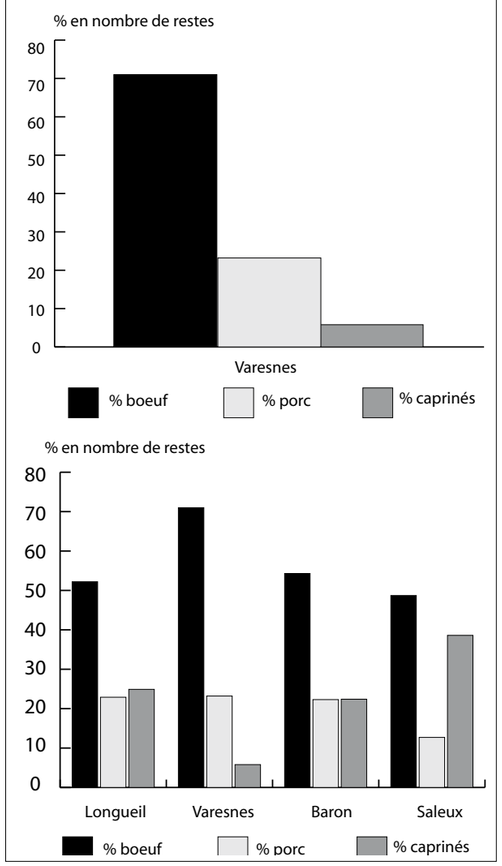

Fig. 52 - Comparaisons des proportions en nombre et poids de restes des os des principales espèces des sites de comparaison ; NR = nombre de restes, PR = poids des restes, PM = poids moyen et NR3 = somme des NR de porc, boeuf et caprinés *(J.-H. Yvinec, INRAP).*

un corpus local ou régional. De plus, il s'agit d'un représentant plutôt rare de sites de fond de vallée, avec un environnement très humide.

Spectres fauniques et faune sauvage

Le spectre faunique est assez restreint, mais reste normal vu la taille de l'échantillon. En dehors des principales espèces domestiques, on a découvert quelques restes de coq. Équidés et chiens sont bien représentés. La part des animaux sauvages est restreinte, puisque le gibier à poils et à plumes n'est représenté que par un os de cerf et deux de canard colvert.

Les trois principales espèces domestiques

Le site de Varesnes se caractérise donc par une forte proportion de bœuf qui s'établit au détriment de celles des caprinés essentiellement (fig. 52). Or, la fréquence des principales espèces domestiques (porc, bœuf et caprinés) est un marqueur privilégié de l'organisation agropastorale d'un territoire. En effet, ces animaux sont très étroitement impliqués dans l'ensemble des activités humaines : ils tractent les charrettes ou les charrues, transportent les personnes, les biens et les marchandises, sont sources de matières premières (laines, lait, os, corne) ou de viande. Dans ce dernier cas, il faut garder à l'esprit que la consommation de l'animal intervient bien souvent après qu'il ait été utilisé et fourni son travail ou ses produits ; cela diffère, il est vrai, de la période actuelle ou les bêtes sont avant toute autre chose élevées pour la bouche.

Comparaisons

Les comparaisons au niveau régional sont limitées à quelques sites comme Longeuil-Sainte-Marie (fouille TGV Nord, Yvinec inédit) et Baron " Le Buisson-Saint-Cyr " (Yvinec Rapport d'étude TGV Nord) dans l'Oise ou Saleux " Les Coutures " (Yvinec rapport d'étude) dans la Somme (fig. 53). Au sein de ce petit ensemble Varesnes se démarque par un plus fort taux de bovins et une part des caprinés nettement plus faible (fig. 53). Dans la Somme, autour d'Amiens, l'élevage des caprinés est nettement plus dynamique (Yvinec 1999), aussi bien à Saleux en fond de vallée qu'à Dury sur le plateau.

Le spectre faunique obtenu à Varesnes diffère non seulement de ceux de la Picardie, mais aussi de ceux des autres sites carolingiens du Nord de la France (fig. 53). La distinction se fait essentiellement sur le faible taux de caprinés et l'abondance des restes de bovins. Seul le site de fond de vallée de Nordhouse, dans la plaine du Rhin, présente un profil similaire.

À la période carolingienne, on observe un groupe homogène de sites où la domination du bœuf est

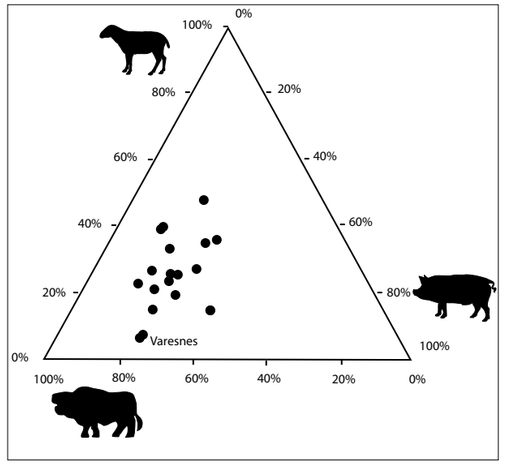

Fig. 53 - Diagramme triangulaire des proportions en nombre de restes des trois principales espèces pour les sites carolingiens de la moitié Nord de la France *(J.-H. Yvinec, INRAP).*

très nette. Sur l'ensemble de l'aire géographique concernée, la situation semble avoir évolué depuis la période mérovingienne vers un accroissement de la production de bœuf. On passe d'un quart des sites mérovingiens, où la proportion de bœuf est supérieure à 50 pour cent, à la quasi-totalité des sites pour la période carolingienne (Yvinec 1997). Il est tentant d'y voir une mutation des structures de production (augmentation des moyens de traction et de transport). Le porc, animal à viande par excellence, serait en partie délaissé au profit des bovins qui produisent à la fois du travail (ou du lait) et de la viande.

Nous observons donc à Varesnes, un site qui, bien que rattaché à la série des sites carolingiens, se distingue par l'importance de la production bovine. Bien que cela ne semble pas être une constante des sites de fond de vallée, on remarque toute de même que le seul site vraiment semblable est dans la même position géographique que Varesnes. Dès lors on peut se demander si l'environnement de ces sites n'a pas fortement influé sur les choix agropastoraux.

Les données sur les âges d'abattage ne permettent pas vraiment de dégager de règles de gestion du troupeau, en raison de la faiblesse statistique de nos données.

On peut toutefois signaler que sur 9 séries dentaires, quatre fournissent des âges supérieurs à 6 ans (bêtes de réformes), trois sont clairement des animaux de boucherie abattus entre 1 et 4 ans et deux sont difficilement attribuables à une catégorie précise, mais auraient entre 2 et 6 ans. Ceci conduit tout de même à penser que nous avons plutôt affaire à une production orientée vers la viande.

St 114	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	23	76,67	902	85,58	39,22
porc	4	13,33	52	4,93	13
caprinés	1	3,33	2	0,19	2
cheval	2	6,7	98	9,3	49,0
Déterminés	30	100,0	1054	100,0	35,1
Indéterminés	0	0,0	0	0,0	
TOTAL	30	100	1054	100	3 5,1

Enclos 1	NR	%NR	PR	%PR	PM
boeuf	30	75,0	1334	86,1	44,5
porc	5	12,5	72	4,7	14,4
caprinés	1	2,5	2	0,1	2,0
cheval	3	7,5	130	8,4	43,3
chien	1	2,5	12	0,8	12,0
Déterminés	40	97,6	1550	99,9	38,8
Indéterminés	1	2,4	2	0,1	2,0
TOTAL	41	100	1552	100	37,9

Fig. 54 - Dénombrement en nombre et poids de restes de st. 114 et de la totalité de l'enclos 1 ; NR = nombre de restes, PR = poids des restes et PM = poids moyen *(J.-H. Yvinec, INRAP).*

Les données concernant le Haut Moyen Âge indiquent très clairement que nous sommes en présence d'un site rural, de plus nous ne possédons aucun indice (taux de porc, de volaille ou de gibier) qui puisse laisser penser le contraire. L'analyse des données montre que le bœuf occupe une place centrale dans le cheptel et que la production de ce site est orientée vers la production de viande bovine.

Les résultats obtenus pour la période gallo-romaine reposent sur des informations quantitatives très peu abondantes, mais sont renforcés par des observations qualitatives fort intéressantes. Là aussi, nous proposons d'interpréter ces données comme un fort indice d'une production bovine pour la boucherie.

On notera d'ailleurs qu'il existe peu de différence entre les échantillons gallo-romains et haut Moyen Âge sur le plan des proportions des trois principales espèces. Dans les deux cas, le niveau de représentation des bovins est similaire et très élevé (fig. 54).

Cet exemple prouve la nécessité de constituer des bases de données régionales pour permettre une interprétation pertinente des sites et de ne pas négliger les petits échantillons. Il est même possible que, dans certains cas, quelques os puissent apporter une information importante comme cela semble être le cas ici. Pour le haut Moyen Âge, le référentiel déjà établi pour la moitié Nord de la France montre son intérêt mais aussi ses limites, car il est finalement difficile de préciser si les spécificités observées rendent effectivement compte de l'implantation environnementale du site vu le peu d'ensembles de comparaison disponible.

Le métal

Le mobilier métallique est uniquement constitué d'objet en fer. Aucun élément de parure, ou d'objet plus « prestigieux » n'a été mis au jour.

Ce mobilier est très lacunaire et se compose de trois clous, d'une lame de couteau, d'une tige et d'un outil indéterminé. Ces objets sont issus des enclos d'habitation (fossés 150, 151 et 333), des habitations (trous de poteaux 178 et 298) ou d'un silo (126). Hormis l'outil indéterminé, ils ne participent pas aux travaux agricoles, mais plus à la construction ou à la vie quotidienne.

Répartition des mobiliers dans les fossés d'enclos

Après avoir été sondés tous les cinq mètres à la main, l'ensemble des fossés, notamment ceux des enclos curvilignes, a été fouillé intégralement à la pelle mécanique. Les mobiliers découverts ont été cartographiés pour permettre la mise en évidence de zones de rejets préférentielles.

Pour l'enclos 1 (fig. 55), la répartition des rejets domestiques divise l'espace en deux, au nord/est, les fossés contiennent des mobiliers alors qu'au sud/ouest ils n'en ont pratiquement pas livré. Ainsi, les creusements au niveau de l'entrée nord/est ont

servi de réceptacle aux déchets alors que ceux de l'entrée sud/ouest n'ont pas été utilisés. En outre, trois zones ont été privilégiées, au nord/ouest pour des rejets de pierres, au nord/est pour des restes d'animaux et au sud/est pour de la céramique. Bien que le tracé de l'enclos ait été légèrement modifié lors de réaménagements, les zones de rejets privilégiées n'ont pas été déplacées, ceci est particulièrement sensible pour la zone de rejets de céramique. Ces zones privilégiées montrent que les déchets encombrants (pierres et restes d'animaux) ont été rejetés plus loin des bâtiments que les restes céramiques. Bien qu'aucune délimitation n'ait été perçue, la répartition des mobiliers et l'implantation des structures dans cet enclos montrent que deux espaces coexistent, au nord/est l'espace est occupé par un habitat et ses rejets, et au sud/ouest, sont implantés des silos et une zone vide qui peut être considérée comme une cour. L'entrée nord/est paraît dévolue à l'habitat alors que celle du sud/ouest peut avoir été réservée aux travaux agricoles.

Pour l'enclos 2, la répartition des rejets domestiques divise là aussi l'espace en deux, à l'ouest, les fossés n'ont pas livré de mobilier alors que les creusements orientaux, contiennent l'ensemble des rejets (fig. 55). Bien que cet enclos ait été réaménagé plus souvent que le premier, il fonctionne suivant les mêmes règles. Ainsi, l'espace oriental est réservé à l'habitat et ses rejets alors que l'occidental semble avoir été occupé par une zone vide (cour ?) ou dévolue à d'autres activités dont aucune trace n'a été perçue.

Ces deux enclos semblent fonctionner suivant le même schéma que les fermes du second âge du Fer, mais à plus petite échelle (Malrain 2000). Les espaces sont bien distincts, les aires sont spécialement affectées et les circulations (des hommes comme des denrées) sont apparemment codifiées.

Les deux autres enclos, malgré une fouille exhaustive, n'ont que peu livré de mobiliers, moins de 1000 g pour l'enclos 3 et moins de 60 g pour l'enclos 4. Compte tenu du peu de mobilier mis au jour, il n'a pas été possible de réaliser de répartition spatiale. Le peu de mobilier et le fait que ces deux enclos n'ensserrent pas de construction, souligne une fonction différente que les enclos 1 et 2. Les enclos 3 et 4 peuvent avoir fonctionné comme des enclos pastoraux.

Conclusion sur l'habitat médiéval

L'occupation médiévale de Varesnes est relativement bien caractérisée et se révèle particulière tant au niveau de la structuration de l'habitat que de sa fonction. Elle est datée, par le mobilier céramique, des X-XIe siècles.

Deux zones d'habitations sont encloses par des fossés curvilignes, elles sont accompagnées de deux

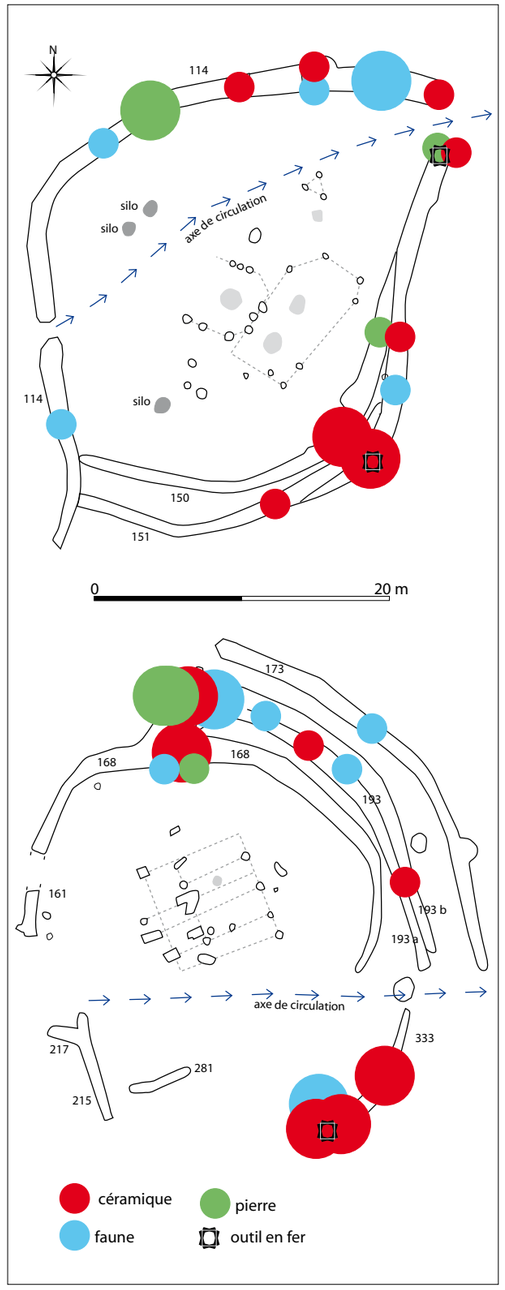

Fig. 55 : Répartition des rejets domestiques dans les fossés des enclos 1 et 2, petit rond = 100 à 450 g, gros rond = plus de 450 g *(E. Pinard, INRAP).*

enclos pastoraux et de quelques bâtiments annexes (trépied, grenier, granges et étable). L'ensemble est implanté au sein d'un probable enclos plus vaste, sur une micro-butte dominant des prairies plus ou moins humides. Les enclos d'habitation ont connu de deux à quatre réaménagements qui n'ont pas bouleversé l'organisation spatiale. Compte tenu

de la courte durée d'occupation et de la relative stabilité de l'organisation de cet habitat, il semble que les réaménagements se soient succédés assez rapidement. Par ailleurs, deux des annexes ont elles aussi été réaménagées (reconstruction au même endroit des bâtiments 5 et 6, et 7 et 8).

Au sein des enclos d'habitation, une organisation en deux pôles a pu être reconnue, avec une partie propre aux habitants (maisons et zones de rejets domestiques) et une autre partie vouée à une cour ou à du stockage (silo).

Les mobiliers proviennent essentiellement des enclos d'habitations et d'un silo. Ils sont caractéristiques de rejets domestiques des habitats ruraux carolingiens. Toutefois, la céramique, bien que très comparable à ce qui a été mis au jour sur les habitats de cette période, présente une particularité avec l'abondance des décors à la molette au détriment de la céramique peinte. Cette observation peut souligner que le caractère d'ancienneté des vases de Varesnes est en relation avec le lieu de production (spécificité d'atelier) ou bien, que la céramique peinte n'est pas encore suffisamment répandue dans cette région en habitat rural. La carence de découverte d'occupations de cette nature dans cette zone géographique ne permet pas pour le moment, d'étayer l'une ou l'autre de ces hypothèses.

L'analyse archéozoologique a permis de mettre en relief la spécificité agricole de cette occupation. Bien que les données soient moins fournies que pour la période gallo-romaine, la nette prédominance du bœuf, la forte carence en caprinés et les comparaisons avec les sites contemporains mettent en évidence l'élevage de bovins.

Cette structuration de l'habitat (enclos d'habitation) trouve peu de comparaisons avec les habitats contemporains de la région. Toutefois, sans que cela soit parfaitement similaire, à Dury (Somme) un fossé plus ou moins curviligne, ceinturant une habitation, est creusé durant la phase 2B (Xe siècle) et à la phase 4A (XIIe siècle) les enclos, mis en place autour d'habitations privilégiées, participent au changement de statut du site (proto-motte ?) (Harnay 1999). De même à Longueil-Sainte-Marie (Oise), des fossés curvilignes ceinturent des habitats, mais ils sont de dimensions nettement plus importantes qu'à Varesnes (Bayard 1991 ET 1995).

La structuration, l'organisation spatiale, le mobilier céramique et les activités agricoles pratiquées soulignent le caractère spécifique de cet habitat qui n'a pas perduré au-delà du XIe siècle. L'hypothèse d'un habitat privilégié peut être formulée toutefois, les mobiliers (céramique, métal et faune) mis au jour n'attestent pas d'une telle situation. Néanmoins, il est possible qu'en tant qu'éleveurs de bovins, les habitants de cette « ferme » aient joui d'un statut particulier.

CONCLUSION

La fouille réalisée sur cette parcelle de la commune de Varesnes a permis la mise au jour de plusieurs habitats (La Tène D, Ier au IIIe siècles de notre ère, X-XIe siècles).

À cause des limites d'emprise de la carrière, deux des habitats n'ont pas pu être clairement définis. L'occupation de La Tène D s'assimile à une ferme dont seul le sud de l'enclos d'habitat a été trouvé. Relativement arasées, les structures, notamment le fossé d'enclos ont livré des dépôts de vases entiers participant des rituels domestiques.

Les occupations gallo-romaines sont de trois types, celle de l'ouest correspond à un chemin et des délimitations de parcelles, celle localisée au centre de la parcelle est une petite zone d'habitat probablement liée à l'élevage de bovins, quant à celle de l'est, elle s'apparente à la périphérie d'une zone d'habitat conséquente. Il semble, compte-tenu des restes de faune, que cette occupation plus importante ait connu la même activité que la petite zone centrale.

L'occupation médiévale, elle aussi en liaison avec l'élevage de bovins, est très structurée et présente une organisation spatiale bien définie et particulière qui n'a pas trouvé de comparaisons mais seulement quelques similitudes avec d'autres établissements de la région. Les petits enclos circulaires d'habitat accompagné d'autres de même forme, mais probablement voué au pacage des animaux ont été interprétés comme une ferme d'éleveurs.

L'élevage de bovins dans cette région de prairies humides peut clairement être établi à partir de la période gallo-romaine ; cette forme d'exploitation agricole a perduré puisqu'elle est encore pratiquée aujourd'hui.

BIBLIOGRAPHIE

BAYARD D. (1991) – « Un village du temps de Hugues Capet (987-996) à Longueil-Sainte-Marie ». *Archéologie de la vallée de l'Oise, Compiègne et sa région depuis les origines* ..., Catalogue d'exposition 17 janvier – 23 février 1991 à Compiègne, p. 183-184.

BAYARD D. & THOUVENOT S. (1993) – « Étude de la céramique du haut Moyen Âge (V^{e}-Xe siècles dans le département de l'Aisne (France) : premier bilan », dans *La céramique du Ve au Xe siècle dans l'Europe du Nord-Ouest*, Actes du colloque d'Outreau (10-12 avril 1992), Nord-Ouest Archéologie, hors-série, p. 291-340.

BAYARD D. (1995) – « Les habitats du haut Moyen Âge en Picardie » dans *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*. Actes des XIVe journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993, Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, T. VI. p. 53-62.

BENREDJEB T. (1985) – « La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme). I - La céramique gallo-belge », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, Amiens, p. 143-176.

DESACHY B. (1998) – « Structures d'atelier de potiers médiéval à Pont l'Évêque (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 201-206.

DEFLORENNE C. & QUÉREL P. (1997) – « Un four de potier du Haut-Empire à Soissons (Aisne) », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 73-84.

DERU X. (1994) – « La deuxième génération de la céramique dorée (50-180 après J.-C.) », dans *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès et courants commerciaux*, sous la direction de Marie Tuffreau-Libre et Alain Jacques. Actes de la table ronde d'Arras. Nord-Ouest Archéologie, n° 6, Berck, p. 81-94.

DERU X. (1996) - *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, Chronologie, Phénomènes culturels et économiques*. Université Catholique de Louvain, département d'Archéologie et d'histoire de l'art, Louvain-la-Neuve, 463 p.

DESENNE S. & BOULEN M. (2002) - *Varesnes Le Bois du Lombril, carrière Granulats de Picardie, 21/08/02 – 03/06/02*, Rapport de diagnostic INRAP, 2002, inédit SRA de Picardie, Amiens.

FARNOUX C. (1995) – « Le fond de cabane mérovingien comme fait culturel ». dans *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*. Actes des XIVe journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993, Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, T. VI. p. 29-44.

GENTILI F. (1988) – « La céramique des habitats du Parisis, du VIe siècle à l'An Mil », dans *Un village au temps de Charlemagne*, Catalogue d'exposition, Musée National des Arts et Traditions Populaires, 29 novembre 1988-30 avril 1989, Ed. Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 318-339.

GEORGES-LEROY M. & LENOBLE M. (1993) – « La céramique du haut Moyen Age (VIIe-XIe siècles) en Champagne méridionale », dans *La céramique du Ve au Xe s. dans l'Europe du Nord-Ouest*, Actes du colloque international d'Outreau, 10-12 avril 1992, Nord-Ouest Archéologie, hors-série, Berck, p. 245-265.

GRANSAR F., DESENNE S. & GRANSAR M. avec les contributions de AUXIETTE G., MATTERNE V. et POMMEPUY Cl. (1997) – *Sermoise " Les Prés du Bout de la Ville" (Aisne), déviation de la RN 31, première tranche des travaux*. DFS AFAN, mars 1997, inédit. SRA de Picardie, Amiens.

HARNAY V. (1999) – « Dury " Le Moulin " (Somme) un village-rue du Moyen Âge (IXe au XIIe siècle) », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2, Amiens, p. 203-235.

HARNAY V. et THOUVENOT S. (2001) - *La céramique haut Moyen Age sur l'Autoroute A 29*, dans DFS de Synthèse de l'Autoroute A29 Amiens-Saint-Quentin, ss la dir. de N. Buchez, 2001, inédit. SRA de Picardie.

HUSI Ph. dir. (2003) – *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (XIe-XVIIe siècle).* 20e supplément à la RACF, FERAC, Tours 2003, 110 p., 1 CDRom.

LACROIX M.-C. (1998) - « La production céramique du four de Pont l'Évêque (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 206-214.

LAMBOT B. (1985) – « Réflexions sur la position des corps dans les sépultures de La Tène ancienne d'Acy-Romance (Ardennes) », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 4, p. 3-9.

LEFEVRE A. (1993) – « Panorama de la céramique carolingienne de Saint-Denis », dans *La céramique du Ve au Xe s. dans l'Europe du Nord-Ouest*, Actes du colloque international d'Outreau, 10-12 avril 1992, Nord-Ouest Archéologie, hors-série, Berck, p. 275-289.

LE GUEN & BOULEN 1995 – " Le Pré Harang ", dans *Programme Haute Vallée de l'Oise, opération archéologique 1995, Rapport d'évaluation*, AFAN, Amiens, inédit.

LEPETZ S. (1996) - *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*. Revue Archéologique de Picardie, n° sp. 12, Amiens, 174 pages, 170 fig., 81 tab.

LIGNEREUX Y . & PETERS J. (1997) – « Techniques de boucheries et rejets osseux en Gaules », *Anthropozoologica*, 24, Paris, p. 19-26.

MALRAIN F., GRANSAR F., MATTERNE V. & LE GOFF I. (1996) - « Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux " Le Camp du Roi " (Oise) ». *Revue Archéologique de Picardie* , 3/4, Amiens, p. 245-306.

MALRAIN F., ALEXANDRE S., FRIBOULET M., MARECHAL D., SIMON F., PINARD E. & VANGELE F. (2000) – « Les enclos gaulois de Verberie " La Plaine d'Herneuse II » dans : MALRAIN F. & PINARD E) dir. *Rapport d'activité 1999*. SRA Picardie Amiens, p. 95-298.

MALRAIN F. (2000) - *Fonctionnement et Hiérarchie des fermes dans la société gauloise du IIIe siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*. n° spécial, Revue Archéologique de Picardie, Ameins, sous presse.

PINARD E., COLLART J.-L., MALRAIN F. & MARECHAL D. (1999) – « De l'architecture à la hiérarchisation sociale du Ve av. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Oise » dans BRAEMER F., CLEUZIOU S. & COUDART A. — *Habitat et Société*. Actes des XIXe Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes 1998, Éd. APDCA, Antibes, 1999, p. 363-383.

PISSOT V. (1993) – « Introduction à l'étude de la céramique gallo-romaine de Longueil-Sainte-Marie " Le Bois Harlé " et " La Queue de Rivecourt " (Oise) », dans *Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise*, Rapport d'activité, volume 3, p. 79 -199.

POMMEPUY Cl. & GRANSAR F. (1999) – *Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines "*, DFS AFAN, SRA Picardie, Amiens, 1998, 2 vol.

RODET-BELARBI I. & YVINEC J.H. (1990) – « Boucheries et dépotoirs de boucherie gallo-romains », *Anthropozoologica*, 13, Paris, p. 19-26.

THOUVENOT S. (2000) – *La céramique du site de Jeoffrécourt " Camp de Sissonne " - Campagnes 1998-1999*, dans DFS collectif AREAHARS, SRA Picardie, Amiens.

YVINEC J. H. (1992) dans BEN REDJEB T. – « Une agglomération secondaire des Viromanduens : Noyon (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, Amiens, p. 37-73. 44 fig.

YVINEC J. H. (1993) – « Le Dépotoir de Boucherie des Thermes de Champlieu (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2 , Amiens, p. 201-208. 7 fig., 4 tab.

YVINEC J. H. (1997) – « L'élevage au haut Moyen Âge en France du Nord et de l'Est : témoignages archéozoologiques. L'élevage médiéval », *Ethnozootechnie* n° 59 -, p. 79-86, 7 fig.

YVINEC J. H. (1999) – « Étude archéozoologique du site de Dury " Le Moulin " », *Revue archéologique de Picardie* n° 1/2 Amiens, p. 247-256, 11 fig. et 9 tab.

WEISE G. (1923) – *Zwei fränkische Königspfalzen, Bericht über die an den Pfälzen zu Quierzy und Samoussy vorgenommen en Grabungen.* Tübingen.